



# RENCONTRES RÉGIONALES

DE LA COOPÉRATION  
DÉCENTRALISÉE  
ET DE LA SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE



## SUPPORT DOCUMENTAIRE



JEUNES : UNE ÉNERGIE À SAISIR

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2009 - VINCI-TOURS

Région



Centre



# **Région Centre : Rencontres régionales de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale 21 novembre 2009**

**« *Jeunes : une énergie à saisir* »**

---

*Support documentaire à destination des participants.*

Novembre 2009



GRETE  
Campus du Jardin Tropical – 45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex - France  
Tél. : 33 (0)1 70 91 92 00 - Fax : 33 (0)1 70 91 92 01  
gret@gret.org - <http://www.gret.org>

# « Jeunes : une énergie à saisir »

Support documentaire réalisé à l'occasion des 9<sup>èmes</sup> Rencontres régionales  
de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en région  
Centre

21 novembre 2009 – Tours

Ce document a été réalisé pour le compte du Conseil régional du Centre par le  
GRET

**Coordination :** Marie-Christine LEBRET (GRET)

**Rédaction :** Léa ROLLAND (consultante)

**Auteurs et contributeurs :** Valérie BECQUET (maître de conférences en  
sociologie, IUFM de Versailles), Claire MICHELOT (conseil régional du Centre),  
Léa ROLLAND (consultante), Jean Louis VIELAJUS (délégué général du CFSI),

**Caricatures :** Elisé RANARIVELO (journaliste caricaturiste)

**Bibliographie, ressources :** Véronique BELDAME (GRET)

**Remerciements :**

Association CENTRAIDER

Direction de la coopération internationale – Conseil régional du Centre

Valérie BECQUET, Alexis BOUCHARD, Sidonie DELHOMELLE, Pierre DUMOT, Sandrine  
GUILLARD, Anne Lise GRANJANNY, Bénédicte HERMELIN, Jean Louis VIELAJUS.

GRET

Campus du Jardin tropical

45 bis av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne

[www.gret.org](http://www.gret.org)

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs

## Avant-propos

Depuis leur première édition, en 2001, les Rencontres régionales de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale de la région Centre rassemblent près de 500 personnes chaque année.

Différents thèmes ont été abordés lors de ces Rencontres depuis leurs débuts. Les participants ont ainsi eu l'occasion de réfléchir et de débattre sur :

- « Comment valoriser et légitimer les actions de coopération internationale ? ».
- « La formation, levier du développement ».
- « Le développement rural : vecteur du développement social ».
- « Les acteurs du développement local ».
- « Une coopération internationale en faveur d'un développement durable ».
- « La dimension culturelle des actions de coopération internationale ».
- « Favoriser l'accès aux droits à la santé, à l'éducation et à l'information ».
- « Les nouveaux enjeux de la coopération internationale dans l'économie mondiale ».

Cette année, les Rencontres ont pour titre : « **Jeunes : une énergie à saisir** ».

En matinée, une table ronde abordera la problématique centrale de **l'engagement des jeunes dans les actions de coopération et de solidarité internationale**. Puis quatre ateliers seront tenus en parallèle durant l'après-midi autour de quatre thèmes :

- les filières de formation et les métiers de l'humanitaire et du développement ;
- les opportunités d'engagement bénévole des jeunes dans les actions de solidarité internationale en milieu scolaire et hors milieu scolaire ;
- les différentes formes de volontariat ;
- l'éducation au développement.

Le présent document a été conçu pour apporter des éléments d'information et de réflexion à l'intention des participants aux Rencontres.

Les deux premiers textes ouvrent une réflexion large sur l'engagement des jeunes dans les actions de coopération et de solidarité internationale.

Chacun des quatre sous-thèmes donne ensuite un éclairage spécifique, décliné soit sous une forme générale, soit sous un angle plus directement tourné vers l'action (« Comment agir ? »).

En prolongement de la revue des acteurs de la région dans ces domaines, une série de projets ou programmes relevant des thèmes concernés est développée. Une bibliographie et une liste d'organismes ressources complètent enfin la panoplie d'outils que propose ce document.

Le présent document sera consultable en ligne et téléchargeable à partir de décembre 2009 sur le site du GRET ([www.gret.org](http://www.gret.org)).

# Sommaire

L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS LES ACTIONS DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE : DEUX POINTS DE VUE D'ACTEURS	
I. L'éducation au développement : interview de Jean-Louis Vielajus.....	7
II. « L'engagement des jeunes » par Valérie Becquet.....	13
LE POINT SUR QUATRE THEMES	
I. Les filières de formation et les métiers de l'humanitaire et du développement .....	19
1. Témoignage.....	19
2. Humanitaire et développement - Formation et métiers .....	20
II. Les opportunités d'engagement bénévole des jeunes dans les actions de solidarité internationale en milieu scolaire et hors scolaire.....	29
1. Témoignage.....	29
2. Solidarité internationale - Bénévolat des jeunes .....	31
3. Fiche technique : jeune et solidaire en région Centre - dispositifs et conseils.....	36
III. Les différentes formes de volontariat.....	41
1. Témoignage.....	41
2. Solidarité internationale et volontariats .....	44
IV. Education au développement.....	53
1. Témoignage.....	53
2. Education au développement : concept, démarche et processus.....	55
3. Fiche technique : mise en œuvre d'un projet d'éducation au développement .....	59
REVUE STATISTIQUE DES ACTIONS ET ACTEURS DE LA REGION CENTRE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT ET DES ACTIONS DE CITOYENNETE ETHIQUE ET SOLIDAIRE	
1. Qui sont-ils et d'où viennent-ils ? .....	65
2. Avec quel pays dans le monde sont menées les activités de citoyenneté solidaire ? .....	68
3. Quels sont les domaines d'action des organisations de la région Centre ? .....	69
COUPS DE PROJECTEUR	
I. En région Centre .....	71
1. Echanges interculturels de jeunes autour de l'agro-écologie en régions mexicaines .....	71
2. Programme de solidarité pour le développement durable de Fomihara Demboubé.....	73
3. Installation d'une pompe hydraulique par des lycéens au Burkina Faso .....	75

4.	« Alimentation, santé, citoyenneté, on se sent tous concernés ! » .....	77
5.	« Dessine moi une passerelle » .....	79
II.	Hors région Centre .....	81
1.	L'association STARTING-BLOCK.....	81
2.	L'association Etudiants et développement (E&D) .....	83
3.	Réalisation d'un court-métrage sur l'éducation à Salvador de Bahia ...	85
BIBLIOGRAPHIE ET ORGANISMES RESSOURCES .....		87
I.	Références bibliographiques et ressources en ligne.....	89
II.	Organismes ressources.....	92

## **I - L'éducation au développement : interview de Jean-Louis Vielajus**

---

**JEAN-LOUIS VIELAJUS**

*Jean-Louis Vielajus est délégué général du Comité français de solidarité international ([www.cfsi.org](http://www.cfsi.org)) et Président de Coordination Sud, Fédération des associations françaises de solidarité internationale ([www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org))*



### **Quelle est votre conception de l'éducation au développement ?**

Je n'aime pas trop le terme d'éducation au développement car je trouve qu'il définit mal ce que l'on souhaite en faire et que les mots « développement » et « éducation » peuvent tous deux porter à confusion. On parle d'ailleurs de plus en plus d'éducation au développement et à la solidarité internationale et je considère pour ma part que l'on pourrait même parler tout simplement d'éducation à la solidarité internationale. Cependant, étant donné qu'il s'agit désormais d'un terme consacré, je pense que l'essentiel est non pas d'essayer de changer la terminologie mais de faire en sorte d'éviter le piège induit par l'emploi du terme « éducation ».

Ma conception de l'éducation au développement est globalement en adéquation avec la charte d'EDUCASOL<sup>1</sup>. Selon moi, c'est un ensemble d'outils et de méthodes, qui correspondent à différents types de publics et qui visent la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable, par la compréhension des mécanismes d'interdépendance Nord-Sud et d'exclusion dans le monde. C'est à ce titre un acte éducatif mais aussi politique.

La notion d'interdépendance est pour moi essentielle. En effet, la citoyenneté d'un individu ne se construit pas seulement au niveau de son quartier, mais au niveau du monde. Pour éviter de s'intégrer à des processus créateurs d'inégalités, l'individu doit être capable de comprendre et de mesurer cet impact, et l'éducation au développement est un moyen d'atteindre cela.

### **Comment l'éducation au développement, telle qu'on la conçoit aujourd'hui, s'est-elle développée ?**

L'éducation au développement existe depuis longtemps et s'inscrit dans la dynamique de l'éducation populaire. Cependant le concept a longtemps été méconnu car l'offre manquait d'attractivité. Vers la fin des années 90, alors que les associations et partenaires du Sud sont de plus en plus en capacité de mener eux-mêmes des projets sur leurs terrains, les ONG du Nord, face à ce changement du périmètre de leur mandat, ouvrent ce dernier non seulement aux appuis technique et financier à leurs partenaires du Sud, mais aussi à l'information auprès de leurs concitoyens des enjeux posés par la coopération et la solidarité internationale.

Selon moi, l'effort accru constaté sur ces sujets a également pu être encouragé par l'action des associations visant la sensibilisation sur des thèmes connexes tels que le commerce équitable (qui a intégré la sensibilisation dans l'acte citoyen), ou encore le développement durable (qui a permis le montage de campagnes et la création d'outils pédagogiques très efficaces). Les acteurs de ces deux secteurs ont réussi à

---

<sup>1</sup> EDUCASOL est la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Elle a pour objectif de renforcer le positionnement des acteurs de l'éducation au développement et de mieux les représenter auprès des pouvoirs publics français et européens ([www.educasol.org](http://www.educasol.org))

provoquer des changements de comportements importants, ce qui a probablement poussé les acteurs de l'éducation au développement à compléter la vision d'éducation populaire avec ces nouveaux modèles pédagogiques.

Désormais l'éducation au développement est un domaine d'activité reconnu : le terme est utilisé au niveau européen et il est repris en tant que ligne budgétaire par les grands bailleurs de fonds tels que l'Agence française de développement ou l'Union européenne.

On constate néanmoins que l'éducation au développement a en France une marge de développement encore très importante si l'on regarde par exemple les moyens que les pays nordiques, en particulier le Danemark et la Finlande, accordent à l'éducation au développement qu'ils considèrent comme un véritable axe de travail. Je suis loin d'être un spécialiste de la géographie de l'éducation au développement, mais on peut faire l'hypothèse que ces différences de comportements entre pays pourraient provenir de l'absence de passé colonial de ces pays. En effet, ces pays n'ont de ce fait pas ou peu de ressortissants dans les Pays en développement ; en étant moins présents sur le terrain, politiquement, économiquement, opérationnellement, ils ont dû amener le terrain chez eux pour informer et sensibiliser leurs concitoyens sur l'état de ces pays et leur place dans le monde.

***Pour vous quels acteurs devraient porter l'éducation au développement ?***

#### ■ **La sphère éducative**

L'Education nationale tout comme l'éducation populaire (centres de loisirs, ligues de jeunes, etc.) constituent des acteurs de premier plan à qui il faut donner un accès à l'information et aux outils de l'éducation au développement.

D'ailleurs le concept d'éducation au développement est lié à l'Education nationale puisque le terme a entre autres été choisi dans l'idée de faire rentrer ces questions (international, solidarité, développement) dans le système éducatif.

#### ■ **Les ministères de tutelle**

L'Education nationale n'est pas le seul ministère de tutelle concerné par l'éducation au développement. Le ministère de la jeunesse, ou encore le ministère [de la santé et] du sport, sont des acteurs vis-à-vis desquels il faut faire valoir la qualité de ce que l'on produit en terme d'éducation au développement car cela octroie une sorte de label à ce qui est produit et permet à l'éducation au développement de prendre plus d'ampleur.

#### ■ **L'Agence française de développement (AFD)**

L'AFD a plutôt un rôle incitatif par des appuis financiers et de contrôle qualité. Les ONG proposent alors que le rôle de l'AFD soit plutôt de s'assurer de la qualité de ce qui va être produit. En effet la dimension parfois militante de l'éducation au développement fait qu'elle peut être difficilement portée par une structure publique.

Mais si l'AFD n'est pas un éducateur au développement proprement dit, son rôle consiste plus à être un centre de ressources et d'informations sur le développement.

#### ■ **Les acteurs en régions**

Les collectivités régionales ont tout intérêt à concevoir l'éducation au développement comme un champ stratégique d'intervention en soi car cela les oblige à réfléchir à leurs actions et leur permet de donner la bonne ampleur de ce qu'elles font à l'international.

Les acteurs publics régionaux ont aussi intérêt à ne pas communiquer simplement sur ce qu'ils font, mais à accompagner leurs efforts de coopération

décentralisée par une éducation au développement permettant au public de la région de mieux comprendre les fondements de leurs actions par exemple l'articulation avec des problèmes auxquels la région est confrontée sur son propre territoire. Si les acteurs publics ne sensibilisent pas leurs habitants à leurs actions à l'international, ils courent le risque de voir surgir des incompréhensions et des contestations. C'est pourquoi l'éducation au développement doit être à l'agenda des régions.

L'éducation au développement au niveau de la région doit être le fruit d'un dialogue pluri-acteurs et peut prendre des formes diverses comme la mise en œuvre d'actions dans des lycées ou la fourniture d'un cadre incitatif financier ou le soutien d'initiatives structurées d'éducation au développement, notamment celles portées par des réseaux.

Les acteurs avec lesquels les régions s'allient (associations locales et nationales, lycées, syndicats, etc.) diffèrent selon les thématiques ; la grande force de la région réside dans sa capacité à créer une synergie (régionale), fruit d'une mise en relation de divers acteurs.

Enfin la proximité des collectivités territoriales à la population offre un atout fort pour mener des activités d'éducation au développement.

#### ■ **Les organisations non gouvernementales (ONG)**

Les ONG porteuses de projets de solidarité internationale et qui font de l'éducation au développement ont la légitimité du terrain, les capacités d'analyse et de restitution, les compétences et les métiers qui leur permettent d'aborder ces sujets et de produire une illustration rigoureuse et non simpliste qui s'adresse à différents publics.

Les ONG sont légitimes pour conduire cette activité d'éducation et y ont intérêt. Elles sont les intermédiaires entre Sud et Nord. Certaines, en parallèle de leurs actions de terrain, développent un discours et des positions politiques qu'elles portent à la connaissance du grand public. Cette mission fait partie de leur objet social.

En conclusion, quel que soit l'acteur, il faut prendre garde à la qualité de l'action menée car une mauvaise éducation au développement est une catastrophe, capable de dégoûter définitivement le public visé de ces thématiques.

#### ***Quelles sont les actions d'éducation au développement du CFSI ?***

Le CFSI se concentre sur un sujet qui lui est cher : la faim dans le monde. Ce thème est porté par ALIMENTERRE, la campagne de sensibilisation du CFSI. Au début de l'année 2000, nous avons décidé de produire une information permettant de parler autrement de la faim. C'est-à-dire de sortir des discours sur l'aide alimentaire, et de pointer du doigt les risques engendrés par la libéralisation des échanges agricoles. Le message porté par ALIMENTERRE vise à insister sur le fait que les échanges agricoles et l'aide alimentaire ne régleront pas la faim dans le monde et que l'avenir de l'alimentation passe par un certain type d'agriculture.

Le thème de la faim dans le monde avait alors un peu disparu. Le seul débat public portait sur l'aide alimentaire. Quand la campagne a commencé, 800 millions de personnes souffraient de la faim dans le monde, aujourd'hui elles sont plus d'un milliard.

Etant une petite équipe au sein d'une structure collective, nous avons dû initier un réseau de partenaires sur lesquels nous appuyer pour relayer ce message. La campagne s'appuie aujourd'hui sur plus de deux cent organisations en France qui se regroupent au sein de réseaux associatifs locaux afin de relayer la campagne. Par exemple, Cap solidarités en Nord Pas-de-Calais, le RADSİ en Aquitaine, la Maison des citoyens à Nantes, et bien d'autres.

Nous, au CFSI, nous concentrons sur la valorisation du thème, la mobilisation et l'animation du réseau ; nous proposons des modalités d'interventions, des supports et des outils, organisons des sessions de formation et initiations des événements grand public. Au début ces événements prenaient la forme de grands rassemblements tel celui de 2001 sur la place de l'Hôtel de ville de Paris. Mais très vite nous avons réalisé qu'il ne servait à rien de parler dix minutes devant 50 000 personnes et que des efforts concentrés sur de plus petits publics pourraient être plus efficaces. Nous avons réfléchi à de nouvelles formes telles que le festival du film ALIMENTERRE. Cette manifestation repose sur la mobilisation de réseaux associatifs locaux qui organisent des projections à destination du grand public, en lien avec des cinémas ou des salles municipales, et également en direction des jeunes en lien avec des lycées. La Semaine de la Solidarité Internationale est notamment un moment fort de projections. Le fait que ces dernières soient suivies de débats contradictoires fait de ce festival un véritable outil d'éducation au développement pour les adultes. De plus il permet à un public pas forcément militant d'être sensibilisé.

Le CFSI via ses relais, a vocation à toucher toutes les tranches d'âge. Pour les enfants, les lycéens et les étudiants, nous élaborons des outils pédagogiques de sensibilisation spécifiques. La liste et le détail de ces outils sont inscrits dans le bulletin officiel de l'Education nationale. Cette inscription est déjà un gage de la reconnaissance du travail du CFSI par l'Education nationale. Ce bulletin permet au CFSI d'informer les professeurs et enseignants des documents et outils de sensibilisation existant sur le sujet et donc de diffuser et d'exploiter plus largement les supports conçus pour les jeunes.

Le CFSI a pendant longtemps lié éducation au développement et plaidoyer via la mise en œuvre de pétitions, ces dernières nous aidant à nous légitimer. Aujourd'hui les volets plaidoyer et éducation au développement sont séparés. En poursuivant deux objectifs à la fois, on court le risque de n'en atteindre aucun et le temps de la sensibilisation (éducation au développement) et le temps de la mobilisation (plaidoyer), ainsi que les publics, ne sont pas les mêmes.

Si l'action d'éducation au développement du CFSI est thématique avec la problématique de la faim dans le monde, elle est aussi transversale avec le programme « Médiatiser la face invisible du développement ». Ce programme consiste en effet à valoriser la mobilisation de la société civile du Sud en faveur du développement, par le biais de la réalisation et de la diffusion de films documentaires.

### ***Selon vous, comment être efficace lorsque l'on mène des actions d'éducation au développement ?***

Je dirai que le plus grand risque réside dans la confusion entre éducation au développement et communication. En effet, les ONG comme les pouvoirs publics, ont besoin de communiquer auprès d'un public (donateurs, électeurs) et de ce fait risquent, volontairement ou non, de confondre éducation et communication. Or les messages portés par ces actions sont bien différents. Quand je communique je légitime mon action en montrant à quel point elle est efficace. Alors que lorsque je sensibilise à une problématique, je m'intéresse à des questions beaucoup plus globales (ex : alimentation, place des femmes, etc.), et je m'appuie sur les actions que je mène pour illustrer et non pour les mettre en valeur.

Cela ne signifie pas qu'une ONG qui mène des projets de solidarité internationale ne peut pas mener des actions d'éducation au développement, bien au contraire. Comme je l'ai dit avant sur les acteurs, la partie projets peut contribuer utilement à l'éducation au développement sans pour autant déborder sur la communication. Mais il faut que l'ONG les considère comme deux domaines bien

distincts et qu'elle veille à ce que les chargés de communication ne confondent pas les deux.

Le plus difficile quand on travaille dans l'éducation au développement n'est pas d'apprécier l'action : cela demande juste des outils et du temps. Ce qui est difficile en revanche est de porter un discours qui peut trouver sa traduction dans un changement de comportement. C'est pourquoi je pense qu'il est important, lorsque l'on fait de l'éducation au développement, de réfléchir à l'efficacité et à l'impact des actions que l'on mène, afin d'être en mesure de les améliorer en fonction des résultats des évaluations que l'on a mises en place.

En matière d'évaluation le CFSI a développé des dispositifs tels que : la conduite d'une enquête d'impact lors d'un événement (ex : marché solidaire), ou encore la distribution de questionnaires auprès du public pour mieux le connaître et identifier ce qu'il a appris lors de l'événement (ex : festival du film ALIMENTTERRE). Ces évaluations ponctuelles des événements nous ont permis d'affiner nos méthodes afin, notamment, de toucher des publics plus divers.

Par ailleurs, il me semble que l'efficacité de l'action d'éducation au développement est renforcée par un travail en réseau avec des structures qui ne sont pas forcément tournées vers l'international. Celles-ci sont souvent mieux à même de s'interroger sur l'interdépendance Nord-Sud des questions soulevées et sont des leviers pour une meilleure compréhension des enjeux.

#### ***Quelle place pour les jeunes dans les activités du CFSI ?***

Les actions du CFSI visent des publics divers, dont les jeunes. Longtemps la sensibilisation auprès de jeunes s'est faite essentiellement auprès des écoliers et des collégiens ; mais le CFSI cherche de plus en plus à toucher les lycéens, voire les étudiants. En effet les questions de développement soulèvent des problématiques complexes qui pour être comprises demande une certaine maturité.

Afin de fournir un accès à l'information et à la compréhension, il est nécessaire de travailler de manière diversifiée et adaptée. C'est pourquoi nous avons mis en place des outils pédagogiques adaptés aux différents publics jeunes ciblés : le jeu pour les plus jeunes, les jeux de rôle pour les plus âgés ainsi que des débats en s'appuyant sur des exemples qui touchent leur quotidien, par exemple les vêtements et la fabrication textile dans le monde. Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire pour que nos actions d'éducation au développement touchent plus fortement les jeunes. Une des pistes possibles, qu'il faut désormais explorer plus sérieusement, réside dans leurs usages des technologies de l'information et de la communication, et dans leur fonctionnement en réseaux sociaux qui s'appuie sur ces nouveaux médias.

***Interview réalisée par Léa Rolland et Marie-Christine Lebret, août 2009.***



## II - « L'engagement des jeunes » par Valérie BECQUET

---

**VALERIE BECQUET**

*Valérie Becquet est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise (IUFM de Versailles) et membre du Centre de recherches en éducation et formation (Université de Paris Ouest - Nanterre La Défense). Ses recherches portent sur les pratiques citoyennes des jeunes et les dispositifs et politiques publics de jeunesse visant à les encourager.*



Les jeunes sont particulièrement attirés par le monde associatif. Ils le considèrent comme un élément important de la démocratie et un espace pour y exercer leur citoyenneté et y mettre en pratique les valeurs d'égalité, de solidarité et de respect, auxquelles ils sont particulièrement attachés. Près de la moitié des jeunes ont une confiance élevée dans les associations, en particulier dans les associations humanitaires et écologistes. Cette confiance est liée à la capacité prêtée à ce secteur de faire changer la société. Par exemple, un sondage réalisé pour la Fondation de France montre que 85 % des 15-35 ans font confiance aux associations pour que la société évolue dans le sens qu'ils veulent. Les associations sont définies par les jeunes comme des « concrétiseurs » de l'action<sup>2</sup> et perçues comme garantes d'un changement à court ou moyen terme.

Il n'est alors pas étonnant que les jeunes aient envie de s'engager dans le secteur associatif. Selon les enquêtes, entre 70 et 82 % des moins de 25 ans déclarent souhaiter adhérer à plus ou moins court terme à une association. Certes, la proportion des jeunes qui passe effectivement à l'acte est plus faible, mais il convient de retenir l'attractivité du secteur associatif sur cette partie de la population. Il est également important de rappeler que cette opinion se forge en référence à d'autres organisations. En effet, si les associations sont actuellement bien perçues, ce n'est pas seulement du fait de leurs qualités propres, c'est aussi parce que le champ politique l'est nettement moins bien.

### ***Des jeunes présents dans les associations***

Dans les faits, d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en 2006, 29 % des 16-24 ans sont adhérents d'au moins une association contre 34 % de l'ensemble des Français. Ils y sont légèrement moins présents que leurs aînés : 34 % des 40-59 ans et 38 % des plus de 60 ans. Au sein de l'association dont ils sont membres, 61 % sont des « participants actifs » et 15 % ont des responsabilités. Ils exercent moins de responsabilités que les personnes plus âgées.

L'investissement dans une association varie également en fonction de la situation personnelle et de l'activité principale. Par exemple, les moins de 18 ans les fréquentent souvent pour leurs loisirs et sont influencés dans leurs choix par leurs parents. A l'inverse, les plus âgés sont étudiants ou salariés. De ce fait, ils sont plus autonomes dans leurs choix, ce qui les conduit à diversifier leurs pratiques et font face à d'autres contraintes liées à leur activité principale. Ces jeunes peuvent également être dans des situations précaires ou au chômage. Dans ce cas, leur

---

<sup>2</sup> 15-35 ans : les individualistes solidaires, SCP Communication, Fondation de France, février 2007.

présence est encore plus faible. Si le taux d'adhésion varie avec l'âge et la situation des jeunes, il diffère également en fonction du sexe mais surtout, en fonction du diplôme et de l'appartenance sociale. Pour résumer, plus le diplôme et le niveau de vie sont élevés, plus le taux d'adhésion augmente.

En 2002, les adhésions des jeunes se répartissent principalement entre les associations sportives et culturelles. Parmi les jeunes adhérents, 50,5 % le sont des premières et 34,7 % des secondes. Viennent ensuite les associations d'anciens élèves (9 %), les groupes religieux ou paroissial (7,7 %), les associations à but humanitaire (7,4 %) et les associations locales ou de quartier (5,9 %), les autres types d'associations recueillant moins de 5 % des adhésions. Les variations entre les plus jeunes et les moins jeunes se confirment et entérinent le constat d'un usage différencié des associations en fonction de l'âge et de l'activité principale. Ainsi, les 15-19 ans sont davantage présents dans les associations sportives (55,2 %) alors qu'ils sont nettement moins présents que leurs aînés dans d'autres types d'associations. Par exemple, dans les associations à but humanitaire, parmi les jeunes adhérents, 3,2 % des 15-19 ans le sont contre 8,8 % des 20-24 ans et 10,2 % des 25-30 ans. Les plus jeunes s'orientent donc vers des associations au sein desquelles ils pratiquent principalement une activité de loisirs, alors que les moins jeunes investissent de manière plus importante des associations à vocation altruiste ou militantes. Pour les plus jeunes, il n'est pas évident qu'il faille en déduire un rapport strictement utilitaire au secteur associatif, une forme de consumérisme qui viendrait s'opposer à une démarche plus altruiste, car une partie d'entre eux est bénévole en leur sein. Le fait que l'adhésion associative s'opère en faveur de certains secteurs est en fait également imputable à la structure du secteur associatif. Les écarts renvoient aussi à l'acquisition d'une autonomie dans le choix des activités sociales, à la transformation progressive des intérêts personnels et au processus de socialisation politique.

Cependant, il ne faut pas réduire l'investissement des jeunes à l'adhésion et au bénévolat dans les associations. En effet, et même s'il n'existe pas de données précises à ce sujet, en particulier sur le pourcentage de jeunes concernés, on constate que les jeunes s'engagent également dans le cadre de projets ponctuels qui ne donnent pas lieu à la création d'une association. Ces projets se développent dans le cadre scolaire, à travers l'existence de clubs dont certains sont axés sur la solidarité internationale. Ils peuvent également être soutenus par les collectivités locales et des organismes publics ou privés dans le cadre de bourses thématiques qui offrent un soutien matériel à la réalisation d'un projet ponctuel. Pour finir, certaines associations proposent aux jeunes de réaliser des projets ciblés sans pour autant s'engager à long terme. L'émergence de ces initiatives individuelles et collectives et le soutien apporté témoigne d'une diversité des modalités d'investissement des jeunes. Certaines se reconnaissent dans les associations alors que d'autres préfèrent se constituer en un collectif ponctuel.

### ***De bonnes raisons de s'engager***

Trois dimensions peuvent ainsi être mises en évidence :

1. la dimension relationnelle (rencontrer des personnes, partager une passion pour une activité, etc.),
2. la dimension altruiste (pour aider les autres, pour me rendre utile, défendre mes idées et mes valeurs, etc.) et
3. la dimension utilitariste (pour me distraire, pour me former, etc.).

La dimension utilitariste est la plus présente chez les 15-30 ans. 63,5 % citent l’item « pour vous épanouir, pour occuper votre temps libre ». Elle est suivie de près par la dimension relationnelle, citée par 60,7 % (« pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations, pour se faire des amis ») puis, par la dimension altruiste. « Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres » est choisi par 29,7 % et « pour défendre une cause », par 24,7 %. La recherche d’un épanouissement est prépondérante chez les 15-19 ans : 77,8 % contre un peu plus de 50 % chez les plus de 20 ans, alors que la vocation altruiste est moins présente : 12 % (défendre une cause) contre environ 30 % pour les plus de 20 ans. En revanche, la dimension relationnelle est partagée par l’ensemble des jeunes, tous cherchant à faire des rencontres. Aux motifs d’adhésion s’adosent également des attentes à l’égard du monde associatif, en particulier lorsque les jeunes optent pour une association à vocation altruiste. En insistant sur le désir d’être utile, ils attendent également de l’association qu’elle leur offre la possibilité d’être efficace. Davantage sensibles à des logiques de projets, les jeunes semblent éprouver, peut-être plus que leurs aînés, le besoin de constater le résultat de leurs actions. Ils ne se donnent pas nécessairement comme vocation de changer la société, même s’ils sont attachés à des valeurs, mais tentent d’apporter des contributions ponctuelles, dont ils choisissent la teneur.

### ***Des freins à l’engagement : l’information, la disponibilité et les contraintes personnelles***

Bien que les jeunes aient une image positive des associations, tous ne s’y engagent pas. Trois grandes raisons ressortent pour expliquer l’absence d’engagement ou le désengagement : l’accès à l’information ou l’intérêt pour le secteur associatif qui concerne plutôt la non-adhésion, la disponibilité personnelle et la place de la sphère privée.

Premièrement, 75 % des jeunes déclarent manquer d’informations sur les associations et 58 % déclarent ne pas bien connaître le milieu associatif ou ne pas avoir l’occasion de s’y intéresser. Cette réponse est assez courante. A la fois, il existe de plus en plus de supports d’information et de plus en plus de difficultés déclarées à y accéder. Le principal problème tient dans l’accès aux informations et, plus spécifiquement, dans l’accès à la bonne information. De plus, trouver une information sur la vie associative, c’est aussi, d’une certaine manière, la chercher. Or, comme le montrent les résultats sur les modalités de rencontres avec la vie associative, il est rare que la seule possession de l’information suffise à sauter le pas. L’entrée dans la vie associative est facilitée par la famille et les proches. La référence à l’information apparaît comme un argument évident consistant à associer la méconnaissance à l’impossibilité. S’il est vrai que l’accès à l’information réclame certaines compétences sociales, comme la connaissance des lieux d’information et la méthode de recherche des informations et, est de ce fait, toujours sélectif, il n’est pas évident qu’il soit le ressort le plus important de l’absence d’engagement.

Deuxièmement, les jeunes insistent, selon les enquêtes, sur le fait qu’ils manquent de temps (75 %), qu’ils n’ont pas de temps à consacrer à ce type d’activité (66 %) ou qu’ils ne sont pas motivés pour le faire (43,6 %). Le temps est également cité comme pouvant conduire au désengagement, les jeunes citant la diminution de la disponibilité personnelle. Les lycéens et les étudiants font principalement référence au nombre élevé d’heures de cours et à la nécessité de réussir « avant tout » ses études. Ils doivent faire face à des contraintes qui limitent les possibilités d’une activité associative. Pour les lycéens, il est clair que la pression scolaire est forte et peut, y compris à la demande de leurs parents, les contraindre à abandonner leurs activités.

Pour finir, les jeunes font part de leurs préférences pour leurs amis et leur famille. 58,7 % sont d'accord avec l'affirmation « je préfère rester avec mes amis » et 49,6 % sont d'accord avec l'affirmation « je préfère m'occuper de moi et de ma famille ». L'envie de rester avec ses amis et sa famille témoigne d'un repli sur la sphère privée, une sphère où les relations sociales apparaissent moins risquées ou réclament moins d'investissement personnel, le lien entre les individus étant plus évident ou perçu comme tel. L'appartenance à un cercle social peut donc tout autant éloigner de la vie associative que rapprocher. Le fait qu'un nombre important de jeunes ait connu leur association grâce à leurs connaissances en témoigne.

### ***Des conceptions différentes de l'engagement***

Si les jeunes ont de bonnes raisons de ne pas entrer dans une association, raisons plutôt extérieures à leur fonctionnement, d'autres processus, cette fois-ci internes aux associations, peuvent également les conduire à ne pas souhaiter s'engager ou à progressivement renoncer. Leur posture à l'égard des associations est en fait relativement incertaine. A la fois, les jeunes ont une bonne image de la vie associative et ne considèrent pas que le fonctionnement des associations justifie leur absence d'adhésion mais ils formulent diverses critiques sur la manière dont ils sont considérés en leur sein et sur leurs difficultés à y trouver une place. Ces critiques surgissent principalement lorsqu'ils rejoignent une association qui existe déjà et qui n'est pas uniquement animée par des jeunes. La création d'une association de jeunes est d'ailleurs une modalité pour échapper à une situation jugée insatisfaisante. A cet égard, il n'est pas étonnant que la moitié des 15-30 ans déclarent être d'accord avec l'affirmation suivante pour expliquer leur absence d'adhésion : « vous préférez une organisation plus souple ou vous organiser vous-même ou entre amis » (données INSEE).

Cette situation résulte de la conjonction de plusieurs éléments qui concourent à l'émergence d'un malentendu entre ce que souhaitent et attendent les jeunes, ce que perçoivent les moins jeunes de leur attitude ou leur présence et, bien évidemment, les jugements en résultant et enfin, ce qu'attendent les aînés des jeunes.

Les jeunes valorisent fortement la notion d'engagement qu'ils associent le plus souvent avec la figure de l'adulte. L'engagement n'est pas un processus anodin car il se présente comme une prise de risque à l'égard de soi-même, sa propre valeur étant mise en jeu, et, une voie pour s'affirmer comme individu responsable et autonome. Au sujet des modalités d'engagement, il apparaît que les jeunes ont tendance à se méfier des collectifs trop organisés, en ce qu'ils seraient trop structurants et, par conséquent, à préférer des formes « souples » et des organisations privilégiant l'horizontalité des rapports interpersonnels, comme par exemple les groupes affinitaires ou les réseaux virtuels. Ils sont également porteurs de demandes ou de projets dont ils souhaitent une réalisation relativement rapide, considérant que la valeur de leur engagement se mesure, entre autres, à l'aune de son efficacité concrète et de son utilité immédiate. De plus, ils sont plus sensibles à des causes associées à des valeurs positives comme l'altruisme, l'égalité, la solidarité ou encore le respect. Sur bien des aspects, leur approche de l'engagement ne diffère pas de celle de l'ensemble de la population et est à l'image d'une évolution plus profonde des modes d'action collective.

Or, il semble que ces deux dimensions – conception et formats de l'engagement – soient à l'origine de malentendus entre les jeunes et les moins jeunes, conduisant les premiers à considérer qu'ils n'ont pas leur place au sein des associations. Les jeunes seraient ainsi objets de méfiance et éprouveraient des difficultés à gagner la confiance des « adultes ». De part leur posture ou leurs manières de faire, ils seraient étiquetés comme incompetents, ingérables,

insaisissables, inorganisés, etc. et seraient plus vécus comme une contrainte que comme une ressource pour les associations. « Trop ceci », en particulier trop consommateurs, ou, « pas assez cela », en particulier pas assez engagés ou pas comme on aimerait qu'ils le soient, sont des expressions qui se retrouvent fréquemment et traduisent un sentiment de ne jamais avoir la bonne attitude. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils finissent par privilégier l'entre-soi et ne s'engagent que de manière très ponctuelle.

### ***Construire des opportunités***

Face à cette situation, que peuvent faire les associations qui disent souhaiter favoriser l'engagement ou la participation des jeunes ? Il est difficile de répondre de manière uniforme tant les associations sont différentes. Il reste que des pistes peuvent être citées.

Premièrement, il semble opportun de s'interroger sur le projet de l'association dans ce domaine. Exprimer des regrets au sujet des comportements des jeunes est une chose, construire un projet associatif pour leur donner une place et faciliter leur engagement en est clairement une autre. Difficile par exemple de reprocher aux jeunes de ne pas prendre de responsabilités s'ils sont avant tout appréhendés comme des consommateurs d'activités de loisirs et si l'enjeu pour l'association est avant tout de capter des publics pour assurer sa pérennité. C'est une question essentielle pour parvenir à développer des actions en direction de ce public.

Deuxièmement, de manière concomitante, il est nécessaire de s'attarder sur l'image qu'ont les jeunes de telle ou telle association ou de tel ou tel lieu. Est-ce un espace attractif pour eux ? Le considère-t-il comme un lieu potentiel d'investissement ou uniquement comme un lieu offrant des services ?

Troisièmement, compte tenu des éléments rapidement présentés au sujet des pratiques associatives des jeunes, il apparaît intéressant de réfléchir à la construction de parcours d'engagement organisés autour d'opportunités qui tiendraient compte de leurs attentes et de leurs contraintes et s'articuleraient au projet de l'association. Ce parcours ne serait pas formalisé sous l'aspect d'un programme d'activités mais se structurerait autour d'étapes et de responsabilités successives. L'enquête réalisée avec le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) sur la construction des carrières militantes dans ce mouvement, a permis de mettre en lumière l'intérêt d'une approche en termes de parcours. Les jeunes qui y restent plusieurs années témoignent du fait qu'ils ont découvert progressivement le mouvement, tant son fonctionnement que son projet, et qu'ils ont pu avoir accès à des activités différentes et, prendre au fur et à mesure des responsabilités leur correspondant. C'est cet agencement entre différents éléments qui mérite une attention particulière, en ce qu'il peut être une manière de contribuer à l'engagement des jeunes, sans pour autant les enfermer dans un dispositif qui prendrait plus les traits d'une nouvelle offre d'activités que d'une opportunité pour investir le monde associatif.

**Valérie Becquet, août 2009.**



# LES FILIERES DE FORMATION ET LES METIERS DE L'HUMANITAIRE ET DU DEVELOPPEMENT

---

## 1. Témoignage

*L'expérience de Sidonie, 30 ans, chargée de mission coopération décentralisée au Conseil régional du Centre.*

Après son baccalauréat, Sidonie entame des études plutôt classiques en s'inscrivant en diplôme d'études universitaires générales d'économie. Durant ses premières années d'études, Sidonie s'intéresse aux thématiques ayant trait à la solidarité internationale et choisit de poursuivre ses études d'économie tout en se spécialisant dans le développement international. Elle choisit alors de passer le concours d'entrée du Centre d'études et de recherches sur le développement international de Clermont-Ferrand (CERDI), auquel elle est reçue, afin d'y suivre un magistère d'économie du développement.



Lorsqu'elle fait ce choix, elle ignore encore quel secteur professionnel l'intéresse en particulier. Cependant, elle sait qu'elle souhaiterait avoir l'opportunité de voyager et de travailler sur des projets internationaux impliquant les populations locales, avec l'idée d'être dans la rencontre sur le terrain.

Pour Sidonie, l'intérêt de poursuivre ses études au CERDI est d'avoir la possibilité de faire des stages dans des structures à l'étranger et de suivre une formation professionnalisante lui permettant d'obtenir un emploi dans le domaine de la coopération internationale. Durant sa formation de trois années, elle suit des cours en analyse des politiques économiques et apprend le montage, le suivi, et l'analyse de projets de développement. Enfin elle acquiert des connaissances sur les problématiques des pays en développement.

Durant sa scolarité au CERDI, elle enchaîne trois stages qui outre des expériences pratiques lui apportent aussi un apprentissage social et humain que l'enseignement théorique ne peut suffire à transmettre. Ainsi lors de son premier stage (année de la licence), où elle mène une étude sur les chantiers jeunes au Mexique, elle mesure à quel point ces chantiers doivent se préparer en coopération totale avec les populations si l'on veut qu'ils aient un impact local positif.

Elle accomplit son deuxième stage (année de la maîtrise) à la délégation de l'Agence française de développement à Dakar. Elle y travaille auprès des maraîchers de la Ville de Dakar sur la gestion de leur approvisionnement en eau pour l'irrigation. Ce stage lui fait prendre conscience que toutes les formes de travail à l'étranger ne s'exercent pas forcément en lien étroit avec les populations locales. L'expatriation peut prendre différents visages : travail de terrain, travail administratif, etc.

Actuellement le **Magistère du CERDI** est une formation universitaire intensive, de haut niveau, donnée en trois ans et à finalité professionnelle, ouverte sur concours après deux années d'études supérieures (2ème année de licence ou classes préparatoires de grandes écoles). Les étudiants du magistère obtiennent en première année la licence ès- sciences économiques, en deuxième année la maîtrise et en troisième année le master recherche "économie du développement" et / ou le master professionnel "développement économique et analyse de projet" selon l'option choisie.

*En savoir plus sur le CERDI : [www.cerdi.org](http://www.cerdi.org)*

Son stage de fin d'études (niveau master aujourd'hui) se passe à l'AFVP (Association française des volontaires du progrès) ; durant cette période elle recherche des partenariats dans le cadre d'un projet de création d'un parc naturel dans le nord du Maroc.

Sidonie est enfin diplômée du CERDI. Elle se donne un an pour trouver un emploi dans le secteur de la coopération internationale. Au-delà de cette échéance elle décidera de se réorienter, consciente de la difficulté de trouver dans le domaine développement, et ne souhaitant pas être en recherche d'emploi perpétuelle. Ces secteurs attirent plus de vocations professionnelles qu'ils n'offrent de postes. D'ailleurs, beaucoup d'étudiants de sa promotion éprouveront des difficultés à trouver du travail dans le domaine international et se réorienteront vers le développement local.

Pour Sidonie, si les étudiants peinent à trouver un emploi dans ce secteur, cela n'est pas dû à un excès de formations existantes. Elle-même a apprécié le fait de pouvoir suivre des études qu'elle a choisies en fonction de son intérêt. Par ailleurs, pour Sidonie, ce qui est déterminant pour trouver un emploi, c'est moins la formation, que les compétences acquises, les connaissances développées, la rencontre et l'apprentissage des acteurs du développement. Tout cela Sidonie l'a acquis lors des stages qu'elle a réalisés et qui, selon elle, ont été un plus pour décrocher son premier travail, en particulier son expérience au sein de l'association CENTRAIDER qui lui a permis d'acquérir une très bonne connaissance des acteurs de la région Centre.

Moins d'un an après avoir été diplômée, Sidonie est recrutée sur un poste de renfort en tant que chargée de mission « coopération décentralisée » au Conseil régional du Centre. Encouragée par son employeur, elle passe ensuite le concours d'attaché territorial ce qui lui permet alors d'être recrutée lorsqu'un poste correspondant à ses compétences est ouvert.

Aujourd'hui, au Conseil régional du Centre, son travail consiste à identifier les acteurs pour monter des projets ; à suivre et à décliner en actions, en lien avec les régions partenaires, le programme de coopération décentralisée élaboré ensemble ; à mobiliser des acteurs (universités, associations, etc.) ; à coordonner des projets et à suivre les demandes de cofinancement. De plus elle se rend régulièrement dans les différentes régions partenaires de la région Centre pour suivre l'état d'avancement des projets en cours.

Le contact direct avec les populations locales, la coopération et la participation équilibrée entre les acteurs du Nord et du Sud dans le montage de projet, la richesse des échanges interculturels sont autant de raisons pour lesquelles Sidonie apprécie la coopération décentralisée et son métier. Son avenir professionnel Sidonie le voit dans la coopération décentralisée. Depuis novembre 2008, elle travaille sur un nouvel accord de partenariat avec la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc. Cette mission au Conseil régional lui offre de nouvelles perspectives et lui amène de nouvelles motivations.

## **2. Humanitaire et développement - Formation et métiers**

### **2.1 Humanitaire et/ou développement**

Selon la Fédération internationale de la Croix-Rouge, « *les objectifs de l'action humanitaire sont de sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité humaine pendant et après des crises provoquées par l'homme ou des catastrophes naturelles, ainsi que de prévenir de tels événements et d'améliorer la préparation à leur survenue* ».

Le concept d'humanitaire naît avec la création de la Croix-Rouge en 1863. Il évolue lors de la première intervention des *French doctors* pendant la crise du Biafra (aujourd'hui le Nigéria) survenue à la fin des années soixante. Au cours de cette crise les *French doctors* ont bénéficié d'une couverture médiatique très importante qui a contribué à forger la conception publique de l'humanitaire qui persiste aujourd'hui : un engagement bénévole et de courte durée de personnel médical soulageant des populations en détresse dans des situations d'urgence.

Mais la solidarité internationale (SI) ne se résume pas à l'aide humanitaire, elle comporte d'autres volets moins médiatisés dont un, l'aide au développement, qui diffère de l'aide humanitaire sur de nombreux points : finalité de l'action, perspective temporelle, lien avec les bénéficiaires et les partenaires, type d'intervention, etc.

Parmi les porteurs de ces interventions, les organisations non gouvernementales (ONG) sont des acteurs les plus connus du public jeune. On peut distinguer deux grandes familles d'ONG dans le paysage français de la SI.

<b>Les ONG spécialisées dans le développement</b>	<b>Les ONG spécialisées dans l'urgence</b>
Elles sont nées dans les années 50.	Elles sont nées dans les années 70 du fait de la multiplication des situations d'urgence et de l'incapacité de l'aide au développement classique à résoudre ces crises.
Elles agissent sur le long terme et ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations dans la durée en s'attaquant en général aux problèmes structurels (ex : habitat, eau, énergie...).	Elles agissent sur le court et le moyen terme dans des situations d'urgence nées de catastrophes naturelles, de guerres et de situations de sous-alimentation.
Elles se veulent avant tout des partenaires des populations locales.	Elles sont souvent amenées à se substituer aux acteurs locaux afin de venir le plus rapidement possible en aide aux victimes.

Ces deux formes d'intervention ont longtemps été considérées comme complémentaires, mais de manière linéaire : l'une prenant le relais de l'autre. Cependant aujourd'hui la complexification des crises rend cette vision obsolète. D'une part, il est parfois difficile de tracer une ligne entre situation d'urgence et problématique de développement, et d'autre part, certaines situations exigent désormais un chevauchement de ces deux interventions, ou l'apparition d'une nouvelle phase parfois appelé « post-urgence » ou « réhabilitation ».

Par ailleurs, d'autres acteurs intervenant dans le secteur de l'aide au développement et de l'humanitaire existent dont les actions sont moins connues du grand public : organismes onusiens (FAO - Food and agricultural organisation, PNUD - Programme des nations unies pour le développement, PAM - Programme alimentaire mondial, HCR - Haut commissariat aux réfugiés, etc.), agences d'Etat de coopération internationale (en France, l'Agence française de développement), ministères portant des programmes de coopération (comme le ministère des Affaires étrangères et européennes), institutions de recherche (IRD - Institut de recherche sur le développement, CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, ...), les fondations privées ou d'entreprises, etc.

Humanitaire, urgence, post-urgence, ou développement, ONG, agence de coopération, centre de recherche, organisation internationale, quelque soit le secteur

ou l'acteur, la SI suscite de plus en plus de vocations professionnelles. Cette attraction croissante est mesurable grâce aux enquêtes d'opinion menées auprès des jeunes et au développement de nombreuses formations spécialisées.

## **2.2 La professionnalisation du secteur de la solidarité internationale**

En France, sur près d'1 million d'associations loi 1901<sup>3</sup>, quelques milliers se consacrent à la solidarité au sens large, et seulement un millier est spécialisé dans la SI. Parmi ces associations, seules 15 % emploient des salariés, les autres ont recours au bénévolat et au volontariat. Les ONG françaises sont encore peu professionnalisées comparées à leurs homologues anglo-saxons. Cependant, bien que peu importante, cette proportion tend à s'accroître : depuis 2000 elle a augmenté en moyenne de 9 % chaque année.

Cette professionnalisation croissante des ONG et des autres acteurs de la SI est due à plusieurs facteurs. D'une part, les fonds, publics et privés, dont ils disposent sont de plus en plus importants. L'aide publique au développement (APD) des pays de l'OCDE quoique en baisse ces dernières années a doublé depuis 1991-1992 (103,5 milliards de dollars US en 2007 contre 58,5 milliards de dollars US en 1991-1992) ; les dons nets aux ONG ont quant à eux triplé passant de 5,5 en 1991-1992 à 18,5 milliards de dollars US en 2007<sup>4</sup>.

Ces fonds supplémentaires confèrent aux acteurs opérationnels de l'aide une responsabilité croissante dans les usages faits de ces fonds ; les ONG et autres acteurs de la SI s'investissent dans l'amélioration de la qualité (en termes d'efficacité, d'efficience, de durabilité...) des actions menées. L'amélioration de cette qualité passe aussi par une professionnalisation de leurs activités : mise en place de règles et procédures, de méthodologies et savoir faire propres à leur métier.

Au-delà des nouvelles actions que ces fonds permettent de mener, apparaissent aussi des obligations de rendus de compte, d'audits financiers, de transparence sur leur utilisation et la nécessité d'une gestion financière de plus en plus stricte, impliquant la participation active de professionnels de la gestion et de la finance dans le fonctionnement des ONG.

Par ailleurs, le nombre croissant d'ONG menant des opérations de SI entraîne aussi une certaine forme de concurrence dans le secteur entre ONG françaises mais aussi avec d'autres ONG de pays occidentaux et depuis peu avec des ONG de pays en développement ou émergents. Cette mise en « concurrence » des prestations tirent aussi la qualité des actions menées vers le haut, les ONG cherchant à faire reconnaître leurs compétences afin d'être plus sollicitées.

De plus, être en capacité de se faire connaître et reconnaître, passe aussi par une meilleure stratégie de marketing et de communication institutionnelle, impliquant les professionnels de la communication dans ce secteur.

Enfin, l'expérience accumulée de 40 années en intervention d'urgence et de près de 60 années en développement, joue un rôle fondateur dans la professionnalisation : les retours sur expérience, l'apprentissage à partir des échecs et succès, les réflexions sur les bonnes pratiques ou sur les pratiques innovantes, contribuent à fonder les métiers du secteur de la solidarité.

Les ONG recherchent désormais des spécialistes, des experts que ce soit sur le terrain (médecins, ingénieurs agronomes, expert en micro finance, etc.) ou au

---

<sup>3</sup> Association loi 1901 : « L'association est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. »

<sup>4</sup> OCDE, 2009

siège (contrôleur de gestion, spécialiste de la collecte de fonds, responsable de communication, responsable de programmes, chargé de plaidoyer, etc.).

Cette évolution du secteur a entraîné naturellement l'apparition de filières de formations universitaires et scolaires spécialisées, préparant au travail dans le secteur de la solidarité ; alors que dans les années 80, voire début 90, un individu souhaitant travailler dans ce secteur ne disposait pas d'offres de formation spécialisée et acquérait ses connaissances dans le cadre pratique de son travail, aujourd'hui un jeune peut faire le choix de se former directement à un métier spécialisé du secteur de la SI.

### **2.3 Vous souhaitez travailler dans la solidarité internationale ? Suivez le guide**

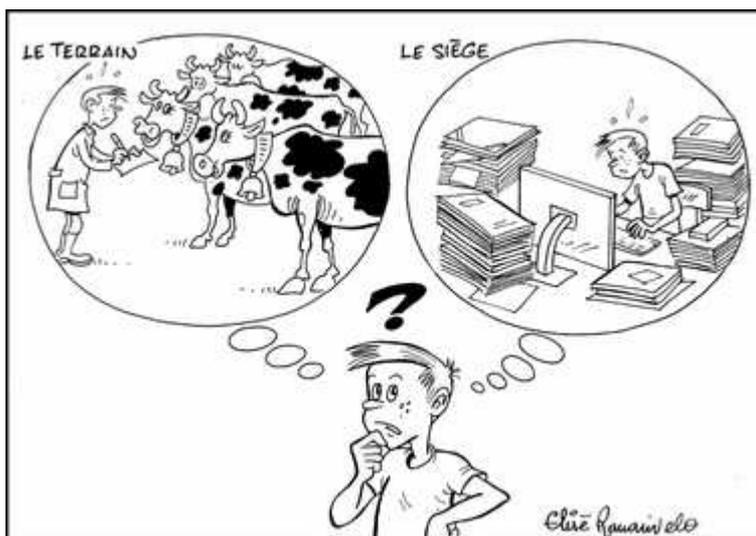
#### **Etape 1 : Définir le métier que vous souhaitez exercer dans le domaine de l'humanitaire et du développement**

Les métiers qu'il est possible d'exercer dans le domaine de l'humanitaire et du développement sont variés et font appel à des compétences multiples.

Distinguer les métiers entre siège et terrain est un exercice difficile, car si ils recouvrent des réalités différentes, la séparation entre terrain et siège reste poreuse et nombre de personnes travaillant dans le secteur de l'humanitaire et du développement sont amenées, dans le cadre de leurs fonctions ou en changeant de métiers, à travailler parfois sur le siège et parfois sur le terrain.

Sur le terrain, des professionnels exercent des métiers spécialisés en :

- santé (médecin, chirurgien, infirmier, sage-femme, prothésiste, psychologue, etc.), ou santé publique (ingénieur biomédical, épidémiologiste, etc.) ;
- agriculture et élevage (agronome, vétérinaire, etc.) ;
- protection de l'environnement (gestion des ressources, naturelles, forestier, etc.) ;
- technologie de l'information (ingénieur informaticien et/ou télécom, webmaster),
- ingénierie technique (ingénieur eau et assainissement, ingénieur hydraulique, expert en énergie, etc.) ;
- enseignement et formation (instituteur, professeur, formateur, formateur de formateurs, etc.) ;
- économie et finance (économiste, spécialiste de microfinance, sociologue, anthropologue, etc.) ;
- logistique (logisticien en charge de l'organisation matérielle de la mission, logisticien approvisionnement, logisticien transport ou affrètement, etc.) ;



- encadrement et gestion (administrateur, responsable de la gestion financière et comptable, coordinateur, chef de mission, chef de projet, animateur, etc.).

La liste est longue, ces exemples ne sont qu'un aperçu des métiers possibles exercés sur les terrains.

Le siège de l'organisation accueille d'autres corps de métiers (qui, parfois, suivant le degré de décentralisation de l'organisation, peuvent se retrouver basés physiquement sur le terrain), plus spécialisés dans les fonctions de support :

- gestionnaires de programmes, de projets, de suivi-évaluation ;
- responsables des ressources humaines (recrutement, préparation des volontaires au départ, gestion du retour,...) ;
- responsables de la gestion financière, comptable des activités, de la trésorerie, des bailleurs de fonds ;
- responsables de la communication du marketing et/ou de la recherche de fonds ;
- gestionnaires d'information, documentation, publication ;
- directeurs et responsables d'équipe en charge de l'encadrement à haut niveau.

On retrouve aussi au siège des fonctions et métiers d'expertise sectorielle qui travaille en lien avec les équipes sur le terrain.

### ***Etape 2 : Choisir la formation la plus apte à vous préparer à exercer le métier que vous avez choisi***

Parce qu'elle a engendré de nouvelles exigences et créé de nouveaux besoins de compétences, la professionnalisation du secteur a entraîné la création de nouvelles filières de formation.

Trois types de formation se sont développés pour répondre à ses besoins : les **écoles spécialisées**, les **formations universitaires** et les **sessions de formation**.

Les **écoles spécialisées** dispensent un enseignement pratique et appliqué formant leurs étudiants à être directement opérationnels à la sortie de l'école. Ces écoles peuvent dispenser des formations très spécifiques ou prodiguer un enseignement plus généraliste sur les pays en développement. Les plus connues sont :

#### ■ **BIOFORCE ([www.bioforce.asso.org](http://www.bioforce.asso.org))**

**BIOFORCE** est un centre de formation spécialisées dans les métiers de l'humanitaire. Il propose des formations de quatre mois à 3 ans aux métiers de la logistique, de l'administration, de la gestion et la coordination de programme et de missions ; et des formations courtes de quelques jours portant sur des thématiques spécifiques (gestion des stocks, eau et assainissement...).

#### ■ **IFAID ([www.ifaid.org](http://www.ifaid.org))**

L'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement forme des coordinateurs de programmes de développement sur trois ans, dont au moins un an de stage d'application.

#### ■ **Ecole internationale de commerce et de développement 3A (Afrique, Asie, Amérique latine) ([www.ecole3a.edu](http://www.ecole3a.edu))**

L'école 3A a pour objectif de former des cadres opérationnels à l'international intégrant les enjeux de la mondialisation et conscients de la nécessité du développement durable. L'école propose une formation allant jusqu'au master (5 ans).

### ■ **ISTOM (www.istom.net)**

L'École d'ingénieur d'agro-développement international propose une formation de cinq ans, sanctionnée chaque année par un stage, aux métiers de la filière agricole des pays en développement.

Les **formations universitaires** sont quant à elles très nombreuses et permettent d'obtenir des diplômes de niveaux variés.

### ■ **BAC + 2**

- Des Diplômes universitaires de technologies (DUT) dans le génie industriel et logistique. Ainsi l'Institut universitaire de technologies de Bordeaux III propose une formation de deux ans en gestion du développement et de l'action humanitaire.
- Des Brevets de technicien agricole supérieur (BTSA) dans la gestion de l'eau. Il existe même, mais uniquement dans les départements et territoires d'Outre-mer, un BTSA spécialisé en développement de l'agriculture des régions chaudes.

### ■ **BAC + 3**

- Des licences professionnelles qui forment aux métiers de la gestion de projet. L'IUT de Besançon-Vesoul propose par exemple une licence professionnelle de conduite de projets internationaux de co-développement.

### ■ **BAC + 5**

- Des magistères, qu'on intègre sur concours avec un Bac +2 et qui aboutissent au grade de master après 3 ans d'étude. Ainsi le Centre d'études et de recherches sur développement international (CERDI) propose un magistère de développement économique.
- Des masters 2 de recherche dans des thématiques variées en économie, sciences humaines et politiques ou encore en droit, tels que par exemple un master « Economie internationale et globalisation », spécialité « Gouvernance des organisations pour le développement international » à l'université de Grenoble II, ou encore un master « Etudes du développement », spécialité « Socio-anthropologie du développement » à Paris I-Sorbonne.
- Des masters 2 professionnels, en général validés par un stage d'application, sur des thématiques variées où la spécialisation humanitaire est très présente : économie, droit, sciences humaines, politiques, gestion de projet, environnement, agronomie, et santé. On peut noter par exemple la formation d'expert en ingénierie du développement local proposée par le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) qui a la particularité de pouvoir se dérouler en deux ou en quatre ans (en cas de formation en alternance).
- Des mastères spécialisés, qui concernent uniquement les formations organisées par les écoles membres de la Conférence des grandes écoles<sup>5</sup>. Dans le domaine du développement, on note, entre autres, le magistère spécialisé en gestion de l'eau délivré par l'École nationale du génie des eaux et des forêts (ENGREF) de Montpellier.

### ■ **Doctorat**

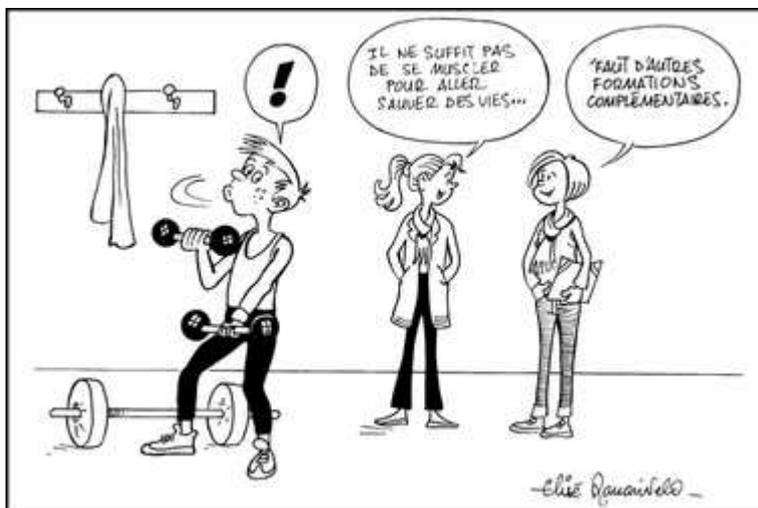
Le doctorat est l'un des grades universitaires les plus élevés en France. Il est conféré suite à la soutenance d'une thèse, fruit d'au moins trois années de recherche

---

<sup>5</sup> La Conférence des grandes écoles est une association de grandes écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement délivrant un diplôme national sanctionnant au moins cinq ans d'études après le baccalauréat.

postérieures à l'obtention d'un master 2. Ce grade est nécessaire pour devenir maître de conférences ou chercheur dans un établissement public. Ainsi, par exemple, l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) propose un doctorat en sociologie, anthropologie ou sciences économiques.

Les **sessions de formation** émanent souvent des organisations de SI et sont pour la plupart destinées aux futurs volontaires. Elles permettent de sensibiliser et de former à diverses thématiques des futurs volontaires sous forme de stages d'initiation, de séminaires ou encore de week-ends d'information. Ainsi Action d'urgence internationale (AUI) propose un stage de formation de deux semaines aux techniques de sauvetage-déblaiement. Suite à cette formation, le volontaire est intégré au fichier d'urgence d'AUI et pourra être appelé, en fonction de ses compétences, à participer à une mission d'intervention.



Face à ce panel de possibilités, le choix peut s'avérer ardu. Un rappel : gardez en mémoire que la formation que vous avez suivie n'a pas forcément à présenter une spécialité « humanitaire et/ou développement » pour que vous soyez sélectionné. Pour beaucoup d'organisation de SI, l'essentiel est que vous ayez les compétences métiers (gestion financière, droit, gestion de projets, marketing et communication...).

## Des exemples de parcours possibles

### Guillaume, 29 ans

Diplômé de géologie, Guillaume a passé plusieurs années à travailler dans le secteur privé, mais souhaite désormais mettre ses compétences au service d'un métier humanitaire.

Après avoir évalué les différentes options qui s'offrent à lui il choisit de suivre une formation de quelques mois proposée par une école spécialisée afin de devenir un technicien eau et assainissement.

Il est aujourd'hui responsable du programme eau et assainissement pour une organisation non gouvernementale au Congo.

### Nathalie, 25 ans

Depuis ses quinze ans, Nathalie est investie dans des activités bénévoles. Elle a même fait partie d'une association de jeunes ayant pour projet de construire une école au Togo. Très vite elle se rend compte des difficultés que rencontrent les associations dans leurs recherches de fonds.

Elle décide alors de faire une école de commerce qu'elle complète d'un master 2 - gestion de l'humanitaire proposé par une université.

Elle est aujourd'hui chargée de la recherche de fonds au siège d'une organisation non gouvernementale à Paris.

## **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### OUVRAGES

RITIMO, 2007, *Partir pour être solidaire ? Guide pratique de la solidarité internationale*, Paris, RITIMO, 112 p.

Thivard, E., Vigny, A., 2008, *Les métiers de l'humanitaire et du développement*, 5e éd., Levallois-Perret, Studyrama, 189 p.

INJEP et al., 2004, *L'engagement des jeunes dans la solidarité internationale*, Marly-le-Roi, INJEP, 271 p.

### RESSOURCES EN LIGNE

Le paysage associatif français, 2007, *Stat-Info. Santé, jeunesse, sports*, n° 07-04, nov. 2007, 11 p. [En ligne] [www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Stat-Info\\_07-04-ok.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Stat-Info_07-04-ok.pdf)

OCDE, 2009, *Coopération pour le développement : rapport 2009*, *Revue de l'OCDE sur le développement*, vol. 10/1, 275 p. - [En ligne] [oberon.sourceoecd.org/pdf/dac09-fre/4309012e-07-annexestatistique.pdf](http://oberon.sourceoecd.org/pdf/dac09-fre/4309012e-07-annexestatistique.pdf) cf. « Annexe statistique » sur les apports d'aide.



# LES OPPORTUNITES D'ENGAGEMENT BENEVOLE DES JEUNES DANS LES ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE EN MILIEU SCOLAIRE ET HORS SCOLAIRE

---

## 1. Témoignage

*Pierre, 22 ans, étudiant en médecine à la faculté de Tours*

**Pourquoi as-tu décidé de t'engager en tant que bénévole dans la solidarité internationale (SI) ?**

J'ai ressenti le besoin de me rendre utile, à mon petit niveau. De plus, j'avais alors le souhait, nourri de stéréotypes, de devenir médecin de brousse et m'engager bénévolement dans une association de SI me paraissait constituer une première approche intéressante de ce métier.



**Cet engagement te prenait-il beaucoup de temps ? Estimes-tu qu'un engagement bénévole et des études, en particulier de médecine, soient difficiles à concilier ?**

Mon cas est un peu particulier : nous devons alors être au moins deux vice-présidents pour le projet de SI<sup>6</sup>, mais je me suis retrouvé seul pour assumer les tâches administratives. Donc pour moi, effectivement, cela a parfois été difficile de tout concilier et j'ai dû prendre du temps sur mes loisirs. Ceci dit beaucoup d'autres étudiants y parviennent très bien.

**Y a-t-il beaucoup d'étudiants engagés dans des activités bénévoles dans ta faculté ?**

Beaucoup d'étudiants sont prêts à donner de leur temps et font du bénévolat. Cependant, ils sont surtout présents dans les associations sportives et la SI les attire moins. Je pense qu'une des raisons est financière : les subventions pour le projet de SI tombent en général juste avant le voyage ce qui implique que les fonds nécessaires pour faire avancer le projet tout au long de l'année soient avancés par les étudiants, ce que beaucoup ne peuvent pas ou n'ont pas envie d'assumer.

**Quelles sont les activités de l'association que tu as rejointe ? Quelle place y occupe la SI ?**

J'ai rejoint l'Association des Carabins de Tours en deuxième année de médecine. Son but est de participer à l'animation de la vie étudiante. Il s'agit d'une grosse structure qui comporte plusieurs pôles : santé publique, tutorats, programme d'échange, SI, etc. Le pôle SI est en progression et mène chaque année un projet de SI ainsi que des activités d'éducation au développement.

**Quels types d'activité d'éducation au développement l'association met-elle en place ?**

Lors de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, l'association tient un stand pour sensibiliser le grand public. Outre des dépliants et des panneaux de sensibilisation, nous proposons au gens de remplir un questionnaire portant sur le

---

<sup>6</sup> L'association dont Pierre fait partie est divisée en plusieurs pôles (dont le pôle SI), et chacun d'eux a à sa tête un ou plusieurs vice-présidents.

paludisme et nous le corrigeons ensuite avec eux. Le soir, nous organisons également une conférence avec des intervenants reconnus sur le sujet du paludisme (Plan, Médecins sans frontières) ouverte à tous, même si ce sont surtout les étudiants qui viennent y assister.

Outre la sensibilisation au paludisme, nous avons également l'année dernière mené une action portant sur le commerce équitable : une animatrice d'Artisans du monde est venue organiser un « repas insolent<sup>7</sup> ». Nous envisageons l'année prochaine de mener des actions de sensibilisation sur les mutilations féminines.

***En quoi consiste le projet de solidarité internationale auquel tu as participé ?***

Cette année nous avons monté un projet de soutien scolaire et d'éducation à la santé au Burkina Faso avec l'aide de deux associations burkinabés partenaires qui ont évalué les besoins des populations, fait la liaison avec les autorités locales et assuré la logistique sur place. Etant donné le nombre important d'étudiants qui partaient (45 personnes), nous avons divisé le projet en trois volets : travail d'aides-soignants dans un dispensaire, envoi de lits médicalisés, reboisement dans la partie Nord du pays (dans le cadre d'un programme mené par le gouvernement).

***A-t-il été difficile de trouver des financements ? As-tu reçu un soutien de ta faculté et de la Région pour mener à bien le projet ?***

En termes de financement, la faculté comme la Région nous ont soutenus. Cependant le soutien du Conseil régional du Centre a été bien au-delà d'un simple financement puisque nous avons eu plusieurs rendez-vous pour discuter du projet, qui nous ont incités à réfléchir aux impacts de notre projet et à la manière de les évaluer. De tous nos partenaires, la Région Centre est sans aucun doute celui qui s'est le plus intéressé au projet d'un point de vue non financier.

***As-tu suivi des formations ? Que t-ont-elles apporté ?***

L'ANEMF (Association nationale des étudiants en médecine de France) organise régulièrement des week-ends gratuits de formations. Outre les formations classiques en montage de projet, ou encore en recherche de financement, j'ai suivi des formations animées par AFRIC'IMPACT (association qui mène des actions d'éducation au développement). Cela m'a permis de prendre conscience de nombreux enjeux que je n'avais jamais envisagés, de prendre du recul et d'avoir un regard critique sur notre propre projet. J'ai ensuite tenté de transmettre ces réflexions et interrogations sur le sens de notre projet aux autres membres mais j'ai été déçu par la réaction de certains qui ont rejeté mes tentatives de débat en refusant toute remise en cause.

***La mission s'est déroulée en juillet. Allez-vous restituer votre expérience ?***

Je n'ai moi-même pas pu partir pour des raisons financières. Cependant tous ceux qui sont allés sur place doivent effectivement rendre compte de leur action. En général, la première restitution se fait fin août pour permettre à ceux qui sont partis d'assimiler leur expérience et prend la forme d'un débriefing. Elle est suivie de plusieurs réunions ouvertes à tous, qui présentent grâce à des diaporamas et des vidéos, le déroulement du projet sur place. Enfin, nous organisons une exposition photo.

***Penses-tu continuer à faire partie de l'association l'année prochaine ?***

Oui, mais je n'occuperai plus le poste de vice-président, d'abord parce que c'est l'usage dans l'association de ne pas se représenter, d'autre part parce que cela

---

<sup>7</sup> Cf. Partie sur l'Education au développement

m'a vraiment pris beaucoup de temps. Mais je continue à m'investir, en particulier dans les actions d'éducation au développement que je souhaite contribuer à développer l'année prochaine.

**Beaucoup d'associations étudiantes ont des difficultés à mutualiser leur expérience et à passer le relais aux étudiants des années suivantes. Ton association a-t-elle rencontré ce problème ? Comment y remédie-t-elle ?**

Nous arrivons en général à transmettre l'expérience d'une année sur l'autre mais pas sur plusieurs années. Nous n'avons pas de locaux suffisamment grands pour conserver des archives sur plus d'un ou deux ans. Si nous avons été capables de faire une évaluation de notre action sur les cinq dernières années, c'est grâce à la région Centre qui avait conservé tous nos rapports d'activité. Pour résoudre ce problème de place, j'envisage de scanner tous les documents écrits relatifs à l'association sur plusieurs années même si bien sûr conserver une trace écrite est plus sûr.

**Que t'as à titre personnel apporté cette expérience ? La conseillerais-tu à d'autres ?**

Je suis désormais beaucoup moins timide car j'ai été amené régulièrement à prendre la parole en public. J'ai également acquis des compétences techniques et de gestion de projet : préparation d'un budget, organisation d'une conférence, etc. Mais surtout, j'ai rencontré énormément de gens intéressants et j'ai été amené à évoluer dans ma manière de penser ce qui m'a permis de me débarrasser de certains stéréotypes quant aux actions de solidarité.

Je conseille définitivement aux jeunes de s'engager bénévolement dans des associations de solidarité non seulement internationale mais aussi locale. C'est une expérience humaine qui permet de se découvrir et de se forger ses propres opinions, qui apporte une dimension que l'on ne trouve ni dans les études, ni dans le boulot, quelque chose de vraiment spécifique au bénévolat.

## 2. Solidarité internationale - Bénévolat des jeunes

### 2.1 Le bénévolat : un statut en cours de reconnaissance

Bien qu'il n'existe pas de définition juridique, il est communément admis que : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993).

Etant donné que le bénévolat s'exerce en dehors des activités scolaires, universitaires ou professionnelles, il n'affecte en rien la situation initiale du bénévole qu'il soit lycéen, étudiant, salarié ou chômeur.

#### Le cas particulier des mineurs

Les mineurs peuvent être bénévoles, cependant leur statut présente certaines différences : un mineur a par exemple besoin de l'accord verbal, voire écrit, de ses parents avant de pouvoir adhérer à une association.

Les jeunes entre 16 et 18 ans sont électeurs et éligibles au conseil d'administration d'une association mais ils ne peuvent cependant pas exercer les fonctions de président, trésorier et secrétaire général.

Les moins de 16 ans se font remplacer soit par un parent, soit par toute autre personne habilitée, qui les représentent pour participer à la désignation des dirigeants de l'association.

Globalement les mineurs sont envisagés sous l'angle de leur nécessaire protection par des majeurs quoique étant porteurs de nombreuses initiatives.

Le bénévolat repose sur **l'absence de contrepartie**. Outre l'absence de rémunération, la différence fondamentale entre le bénévolat et le salariat est **l'absence de subordination juridique**. De ce fait, un bénévole a la possibilité de refuser, voire de mettre un terme à une mission sans être exposé à une sanction.

Cependant même si un bénévole n'a pas de contrat de travail, il est soumis à un **contrat moral** qui implique le respect de règles établies. De plus, il est possible de mettre au point une convention de bénévolat qui fixera les droits et obligations des bénévoles et de l'association.

Il faut également ne pas confondre bénévolat et volontariat. Le volontariat relève d'un statut de droit public et donne droit à une indemnité alors que le bénévolat implique l'absence de rémunération et a lieu généralement de manière ponctuelle.

Toutefois l'absence de reconnaissance juridique du bénévolat n'empêche pas une reconnaissance croissante de ce statut particulier grâce à certaines mesures : remboursement des frais liés à l'activité bénévole, création de chèque repas du bénévole ou encore création d'un passeport bénévole<sup>8</sup>.

## 2.2 Un engagement bénévole des jeunes important et multiforme

En France, on estime le nombre de bénévoles à 14 millions, soit près d'un français sur quatre. Le travail des associations repose à 90 % sur ces bénévoles, soit par manque de moyens financiers, soit par véritable choix.<sup>9</sup>

Parmi ces nombreux bénévoles, les jeunes ont la réputation d'être la frange de la population la moins représentée. Or il n'en est rien : ils le seraient tout autant voire même davantage. Les taux d'adhésion (43 %) et de bénévolat (25 %) des 15-30 ans sont quasi identiques à ceux de l'ensemble de la population<sup>10</sup>.

Au sein de cette tranche d'âge, les taux d'adhésion et les formes d'engagement varient considérablement en fonction de l'âge, de la situation, du genre, du diplôme et du niveau de vie des jeunes. Ainsi on observe par exemple que les plus engagés, parce qu'ils ont moins de contraintes que leurs aînés, sont les 15-19 ans<sup>11</sup>. Cependant ces derniers tendent à adhérer en majorité à des associations liées à l'accomplissement personnel plus qu'à la défense d'intérêts collectifs, alors qu'en vieillissant, ils s'engagent plus dans des associations à vocation altruiste.

« Les jeunes » ne sont donc pas une catégorie homogène. Au sein des 15-30 ans<sup>12</sup>, différentes sous-catégories basées moins sur l'âge que sur des situations différentes se dégagent. Selon qu'il est lycéen, étudiant, chômeur ou salarié, un jeune ne s'engage pas de la même manière, ni pour les mêmes raisons.

### L'engagement étudiant

La massification des effectifs a entraîné une diversification des identités étudiantes et de leurs engagements. On compte dans le monde étudiant un million d'adhérents d'associations et six cent mille bénévoles.

L'engagement des étudiants est particulier car il est plus envisagé comme une responsabilité individuelle que comme une participation à un tout. Il résulte non seulement d'une volonté d'agir et de former sa personnalité mais contient

#### Les associations étudiantes

Trois types d'engagés étudiants apparaissent : (i) le représentant qui a le goût de l'administration, (ii) l'intervenant qui est un bénévole au sens classique, et (iii) l'entrepreneur qui préfère fonder sa propre association.

Les associations étudiantes souvent vite fondées et peu structurées sont pourtant capables de grandes initiatives grâce à la créativité et l'énergie des jeunes qui les font vivre. Parce que les jeunes ne se reconnaissent pas forcément dans des associations seniors, les associations fondées par les étudiants représentent 42 % des engagements (Becquet V., 2009).

<sup>8</sup> Le passeport bénévole est un support écrit émis par l'association pour permettre au bénévole de conserver une trace précise de leurs missions.

<sup>9</sup> Le guide du bénévolat 2009

<sup>10</sup> INSEE, 2002

<sup>11</sup> Becquet V., 2009

<sup>12</sup> *ibid.*

aussi une dimension plus utilitariste via l'effet positif que peut avoir l'engagement sur l'insertion professionnelle.

En termes de popularité la SI arrive en quatrième position avec 9 % des étudiants engagés derrière le sport, la culture et la représentation étudiante<sup>13</sup>.

### **L'engagement des lycéens en et hors milieu scolaire**

Les lycéens sont particulièrement engagés dans les activités sportives (48 %), les activités artistiques (26 %) et dans une moindre mesure dans les activités humanitaires (15 %)<sup>14</sup>.

Le bénévolat concerne un lycéen sur quatre mais pour des activités plus occasionnelles que régulières. Les associations envisagées ou rejointes sont les associations d'aide humanitaire, de défense des droits de l'homme, de lutte contre le racisme et de défense de l'environnement.

### **Au-delà du bénévolat classique : d'autres formes particulières d'engagement**

#### ■ Le congé solidaire

La loi sur le Congé de solidarité internationale<sup>15</sup> permet aux salariés le souhaitant, et ayant une ancienneté d'au moins douze mois dans l'entreprise, de participer à une mission de SI.

Ce système permet aux salariés (jeunes et moins jeunes) qui le souhaitent de mettre à disposition leurs compétences dans le cadre de missions de solidarité ; c'est l'entreprise qui prend à sa charge les frais de la mission de son salarié sur une période allant de quinze jours à deux mois.

#### ■ Les camps chantiers internationaux

Ces camps chantiers internationaux réunissent des jeunes de nationalités diverses autour d'un projet commun. Les conditions sont simples : avoir au moins 18 ans pour les chantiers internationaux, prendre à sa charge les frais engendrés, et parfois maîtriser une langue étrangère.

#### ■ Le volontariat

Cf. partie sur le volontariat

## **2.3 Un engagement qui pourrait être encore plus important ...**

Beaucoup de jeunes ont placé leurs espoirs de changement de la société dans la sphère associative (au détriment de la sphère politique) : 85 % des 15-35 ans<sup>16</sup> font



<sup>13</sup> Houzel G., 2003

<sup>14</sup> Guillaume, J.-C., Verdon, R., 2007

<sup>15</sup> Loi n°95-116 du 4 février 1995

<sup>16</sup> Becquet V., 2009

confiance aux associations pour changer la société ce qui explique qu'ils soient prêts à s'impliquer personnellement. Pourtant, ces jeunes qui cherchent à s'engager et les associations ne se rencontrent pas toujours.

### **Les facteurs déclenchant l'engagement**

Les jeunes s'engagent dans la SI pour les autres mais également pour eux-mêmes. On distingue donc trois dimensions dans l'engagement bénévole des jeunes :

- la dimension utilitariste (s'épanouir, se distraire, se former, etc.) : il s'agit de la plus présente chez les jeunes puisqu'elle concerne 59 % des 18-25 ans<sup>17</sup> ;
- la dimension relationnelle (rencontrer des personnes, partager une passion, etc.) ;
- la dimension altruiste (aider les autres, se rendre utile, défendre ses idées, etc.).

### **Les freins à l'engagement des jeunes**

L'écart important entre le nombre de jeunes souhaitant s'engager et ceux qui le font effectivement s'explique par les freins à l'engagement qui existent.

#### Les freins exogènes aux associations :

- les parcours parfois chaotiques des jeunes ;
- la pression sociale à la réussite scolaire et professionnelle ;
- le manque d'information sur les associations : 75 %<sup>18</sup> des jeunes disent en manquer,
- le manque de temps : 75 %<sup>19</sup> des jeunes disent en manquer ;
- la préférence pour les amis et la famille qui entraîne un repli sur la sphère privée ;
- le manque d'implication des systèmes éducatifs (en dehors des initiatives individuelles).

#### Les freins endogènes aux associations :

- le manque d'intégration et de reconnaissance des jeunes ;
- le manque d'autonomie et d'initiative alors que les jeunes sont justement souvent porteurs de propositions ;
- les missions ingrates ce qui est d'autant plus grave que 20 %<sup>20</sup> des jeunes citent la reconnaissance de l'action comme critère d'engagement ;
- la logique d'autorité et la méfiance envers les jeunes ;
- l'organisation trop rigide et verticale alors que certains aimeraient avoir plus de responsabilités.

Ces freins engendrent des déceptions chez les jeunes : manque de considération, volume de missions pas assez important, et manque de formation et de conseils alors qu'ils sont très attendus.

Du fait de ce manque de rencontre entre l'offre des associations et les demandes des jeunes, on observe des associations de seniors

#### **Certains freins à relativiser**

L'engagement bénévole :

- ne pèse pas sur l'emploi du temps académique : on n'observe pas de différence de résultats entre des étudiants engagés ou non.
- n'entraîne pas une réduction des activités rémunérées des jeunes.

<sup>17</sup> Thierry, D. (dir.), 2008

<sup>18</sup> Becquet, V., 2009,

<sup>19</sup> *ibid.*

<sup>20</sup> Bazin, C., Malet, J., Thierry, D., 2009

fonctionnant de façon autocentrée et des jeunes qui s'engagent dans des associations portées par des jeunes.

#### **2.4 ... grâce aux incitations d'acteurs externes**

L'engagement bénévole des jeunes dans des associations ou actions de SI présente de nombreux intérêts :

- les associations exercent une mission d'intérêt général en contribuant à maintenir le lien social et en créant des solidarités locales ;
- cela permet aux jeunes d'acquérir des compétences qui leur seront utiles dans la vie professionnelle (montage de projets, apprentissage du travail en équipe, prise de parole, etc.) ;
- cela permet d'éduquer les jeunes à la citoyenneté (en favorisant la mixité sociale, en facilitant la coopération inter générationnelle, etc.).

Pour accompagner cet engagement, des acteurs ont des rôles spécifiques à jouer.

##### ***Le rôle des systèmes éducatifs***

Il existe des directives précises du ministère de l'Education nationale quant au bénévolat étudiant :

- les bureaux des étudiants ont entre autres comme mission de promouvoir et de faciliter le bénévolat étudiant ;
- l'établissement fournira des locaux et des équipements aux étudiants bénévoles en ayant besoin ;
- création d'un Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Par ailleurs, sur le terrain, existent de nombreuses bonnes pratiques :

- les dispositifs de validation de l'expérience ;
- la création du passeport bénévole, la mise en place d'unité d'enseignement portant sur la vie associative, la création d'un brevet d'aptitude à la gestion associative, la diffusion d'un annuaire des associations étudiantes par l'établissement, ou encore l'information aux étudiants sur la vie associative lors de l'inscription dans l'établissement.

Malgré ces initiatives, les systèmes éducatifs restent peu impliqués dans les incitations à l'engagement des jeunes. La démarche la plus structurée jusqu'à présent reste le programme « Envie d'agir »<sup>21</sup> lancé en 2002 qui s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans.

Cependant il convient d'être prudent dans les modalités d'incitation des systèmes éducatifs car l'engagement associatif perd de son sens s'il est le fruit d'une obligation et s'il fait l'objet d'une évaluation scolaire. Il perd alors sa dimension de choix d'investissement personnel.

---

<sup>21</sup> Envie d'agir est un programme du Haut Commissaire à la jeunesse. Il vise à encourager et à soutenir la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans dans tous les domaines - [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

## Le rôle des associations



Si les associations souhaitent avoir plus de jeunes bénévoles, il leur faut :

- s'interroger sur leurs pratiques d'accueil et d'intégration des jeunes ;
- partir des désirs et des activités des jeunes et respecter leurs rythmes sociaux ;
- identifier des missions spécifiques susceptibles de plaire

aux jeunes et leur accorder certaines responsabilités au sein de l'association ;

- reconnaître les compétences acquises par les jeunes au cours de leur bénévolat.

### 3. Fiche technique : jeune et solidaire en région Centre - dispositifs et conseils

Si vous ressentez le besoin de vous engager dans la SI mais sans savoir comment vous y prendre, ne vous inquiétez pas : des dispositifs existent pour vous accompagner et vous soutenir dans votre démarche.

Les modalités de cet accompagnement peuvent varier selon votre situation : lycéen, étudiant, jeune actif ou chômeur.

#### 3.1 Première étape : s'informer

Si vous n'avez aucune idée de la manière dont vous souhaitez vous engager dans la SI, la première étape consiste à vous renseigner sur les options qui s'offrent à vous. Cette recherche d'informations ciblées constitue en elle-même un début d'engagement.

Exemples : [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org) ; [www.espacebenevolat.org](http://www.espacebenevolat.org)

#### 3.2 Deuxième étape : se sensibiliser

Pour apprendre à s'ouvrir à d'autres cultures, rien ne vaut le voyage. La région Centre propose des dispositifs pour vous aider à partir que cela soit pour un séjour ou un stage.

##### ■ « Trans'Europe Centre »

Grâce à ce programme, le Conseil régional finance des séjours éducatifs permettant à des classes de partir pour une durée minimum de cinq jours. Ces séjours reposent sur un projet pédagogique porté par les professeurs et concerne les élèves d'une même classe ou d'un groupe partageant une activité commune.

##### ■ Le programme Leonardo

Ce programme permet au Conseil régional de financer des jeunes de la région souhaitant effectuer des stages dans une entreprise d'un autre pays de l'Union européenne ce qui leur permet de découvrir des pratiques professionnelles différentes

et d'acquérir une ouverture interculturelle et sociale indispensable au développement d'une citoyenneté européenne.

#### ■ **Le dispositif mobi-centre**

Ce forfait de mobilité personnel permet à tous les étudiants de la région le souhaitant d'effectuer au cours de leur cursus un ou des séjours à l'étranger grâce à une aide de la région s'élevant à soixante euros par semaine de formation ou de stage passé à l'étranger.

### **3.3 Troisième étape : s'interroger**

Avant de vous engager, il est indispensable que vous vous posiez certaines questions. Celles qui suivent ne sont que des exemples car c'est à vous de mener ce questionnement.

- Pour vous qu'est-ce que la solidarité internationale ?
- Pourquoi souhaitez-vous vous engager dans la solidarité internationale ?
- Qu'est-ce que le bénévolat ?
- Quelles compétences pensez-vous pouvoir offrir à une association de solidarité internationale ?
- Combien de temps êtes-vous prêt à engager dans votre activité bénévole ?

### **3.4 Quatrième étape : choisir**

#### ***Organisations ouvertes à tous***

#### ■ **Rejoindre une organisation de solidarité internationale (OSI)<sup>22</sup>**

Votre choix porte sur plusieurs facteurs : urgence ou développement, petite ou grande structure, bénévolat continu ou ponctuel, etc. Une fois que vous avez ciblé une ou des associations correspondant à vos choix, et que vous avez vérifié qu'ils travaillent avec des bénévoles et que vos compétences peuvent les intéresser (en consultant leur site internet ou leur plaquette de présentation, en interrogeant un ancien bénévole, etc.), vous pouvez les solliciter pour une rencontre afin de valider votre choix.

#### ■ **Rejoindre une association étudiante**

Les associations étudiantes de solidarité internationale (AESI) sont créées par des étudiants. Certaines disposent de soutiens de la part d'organismes (formations, financements et accompagnements spécifiques, etc.).

*Pour en savoir plus : en région Centre, l'association CENTRAIDER - [www.centraider.org](http://www.centraider.org) ; au niveau national, l'association étudiants et développement - [www.etudiantsetdeveloppement.org](http://www.etudiantsetdeveloppement.org), le Réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes, ANIMAFAC - [www.animafac.net](http://www.animafac.net)*

#### ■ **Rejoindre une association de migrants**

Les organisations de solidarité issues des migrations (OSIM) sont des « associations de SI fondées par un ou plusieurs migrants issus d'une même zone géographique, œuvrant pour le développement de leur communauté d'origine et/ou favorisant l'intégration des nouveaux migrants originaires de la même communauté et/ou visant à faire découvrir aux autres leur culture ». <sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Une organisation de solidarité internationale est une association dont le but est de mener des activités d'éducation au développement et/ou de mener un ou des projets de développement dans les pays du Sud.

<sup>23</sup> Thauvin E., 2004

*Pour en savoir plus : Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM) - [www.forim.net](http://www.forim.net)*

■ **Rejoindre un camp chantier international**

Un camp chantier rassemble des personnes de plus de 18 ans, venant de pays et de milieux différents, qui vivent et travaillent ensemble pendant trois à quatre semaines sur un projet d'intérêt général visant au développement d'une communauté défavorisée.

*Pour en savoir plus : [www.concordia-association.org](http://www.concordia-association.org)*

■ **Créer ou rejoindre une « Junior association »**

La « Junior association » permet aux jeunes âgés de moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en découvrant la dynamique associative. On compte aujourd'hui plus de 800 « Juniors Associations » en activité et près de 8000 jeunes mineurs porteurs de ces projets.

*Pour en savoir plus : [www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)*

■ **Créer ou rejoindre un Club solidaire**

En plus des activités propres au club (sport, musique, dessin, etc.), les membres participent à des activités solidaires.

**Organisations spécifiques aux lycéens**

Vous pouvez participer à un projet de SI dans le cadre de votre lycée.

■ **Créer une association**

La création d'une association au sein du lycée public nécessite l'autorisation du Conseil d'administration du lycée. L'association doit être présidée par une personne majeure.

Attention : votre association ne peut avoir un caractère politique ou religieux car cela va à l'encontre du principe de laïcité.

■ **Bénéficiaire du programme « Lycéens citoyens » :**

Si votre projet correspond à certains critères, la Région Centre peut le financer via le programme « Lycéens citoyens ». Le projet doit émaner d'un lycée public de la région, doit se construire en lien avec une association, une entreprise ou un laboratoire de recherche et doit toucher une des thématiques suivantes : le développement durable, le soutien aux lycéens pour l'insertion professionnelle, la lutte contre le décrochage scolaire, ou enfin l'éducation scientifique, technologique ou culturelle.

■ **Faire appel au dispositif « Actions internationales » de la Région Centre**

Le dispositif s'adresse aux lycéens et aux élèves de BTS et écoles préparatoires et permet de soutenir les déplacements pédagogiques des élèves de lycées à l'étranger organisés par les établissements scolaires publics et privés dans le cadre du cursus scolaire.

### **3.5 Cinquième étape : le bénévolat au quotidien**

**Trouver des financements**

Si vous êtes en recherche de fonds pour vos projets de SI, la Région Centre accorde une grande importance aux projets mobilisant la jeunesse (camp chantier international, éducation au développement, échanges culturels, partenariats éducatifs).

Dans le cadre de sa politique de coopération internationale, elle peut financer jusqu'à 50 % du coût total des projets inscrits dans la durée, conduits avec un

partenaire identifié et portés par un établissement public, une association ou une collectivité locale de la région.

### **Trouver le temps**

- **Le congé solidaire<sup>24</sup>**
- **Le congé de représentation**

Ce congé s'adresse aux salariés des secteurs privé et public dont l'activité bénévole nécessite des absences visant à représenter son association dans les instances créées par l'Etat ou les collectivités territoriales. Le salarié doit obtenir l'autorisation de son employeur et n'est pas rémunéré durant le temps consacré à ses activités bénévoles.

### **Se former**

- **Le financement de la formation des bénévoles**

Ce dispositif s'adresse aux bénévoles élus ou responsables d'activités et est financé par le Conseil du développement de la vie associative (CDVA).

- **Le congé de formation**

Ce congé s'adresse aux salariés du secteur privé et a pour objet de leur permettre de suivre une formation à titre individuel et à leur initiative concernant la qualification professionnelle, mais aussi la culture, la vie sociale, ou l'exercice de responsabilités associatives bénévoles.

### **Être accompagné**

- **Par les Délégués départementaux à la vie associative (DDVA)**

Leur rôle est de développer, animer et coordonner la vie associative au niveau du département. Le délégué est un interlocuteur privilégié pour tous les renseignements relatifs au bénévolat<sup>25</sup>.

- **Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB)**

L'objectif de ces centres est de faciliter les démarches des associations en permettant aux bénévoles de retrouver du temps pour mieux se consacrer à l'animation de leur association. Ces centres apportent des informations concrètes et de qualité. Ils permettent aux dirigeants d'associations de bénéficier d'un accompagnement, de conseils et surtout d'un allègement des obligations administratives et comptables<sup>26</sup>.

- **Les centres France Bénévolat**

Ces centres reçoivent et guident les bénévoles dans leurs recherches et les orientent en fonction de leurs centres d'intérêt, des activités qu'ils souhaitent exercer et de leur disponibilité.

*Pour trouver le centre le plus près de chez vous :*  
[www.francebenevolat.org/permanences](http://www.francebenevolat.org/permanences)

### **Valoriser son expérience**

- **La validation des acquis de l'expérience professionnelle ou bénévole**

Ce dispositif s'adresse aux bénévoles justifiant d'une expérience d'au moins trois ans dans une activité en rapport direct avec le titre ou le diplôme souhaité.

---

<sup>24</sup> cf. II.2.2 Les jeunes et le bénévolat

<sup>25</sup> cf. Bibliographie et organismes de ressources pour les coordonnées détaillées.

<sup>26</sup> *ibid.*

L'expérience acquise au titre des activités bénévoles peut être retenue pour obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme. Le candidat doit s'adresser au point relais-conseil ou au Dispositif académique de validation des acquis (DAVA) pour connaître les démarches à entreprendre.

Pour en savoir plus : [www.alfacentre.org](http://www.alfacentre.org), rubrique VAE (validation des acquis d'expérience).

#### **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

##### OUVRAGES

Bazin, C., Malet, J., Thierry, D., 2009, Résumé de l'étude La France bénévole 2009, 6<sup>e</sup> éd., Paris, France Bénévolat, 120 p.

Becquet, V., 2009, « L'engagement des jeunes dans l'espace public », in Roudet, B. (dir.), *Regard sur les jeunes en France*, Laval (Québec), Presses de l'université Laval, Paris, INJEP, 21 p.

Houzel, G., 2003, Les engagements bénévoles des étudiants : perspectives pour de nouvelles formes de participation civique, Paris, La Documentation française, Observatoire national de la vie étudiante, 115 p., coll. « Rapports officiels ».

##### RESSOURCES EN LIGNE

Guillaume, J.-C., Verdon, R., 2007, Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Les dossiers Insertion, éducation et société, n° 184, mai 2007, 135 p. [En ligne] [media.education.gouv.fr/file/37/8/5378.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/37/8/5378.pdf)

Oberti, A., 2006, « Paradoxe et champs des possibles », *Juris Associations*. [Mis en ligne le 15 fév. 2007] [www.injep.fr/Paradoxes-et-champ-des-possibles.html](http://www.injep.fr/Paradoxes-et-champ-des-possibles.html)

Thierry, D. (dir.), 2008, L'engagement des jeunes : analyses et recommandations, Paris, France Bénévolat, 40 p. [En ligne] [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org), rubrique Documentation / Jeunes et bénévolat.

INSEE, 2002, Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Vie associative, Paris, INSEE. [En ligne] [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Le guide du bénévolat 2009, Paris, ministère de la Santé, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, 20 p. [En ligne] [www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/GuideBenevole.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/GuideBenevole.pdf)

Thauvin, E., 2004, Les organisations de solidarité internationale issues des migrations en région Centre, Vendôme, CENTRAIDER, 23 p. [En ligne] [www.centraider.org/pdf/centraider\\_etude\\_osim.pdf](http://www.centraider.org/pdf/centraider_etude_osim.pdf)

##### SITES INTERNET

France Bénévolat : [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

# LES DIFFERENTES FORMES DE VOLONTARIAT

---

## 1. Témoignage

*Anne Lise, 30 ans, chargée de projet dans une association de solidarité locale*

***Il existe de nombreuses sortes de volontariat. Quel type de volontariat était le tien ?***

A 26 ans, je suis partie pour un volontariat de solidarité internationale de vingt quatre mois en Mauritanie avec l'Association française des volontaires du progrès (AFVP).



***Pourquoi as-tu décidé de t'engager en tant que volontaire ? Quelles étaient tes motivations ?***

J'avais envie de partir en mission à l'étranger depuis le lycée. Par la suite beaucoup de membres de mon entourage sont eux-mêmes partis. Leurs récits ont accentué mon envie de partir en volontariat. Dès mes études terminées<sup>27</sup>, j'ai postulé auprès de l'AFVP mais au cours du processus on m'a proposé un CDI dans le domaine du développement local, que j'ai accepté. Je ne suis donc finalement partie qu'à 26 ans.

***Tu es partie avec l'AFVP ? Pourquoi ? Comment as-tu choisi ta mission ?***

J'ai connu très tôt l'AFVP et je l'ai choisie car j'adhère totalement à sa philosophie d'action. Lorsque l'on souhaite partir avec l'AFVP, cette dernière propose des missions susceptibles de nous correspondre en fonction de nos profils et des préférences exprimées. Pour ma part j'avais spécifié que je souhaitais : partir dans un pays sahélien, ne pas être dans la capitale et travailler sur un projet de développement local, si possible rural.

***Seuls 10 % des jeunes qui postulent pour être volontaire partent effectivement. Selon toi quels sont les principaux atouts pour partir en tant que volontaire ?***

Le plus important est d'être motivé et de le rester car la procédure de recrutement est compliquée et longue et beaucoup se découragent avant qu'elle ne soit achevée. Il est également important de montrer que le projet de volontariat s'inscrit dans un projet de vie (on part tout de même pour deux ans !), que l'on est capable de s'adapter à une autre culture et bien sûr que l'on a les compétences requises pour mener à bien la mission.

***Avant ton départ, quelles ont été tes démarches ? Que s'est-il passé entre le moment où tu as postulé et le départ ?***

Suite à l'envoi de mon dossier de candidature, l'AFVP m'a convoquée pour un premier entretien. Cette première rencontre visait surtout à évaluer mes motivations (s'assurer que je ne souhaitais pas partir pour fuir quelque chose). Cet entretien ayant été concluant, j'ai ensuite effectué un stage de préparation de dix jours avec d'autres personnes sélectionnées qui visait à nous faire nous interroger sur les raisons de notre départ, sur les enjeux et les fondements du développement et de la

---

<sup>27</sup> Anne Lise a suivi un magistère d'économie au CERDI, spécialisation développement économique dans les pays en développement.

solidarité internationale, etc. Il s'agissait pour ma part de questions que je m'étais déjà posées depuis longtemps mais cela a quand même été intéressant car réfléchir en groupe apporte toujours de nouveaux éléments. Après ce stage, j'ai attendu que l'AFVP me trouve une mission. La première que l'on m'a proposée m'a convenu ; j'ai donc effectué un deuxième stage, de quatre jours cette fois, afin d'être préparée à cette mission spécifique. Etant donné que cette dernière s'inscrivait dans un projet de la Région Centre, j'ai également rencontré, avant de partir, les partenaires français de la Région.

***Le processus de recrutement d'un volontaire est souvent long. Cela a-t-il entamé ta motivation ? As-tu été bien accompagnée ?***

Pour ma part, étant extrêmement motivée, je n'ai, à aucun moment du processus de recrutement, éprouvé de découragement. L'AFVP m'a préparée au mieux avant le départ et sur place j'ai été accueillie par le bureau local de l'AFVP<sup>28</sup>. Enfin j'ai également bénéficié de l'appui de la Région Centre qui m'a fait rencontrer des interlocuteurs et partenaires pertinents pour ma future mission.

***Quelles étaient les motivations des volontaires que tu as rencontrés ?***

Une motivation présente chez tous est cette envie d'aller à la rencontre de l'Autre. Cependant on observe également d'autres motivations, notamment pour un grand nombre de volontaires, partir est une étape indispensable de leur parcours professionnel.

***Pour toi qu'est ce qu'un volontariat ?***

Des convictions et un engagement, une aventure (même si elle est cadrée) et des rencontres : avec une autre culture, avec d'autres français partageant les mêmes convictions et avec soi-même car on apprend à repousser ses limites.

***En quoi consistait exactement ta mission ? Faisais-tu partie d'une équipe ?***

Ma mission s'inscrivait dans un projet de la Région Centre en place depuis déjà trois ans<sup>29</sup>. Sur place l'équipe était déjà constituée d'un volontaire et d'un Mauritanien. La première année, ma mission a consisté essentiellement à du transfert de compétences et à l'appui de l'animateur mauritanien dans la mise en place d'un centre de ressources destiné aux collectivités locales. Mais très vite nous avons décidé d'une nouvelle répartition des rôles au sein de l'équipe et au bout d'un an j'ai été mise à disposition du Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR, association partenaire de la Région Centre sur le projet) afin de faire la liaison entre le centre de ressources, le GRDR et la Région Centre.

***Comment s'est déroulée ta mission ? As-tu rencontré des difficultés ?***

La mission s'est dans l'ensemble bien déroulée mais j'ai évidemment rencontré certaines difficultés. Tout d'abord, je me suis retrouvée en porte-à-faux entre la Région Centre qui avait des objectifs bien précis, et les réalités locales qui font que les attentes ne sont pas toujours les mêmes, notamment en termes de délais. La pression des délais a également eu comme impact négatif de me pousser à me substituer à certains moments aux employés mauritaniens plutôt qu'à leur transférer mes compétences ce que j'ai beaucoup regretté. Par ailleurs, ayant beaucoup d'interlocuteurs institutionnellement différents, j'avais parfois du mal à mettre tout le

---

<sup>28</sup> Ces bureaux sont présents dans la plupart des pays dans lesquels l'AFVP envoie des volontaires.

<sup>29</sup> La Région Centre et la wilaya du Gorgol (Mauritanie) ont signé un accord de partenariat en 2001 dont un des volets est le projet sur lequel Anne Lise a travaillé : l'amélioration des capacités des équipes communales à assurer le développement de leur territoire grâce notamment à la création d'un Centre régional d'appui aux collectivités locales du Gorgol.

monde d'accord et à faire avancer le projet. Enfin, je me suis sans cesse interrogée sur la légitimité de l'action que je menais. Malgré la volonté d'instaurer une stratégie au niveau de la région du Gorgol, j'avais la sensation que nous faisons du saupoudrage là où il aurait fallu travailler plus sur des actions à long terme. Pourtant des réalisations ont été faites dans le cadre du projet ; je pense que c'est moi qui ai eu du mal à certains moments à y trouver ma place.

***Dans quel état d'esprit es-tu arrivée en Mauritanie ? Comment t'es-tu adaptée ?***

Je suis arrivée fortement motivée par ma mission et je souhaitais passer le plus de temps possible au sein de la communauté mauritanienne. Grâce à mes collègues mauritaniens, très ouverts, et à des volontaires déjà sur place, je me suis très vite intégrée et j'ai passé la plupart de mon temps libre avec des amis mauritaniens. Mon adaptation a été d'autant plus facile qu'en cumulant mes stages<sup>30</sup> et mes séjours, j'avais déjà passé près de huit mois en Afrique subsaharienne avant même de débiter ma mission. Mon seul regret est de n'avoir pas réussi à parler pulhar.

***Penses-tu que le volontariat puisse avoir certains effets pervers (tant au Nord qu'au Sud) ?***

Le risque est de faire, parce qu'on est pressé par le temps, non pas un transfert de compétences, mais à la place des locaux, comme cela a été parfois le cas pour moi. D'autre part, je pense que s'ils sont mal préparés, des volontaires peuvent abandonner en cours de mission et revenir avec une vision négative du pays où ils sont allés.

***Qu'as-tu retiré de cette expérience ? Qu'est-ce qui a changé dans ta vie ?***

Dans ma vie personnelle je crois que le plus grand changement reste définitivement mon mariage dans trois mois avec un Mauritanien que j'ai rencontré pendant ma mission.

***Comment s'est passé ton retour ? As-tu été accompagnée ?***

Cela a été très dur d'un point de vue personnel car je ne savais pas encore ce qu'il allait advenir de ma relation avec celui avec qui je vais finalement me marier. Par contre mon objectif professionnel était très clair et j'avais commencé à préparer mon retour depuis quelques mois déjà. A mon retour j'ai fait un stage de quatre jours avec l'AFVP afin de mettre des mots sur mon vécu, de travailler sur mon CV (les termes ne sont pas les mêmes en solidarité internationale et locale) et d'échanger avec les autres volontaires. Je n'étais pas stressée financièrement dans ma recherche de travail car j'ai pu toucher les Assedic grâce à mon CDI d'un an que j'ai effectué avant de partir en mission. Mais surtout je pense que si mon retour s'est bien passé (et ce n'est pas le cas pour tous les volontaires) c'est parce que j'étais décidée à rentrer et que je m'y étais préparée depuis plusieurs mois.

***Quel a été l'impact de cette expérience sur ton parcours professionnel ? Est-elle reconnue ?***

Le volontariat n'est pas reconnu en dehors du domaine de la solidarité internationale. Moi-même, si j'ai trouvé sans trop de difficultés un emploi lorsque je suis rentrée, c'est parce que le travail des collectivités locales est lui reconnu et que j'avais travaillé un an avant de partir en volontariat. Même dans le domaine du développement local, l'expérience à l'étranger n'est pas forcément facile à valoriser,

---

<sup>30</sup> Anne Lise a dans le cadre de son magistère au CERDI réalisé trois stages : un stage d'observation dans une ONG au Sénégal, un stage dans une mutuelle de santé à Bamako, et un stage avec le GRDR à la fois au Mali et au Sénégal.

alors que dire des entreprises... Et pourtant ! Au cours de ma mission j'ai conduit des tâches et assumé des responsabilités que l'on ne m'aurait jamais confiées en France. Ce manque de reconnaissance est un peu frustrant.

**Quel serait ton message pour des jeunes qui hésitent à partir en volontariat ?**

Le volontariat est une expérience exceptionnelle qui m'a personnellement beaucoup apporté. Mais je suis persuadée qu'elle n'est enrichissante que si on part avec les bonnes motivations. Interrogez-vous pour savoir pourquoi vous souhaitez partir. Partez dans l'idée de l'échange et du partage. Renseignez-vous sur le pays dans lequel vous allez partir. Et surtout partez dans l'idée que vous allez être l'étranger et que vous devrez faire preuve d'humilité et vous adapter. Et si vous partez, prenez soin de vous : à force de dépasser ses limites, on a parfois tendance à trop s'oublier et cela n'est bon ni pour soi ni pour la mission.

**2. Solidarité internationale et volontariats**

**2.1 Le volontariat : un statut mixte entre salariat et bénévolat**

Le volontariat concerne tous ceux, en particulier les jeunes, qui souhaitent s'engager sur le long terme dans des actions de solidarité locale ou internationale.

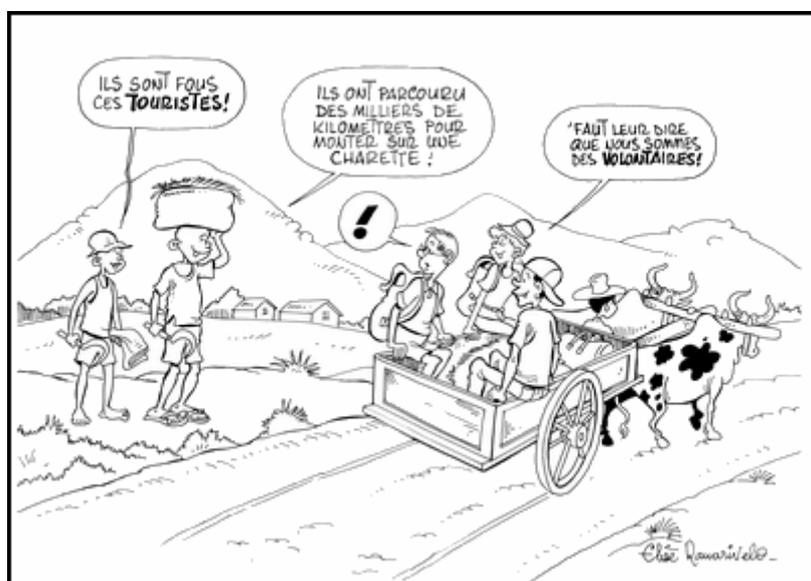
Il n'y a pas de définition juridique générale du volontariat, mais plutôt des définitions et des statuts propres à certaines situations.

Ce qui est établi est que le volontariat ne relève ni du salariat ni du bénévolat.

Différences entre le volontariat et le bénévolat	Différences entre le volontariat et le salariat
Le volontaire dispose d'un statut spécifique mais pas le bénévole.	Le volontaire ne « vend » pas son travail : il ne perçoit pas de salaire mais touche des indemnités.
Le bénévole n'est pas rémunéré. Le volontaire est indemnisé.	Le montant de ces indemnités ne dépend ni de la fonction que le volontaire exerce ni de l'activité qu'il pratique.
Un bénévole est soumis à un contrat moral qui implique le respect de règles établies.	Le volontaire signe un contrat avec l'organisation mais il n'existe aucun lien de subordination entre l'association et le volontaire.

Du fait de ce statut mixte, tous les volontaires signent un contrat avec l'organisation où ils travaillent afin que les conditions d'exercice de leur volontariat soient clairement déterminées.

Il existe différents types de volontariat (Cf. partie 2.2 et 2.3) mais ces derniers présentent cependant des points communs. Le volontaire :



- s'engage d'une manière formelle, par contrat, pour une durée limitée et pour une mission d'intérêt général ;
- perçoit une indemnité de subsistance qui n'est pas assimilable à un salaire et bénéficie d'une couverture sociale ;
- peut travailler uniquement dans des organismes

sans but lucratif (collectivités publiques, associations, ONG, ...) ;

- est dans la plupart des cas placé sous l'autorité de l'Etat.

Les statuts de volontaires sont nombreux et ont beaucoup évolué au cours des dix dernières années. Nous nous intéresserons uniquement à ceux liés à la solidarité locale et internationale.

## 2.2 Le volontariat le plus répandu : le volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI remonte aux années soixante mais ce n'est qu'en 1986 qu'est promulgué le premier texte le concernant. Ce décret accorde aux volontaires une couverture sociale ainsi qu'une prime de réinsertion. Par la suite les décrets de 1995 et de 2005 lui accordent un statut social à part entière et établissent la liste des organisations agréées par le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) : par exemple l'AFVP (cf. encadré ci-contre). Certains volontaires partent avec des organisations non agréées. Les conditions de volontariat spécifiées dans le décret ne s'appliquent alors pas à leur cas.

Ce volontariat est assez répandu : en 2003 près de 1 800 volontaires sont partis au titre du décret et plus de 2000 hors décret. Les jeunes sont majoritaires puisque les 20-30 ans représentent près de 70 % des volontaires.

Le volontaire est « une personne qui va, bénévolement, mettre ses compétences au service de populations en ayant exprimé le besoin, dans un pays étranger, pour une durée limitée, dans le cadre d'une association reconnue, dans des situations d'urgence ou pour la coopération au développement<sup>31</sup>».

Le volontaire s'engage entre douze et vingt-quatre mois et la durée cumulée de ses missions ne peut excéder six ans. Ce statut offre des garanties aux volontaires : formation au départ, indemnités, prise en charge des frais de voyage, couverture sociale avec retraite, appui au retour de mission, etc.

Parmi les VSI on distingue notamment deux types de volontariat :

- le volontariat de courte durée : quelques semaines à six mois, missions d'urgence ou missions

temporaires d'appui à des projets de développement ;

- le volontariat de longue durée : engagement de plus de six mois sur des projets de réhabilitation ou de développement.

Cependant pour pouvoir bénéficier de ce statut les volontaires doivent partir avec une association agréée par le ministère des Affaires étrangères et européennes. En cas de départ avec une ONG non agréée il faut particulièrement faire preuve de prudence et se renseigner soigneusement avant de partir.

### **Motivations : qui sont les volontaires de solidarité internationale ?**

Les motivations des volontaires sont variées et difficiles à classer, mais certaines grandes tendances se dégagent cependant :

- le besoin de se réaliser ;
- le désir d'être utile ;
- l'envie de rencontrer d'autres cultures ;
- le refus ou la fuite ;

#### **L'AFVP**

L'Association française des volontaires du progrès (AFVP) est une association loi 1901, créée en 1963. Elle « a pour objet de permettre à des jeunes de manifester leur solidarité avec les populations d'autres pays en s'associant à leurs efforts et en participant, à leur côté et à titre volontaire, à des actions liant dynamiques de développement et de changement social, promotion des cultures et émancipation des femmes et des hommes, et d'en témoigner à leur retour dans leurs pays d'origine. Elle affirme en cela sa vocation à promouvoir et développer auprès des jeunes les pratiques de la solidarité » (Article 1 des statuts de l'AFVP).

Son rôle auprès des volontaires consiste à les recruter, les former, et à les accompagner, avant, pendant et après leur mission. En 45 ans d'existence, elle a envoyé plus de 10000 volontaires en mission dans plus de 40 pays.

L'AFVP travaille en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) qui reconnaît en l'AFVP un partenaire nécessaire à l'accomplissement de son programme de solidarité à l'égard des pays en développement. C'est dans ce cadre qu'elle a signé en décembre 2006 un contrat triennal d'objectifs et de moyens, qui fait d'elle un « opérateur de MAEE ». L'échéance de ce premier contrat arrivant à son terme, un nouveau partenariat est actuellement en négociation. Des réflexions sont en cours concernant une éventuelle évolution des activités de l'AFVP. Outre sa mission d'envoi de volontaires, cette dernière deviendrait « France volontaires », une plate-forme d'appui aux différents acteurs des volontariats internationaux, lesquels volontariats seraient regroupés sous l'appellation commune VIES (Volontariat internationaux d'échange et de solidarité).

Pour en savoir plus : [www.afvp.org](http://www.afvp.org)

<sup>31</sup> Thivard, E., Vigny, A., 2008

- l'imitation d'un modèle ;
- la volonté de se tester ;
- le souhait de favoriser son avenir professionnel ;
- et une motivation qui n'est pas clairement formulée mais qui transparait : le besoin de passer par une phase de transition entre la sortie de l'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte.

Toutes ces motivations dessinent des profils bien particuliers de volontaires ou d'aspirants volontaires : l'idéaliste, le militant, l'opportuniste, le professionnel, l'occasionnel, l'aventurier, etc. Le point commun de tous ces profils reste cependant le souhait de vivre une expérience forte et enrichissante.

Cependant toutes les motivations et tous les profils ne sont pas forcément adaptés, et c'est pourquoi le processus de recrutement est devenu de plus en plus sélectif à mesure que le VSI gagnait en popularité : seuls 10 % des candidats partent effectivement en mission.

### ***L'avant et l'après : des étapes essentielles au succès du VSI***

#### **■ Le processus de recrutement**

Outre la motivation, les associations recherchent donc désormais chez les volontaires des compétences et des qualités adaptées à leurs besoins.

Un volontaire de la solidarité internationale doit donc non seulement être une

personne majeure, compétente, engagée et capable de s'adapter et de s'ouvrir à des réalités et cultures différentes, mais il lui faut également :

- avoir une certaine résistance au stress ;
- supporter l'éloignement de l'environnement familial et amical ;
- supporter l'isolement géographique ;
- savoir travailler et vivre en équipe tout en étant autonome ;
- avoir un bon équilibre psychologique ;
- disposer de compétences professionnelles avérées.

Le processus de recrutement est long, voire fastidieux, mais outre que cela est nécessaire aux ONG, cela permet aux volontaires de structurer et d'affirmer leur engagement.

#### **■ La formation des volontaires**

Afin de gagner en efficacité, les associations ont mis en place des préparations au départ. Cette préparation est obligatoire pour tous les volontaires qui relèvent du décret. La durée de ces préparations peut aller de quatre jours à trois semaines.



Ces préparations constituent un dernier filtre pour les associations et leur permettent de réduire le taux de retours prématurés. Quant aux volontaires, elles leur apportent une connaissance de la structure avec laquelle ils partent : elles les aident à confirmer ou infirmer leur démarche et leur permettent de rencontrer d'anciens volontaires.

#### ■ **Le retour et la réinsertion**

L'expérience vécue par le volontaire tend à créer un décalage par rapport à sa société d'origine. Les associations, conscientes des difficultés au retour rencontrées par la plupart des volontaires, ont développé différentes aides pour les accompagner dans ce processus : débriefing, assistance administrative, mais surtout aide pour la recherche d'emploi. Cette aide est essentielle car trouver un emploi rapidement est souvent pour les anciens volontaires le meilleur moyen de se réinsérer. Cela est souvent plus facile pour les volontaires disposant d'une expérience professionnelle avant le volontariat, ce qui explique en partie l'exigence de plus en plus d'ONG lors du recrutement d'une expérience professionnelle des candidats d'au moins deux ans. L'aide des ONG dans la recherche d'emploi des anciens volontaires peut passer par le financement d'un bilan de compétences ou encore par l'organisation de sessions d'aide à la recherche d'emploi qui cherchent surtout à faire prendre conscience aux volontaires de l'utilité professionnelle de la mission qu'ils ont accomplie.

#### ■ **L'utilité de la mission**

Sans même considérer l'utilité réelle ou non de la mission du volontaire, il est incontestable que celle-ci se révèle être une école de vie et d'apprentissage de la citoyenneté pour le volontaire ainsi que pour ceux à qui il transmettra son expérience.

Les volontaires reviennent souvent différents dans leur relation à l'autre, plus ouverts à d'autres cultures, plus tolérants pour d'autres religions, plus attentifs aux questions sociales, plus aptes à juger la valeur relative de toute chose et motivés par un investissement auprès des plus démunis.

La transmission de leur expérience s'inscrit dans un souci de prolongement de l'action via un travail d'éducation au développement en France. Ce travail facilite leur réinsertion car, d'acteurs de développement dans le Sud, ils peuvent alors devenir acteurs de changement dans le Nord.

#### ■ **La critique**

Conçu à l'origine pour favoriser la rencontre et l'échange, le volontariat est désormais plus un moyen d'apporter des compétences professionnelles à des projets d'aide au développement. Il existe une concurrence entre le système de volontariat et l'emploi des compétences locales. Utilisé à mauvais escient, le volontariat peut aboutir à une substitution ne valorisant ni les savoir-faire locaux (bien souvent supérieurs en qualité), ni l'émergence des acteurs sur place.

*Pour en savoir plus sur le VSI : Le MAEE - [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) ; Le Comité de liaison des ONG de volontariat - [www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org) ; l'AFVP - [www.afvp.org](http://www.afvp.org)*

Attention : ne confondez pas le VSI et le volontariat civil international (VIE et VIA), décrit dans la partie ci-après.

## 2.3 Les autres volontariats

### **Le Service volontaire européen (SVE)**

Créé en 1996, le SVE permet aux jeunes européens de 18 à 30 ans, originaires d'un pays faisant partie du dispositif, de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant deux à douze mois. Ces missions peuvent s'effectuer dans des domaines (environnement, animation, sport et loisirs, etc.) et des structures (ONG, collectivités locales, établissements publics à but non lucratif) variés.

L'organisme d'envoi se charge d'assurer la préparation avant le départ et le suivi du volontaire. Ce dernier bénéficie également d'une prise en charge totale sur place et d'une indemnité mensuelle. A l'issue de sa mission le volontaire se voit remettre un certificat de SVE qui permet d'évaluer son activité en tant que volontaire et de mentionner les compétences qu'il a acquises.

Pour partir en tant que volontaire européen, il est nécessaire de prendre contact avec une organisation d'envoi dans son pays de résidence et d'être patient : au moins cinq mois s'écoulent entre le premier contact avec l'organisation d'envoi et le départ effectif.

*Pour en savoir plus : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)*

### **Le Service civil volontaire (SCV)**

Le SCV n'est pas une nouvelle forme de volontariat mais un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, de nationalité française ou résidant en France depuis plus d'un an, qui chapeaute les différents volontariats déjà existant. Ainsi le volontariat de cohésion sociale et de solidarité et le volontariat associatif décrits ci-après peuvent rentrer dans le cadre du SCV.

<b>Attention :</b> ce statut est incompatible avec toute activité rémunérée à l'exception de la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques ainsi que des activités accessoires d'enseignement.
---

Ce cadre défini en 2006 comporte :

- une mission d'intérêt général durant six, neuf ou douze mois ;
- un tutorat personnalisé, un programme de formation civique et un accompagnement vers l'emploi pour le volontaire ;
- une prise en charge à 90 % par l'Etat de l'indemnité versée au volontaire.

*Pour en savoir plus : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances - [www.servicecivilvolontaire.fr](http://www.servicecivilvolontaire.fr) ; Haut Commissaire à la jeunesse - [www.volontariat.gouv.fr](http://www.volontariat.gouv.fr)*

### **Le Volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité (VCCSS)**

Ce dispositif existant depuis 2000 s'adresse aux jeunes âgées de 18 à 28 ans, ayant la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, et leur permet de s'engager dans des missions d'intérêt général. Le VCCSS permet aux jeunes le souhaitant de s'investir au sein d'une ambassade, d'une entreprise, d'une ONG ou encore d'une collectivité locale pour une période allant de six à vingt-quatre mois. Le volontaire bénéficie d'une indemnité, d'une couverture sociale et d'éventuels avantages en nature.

### **Le Volontariat associatif**

Le volontariat associatif concerne toute personne âgée de plus de 16 ans, de nationalité française ou résidante en France depuis plus d'un an, qui souhaite mener une mission d'intérêt général en France, dans l'UE ou dans l'espace économique européen.

Le volontaire associatif s'engage pour une durée de un à vingt-quatre mois au sein d'une association ou d'une fondation agréée et bénéficie d'une indemnité et d'une couverture sociale.

*Pour en savoir plus : Haut Commissaire à la jeunesse - [www.volontariat.gouv.fr](http://www.volontariat.gouv.fr)*

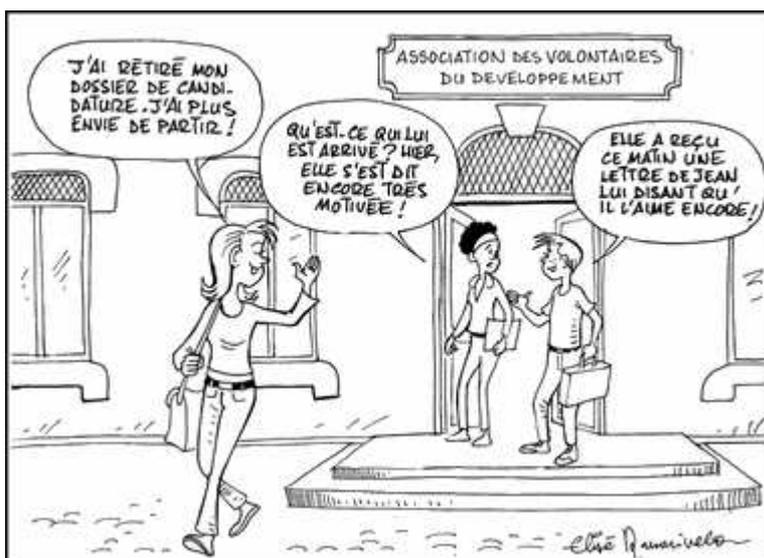
### **Le Volontariat civil international**

Le Volontariat international en entreprise (VIE) et le Volontariat international en administration (VIA) (qui rentre dans le cadre du SCV) concernent les jeunes ressortissants de l'Union européenne âgés de 18 à 28 ans souhaitant effectuer une mission d'ordre commercial, technique ou scientifique au sein d'une entreprise ou d'une administration française à l'étranger, pendant six à vingt-quatre mois.

Le VIE s'effectue en entreprise et le VIA en ambassade, au consulat, au service de coopération et d'action culturelle, ou encore à la mission économique, et les volontaires perçoivent une indemnité mensuelle.

Si vous êtes intéressé par un VIE vous pouvez démarcher directement les entreprises ou consultez les offres sur le site du Centre d'information sur le volontariat international (CIVI). Si vous êtes intéressé par un VIA, vous devez obligatoirement passer par le site du CIVI.

*Pour en savoir plus : Centre d'information sur le volontariat international - [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)*



### **Le Volontariat des Nations Unies (VNU)**

Les volontaires des Nations Unies sont des professionnels aux compétences spécifiques. Ils s'engagent pour des missions durant six, douze ou vingt-quatre mois, qui consistent à soutenir des activités de développement et qui impliquent de travailler avec des agences de l'ONU, des gouvernements et des ONG.

Pour être volontaire des Nations Unies, il faut être

âgé d'au moins vingt-cinq ans et justifier d'une expérience d'au moins cinq ans dans le cadre de la coopération internationale des états.

*Pour en savoir plus : UN volunteers - [www.unv.org](http://www.unv.org)*

## **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### OUVRAGES

RITIMO, 2007, Partir pour être solidaire ? Guide pratique de la solidarité internationale, Paris, RITIMO, 112 p.

Thivard, E., Vigny, A., 2008, Les métiers de l'humanitaire et du développement, 5e éd., Levallois-Perret, Studyrama, 189 p.

Trousseau-Magny, I. (collab.), 2001, Guide du volontariat de solidarité internationale, Paris, Clong-Volontariat, Coordination Sud

Yala, A., 2005, Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë, Paris, éd. Charles Léopold Mayer, 238 p.

### RESSOURCES EN LIGNE

Balmay, D., Fiche n°1 – Définitions : bénévolat, volontariat, salariat, 2006, Paris, France Bénévolat, 3 p. [Mis en ligne en février 2009]  
[www.francebenevolat.org/uploads/documents/Fiche\\_juridique\\_definitions\\_V\\_12\\_2006.pdf](http://www.francebenevolat.org/uploads/documents/Fiche_juridique_definitions_V_12_2006.pdf)

RITIMO, Fiche Bénévoles et volontaires, 2007, Paris, RITIMO. [En ligne]  
[www.ritimo.org/dossiers\\_thematiques/volontariat/FichePrat\\_benevoles\\_intro.html](http://www.ritimo.org/dossiers_thematiques/volontariat/FichePrat_benevoles_intro.html)

### SITES INTERNET

Agence pour le volontariat étudiant : [www.volontariat-etudiant.fr](http://www.volontariat-etudiant.fr)

Portail francophone de la solidarité internationale : [www.portail-humanitaire.org](http://www.portail-humanitaire.org)



# EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

---

## 1. Témoignage

*Alexis, 35 ans, agriculteur dans l'Eure-et-Loir*

Alexis fait partie depuis trois ans de l'association des Agriculteurs français et développement international (AFDI) d'Eure-et-Loir, dont il est aujourd'hui le président.

L'AFDI 28 est une petite association qui appuie deux coopératives rizicoles au Burkina Faso dans la gestion et la commercialisation du riz et qui réalise également des actions de sensibilisation au développement auprès de lycéens.



Alexis a déjà un passé d'engagements bénévoles lorsqu'un de ses amis, agriculteur lui aussi, lui propose de partir en mission découverte avec l'AFDI 28. Le but de ces missions au Burkina Faso, organisées régulièrement par l'association, est de faire découvrir à celui qui part une autre culture ainsi que les partenaires et les activités de l'AFDI 28 sur place. Le voyage permet de sensibiliser non seulement la personne qui part, mais également son entourage auprès de qui elle va, à son retour, témoigner. La plupart du temps la personne participant à une mission découverte décide à l'issue de cette dernière de s'engager comme bénévole dans l'association. La mission à laquelle Alexis participe est issue d'une demande des deux coopératives rizicoles burkinabés partenaires de l'AFDI 28 qui souhaitent améliorer leur organisation interne et qui sollicitent l'AFDI 28 pour les conseiller dans leur démarche. Avant le départ, Alexis est préparé par les autres membres de l'équipe, qui eux sont déjà partis sur place, au décalage culturel qu'il risque de vivre.

Ce voyage permet à Alexis de prendre conscience de problématiques auxquelles il n'avait jamais pensé auparavant telles que l'interaction des politiques agricoles des différentes régions du monde entre elles ou encore l'utilité des échanges pour faire changer les choses. L'approche de l'AFDI 28 qu'il trouve réaliste et non culpabilisante, le convainc à son retour de s'engager comme bénévole pour l'association.

L'AFDI est fondée dans les années 70 suite aux grandes sécheresses en Afrique. Très vite des antennes apparaissent dans la plupart des départements français. L'AFDI 28, créée vingt cinq ans plus tôt, reste pour l'instant une structure modeste, avec une quarantaine d'adhérents, une quinzaine de membres actifs et aucun permanent. L'association privilégie les échanges :

- Nord/Sud : par des missions de conseil des membres de l'AFDI sur place auprès de leurs partenaires ou par des missions découverte,
- Sud/Sud : par le financement par l'AFDI de visites de ses partenaires dans d'autres coopératives Burkinabé, ou de formations thématiques.
- Sud/Nord : par des visites de ses partenaires Sud dans des exploitations de l'Eure-et-Loir.

Outre ces échanges avec le Burkina Faso, L'AFDI 28 tente en France de mener des actions de sensibilisation sur la situation agricole de l'Afrique. Comme beaucoup d'acteurs de la SI, l'AFDI 28 mène des activités d'éducation au développement sans pour autant leur donner ce nom. Ainsi, Alexis préfère parler d'information sur une

situation inconnue de la plupart des français ou encore de « chasse aux idées reçues » comme « *l'africain vit au jour le jour* ».

La majorité des actions de sensibilisation de l'AFDI 28 a lieu dans des lycées agricoles. Lors de ces interventions, les animateurs se munissent d'expositions pédagogiques, de présentations power point, de films, de photos ou encore d'échantillons de produits agricoles. Si jusqu'à présent l'association a restreint ses actions aux lycées agricoles, c'est parce que les animateurs de l'AFDI 28 partent du principe qu'il est plus facile de sensibiliser des élèves qui maîtrisent déjà une partie de la problématique (l'agriculture). Et pourtant l'exercice n'est pas facile pour autant : pour beaucoup d'élèves la connaissance qu'ils ont de l'Afrique se limite au fait de savoir qu'il s'agit d'un continent. Il faut les faire se questionner et les sortir de leurs préoccupations quotidiennes, ce qu'Alexis trouve parfois particulièrement ardu. Pour accomplir au mieux cette tâche, il évite désormais de s'adresser à de grandes assemblées. Il observe en effet qu'il est beaucoup plus efficace de s'adresser à une classe car il suffit alors qu'un ou deux élèves soient sensibles à la question pour provoquer un effet boule de neige. De plus avec un petit effectif, il est possible d'introduire des éléments d'animation qui contribuent à intéresser les élèves, comme par exemple leur faire comparer du riz étuvé et du riz blanc.

Parfois, malgré ses efforts, Alexis a la sensation que le message ne passe pas auprès des lycéens, ou du moins que cela n'entraîne aucun désir d'action de leur part. C'est pourquoi il est très surpris lorsque quatre mois après avoir mené une session de sensibilisation, trois des élèves de la classe viennent le trouver et lui font part de leur désir de mener une journée de sensibilisation sur le développement dans leur lycée. Ces jeunes sont aujourd'hui bénévoles à l'AFDI 28.

Limitée jusqu'à présent aux lycées agricoles, l'AFDI 28 commence à élargir son cercle d'action. Ainsi, suite à la demande d'un de ses partenaires financiers, l'association sera amenée à intervenir à l'occasion de séminaires de sensibilisation auprès des employés de ce même partenaire. Elle a aussi mis en œuvre, via l'AFDI Centre et avec succès, une formation/conférence sur le développement en Afrique qui a attiré un public varié, dont beaucoup de professeurs. Cela réjouit Alexis car il considère en effet que sensibiliser et conscientiser les élèves est un travail de longue haleine qui doit pour porter ses fruits être relayé par le plus d'acteurs possibles, qu'il s'agisse des associations ou de l'école. Ce qu'Alexis regrette c'est de ne pas avoir contacté ces professeurs afin de les encourager à sensibiliser leurs élèves à la problématique de la conférence. Capitalisant sur cette expérience, il compte être plus réactif lors de la prochaine conférence et souhaite également élargir le public visé par les actions de l'AFDI 28, notamment en sensibilisant des élèves de lycées non agricoles.

L'expérience d'Alexis en tant que bénévole de l'AFDI 28 correspond à ses attentes car elle lui apporte des éléments de réflexion, lui permet de découvrir des sociétés autres que la société française et européenne, bouleverse ses idées reçues et lui permet de prendre du recul par rapport à son activité professionnelle, souvent très prenante. Cependant il éprouve aussi quelques frustrations comme le sentiment de savoir que l'AFDI 28 pourrait faire beaucoup plus dans le domaine de la sensibilisation au développement mais aussi dans celui de la communication au niveau du département pour attirer plus d'adhérents ; mais il reconnaît qu'elle manque de temps et de moyens pour conduire ces tâches. D'autre part, l'AFDI 28, parce qu'elle n'a pas les moyens financiers d'engager un salarié, n'est pas toujours en mesure d'avoir une relation régulière avec ses partenaires du Sud. En effet la plupart des membres actifs de l'AFDI 28 connaissent des périodes intenses d'activité professionnelle pendant lesquelles l'association est en sommeil.

Alexis compte continuer à s'impliquer dans l'AFDI 28. Il voudrait néanmoins disposer de plus de temps pour être plus opérationnel dans les activités de l'association et être moins tiraillé entre les exigences institutionnelles de l'association et les activités de sensibilisation qu'il souhaiterait développer.

## **2. Education au développement : concept, démarche et processus**

Les acteurs du développement sont aujourd'hui de plus en plus convaincus que mener des projets sur le terrain n'est plus suffisant. Il faut, pour changer la société, changer les mentalités. De ce fait, certains acteurs se donnent comme seul objectif de mener des actions d'éducation au développement (EAD) et d'autres mènent en parallèle des projets de solidarité internationale (SI).

L'EAD n'est pas un phénomène récent : il se développe dès la fin des années soixante. Cependant le terme n'a pas toujours revêtu la même signification et le concept d'EAD a évolué en même temps que celui de développement. Aujourd'hui, on parle ainsi non plus simplement d'éducation au développement mais d'éducation au développement et à la SI.

Les définitions de l'EAD sont donc multiples car elles varient en fonction du temps, de l'espace et des acteurs impliqués :

- Pour la **plate-forme EDUCASOL**, « L'éducation au développement et à la SI vise à changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire collectivement un monde juste, solidaire et durable. Elle informe non seulement sur les causes de la pauvreté et du mal-développement, mais elle éveille également l'esprit critique des citoyens et présente des alternatives et des propositions d'engagement accessibles à chacun ».

- Pour le **Centre de recherche et d'information sur le développement** (CRID), « L'éducation au développement représente l'ensemble des moyens mis en œuvre pour sensibiliser le public à la nécessité d'une solidarité Nord-Sud, pour contrecarrer les effets néfastes de la mondialisation et rééquilibrer les échanges entre pays industrialisés et pays en développement. C'est un processus éducatif inscrit dans la durée, construit et porté par une pédagogie qui doit aboutir à une modification des comportements. »

- Pour le **ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, « L'éducation au développement et à la SI vise à faire prendre conscience aux élèves de l'interdépendance des régions du monde, de la solidarité entre les peuples dans le processus de mondialisation en cours, et plus particulièrement de la réalité économique, sociale et culturelle des pays en développement ».

## 2.1 Une démarche éducative

L'Éducation nationale accorde une importance grandissante à l'EAD car cette démarche lui permet d'intégrer aux programmes une dimension de développement et de SI. L'apparition du terme même d'éducation résulte d'ailleurs en partie de ce souhait de faire rentrer le développement dans le système éducatif.

L'EAD a sa place à l'école car elle permet de développer trois des composantes du socle de connaissance et de compétences qu'un élève doit avoir acquis à la fin de sa scolarité : culture humaniste, compétences sociales et civiques, autonomie et initiative.

De plus il s'agit d'une thématique interdisciplinaire qui peut s'intégrer facilement, soit dans des matières déjà enseignées, soit dans des dispositifs pédagogiques particuliers : les Itinéraires de découverte (IDD), l'Éducation civique, juridique et sociale (ECJS), les Travaux pratiques encadrés (TPE), etc.

Parce qu'elle s'appuie souvent sur des outils ludiques et variés (comme des jeux de rôle, échanges de correspondance, etc.), les enfants et les adolescents sont particulièrement réceptifs à l'EAD.

Consciente de l'apport bénéfique que peut apporter à un enfant l'EAD notamment dans la construction de sa citoyenneté, l'Éducation nationale l'a inscrite dans ses programmes et s'est donné pour objectif de « *faire prendre conscience aux élèves de l'interdépendance des régions du monde dans le processus de mondialisation en cours* ».

Elle recommande aux enseignants de sensibiliser les élèves aux questions relatives au droit à l'éducation pour tous, au respect de la diversité culturelle, aux droits humains (civiques et politiques, économiques, sociaux et culturels), au développement durable, etc.

Elle leur recommande également de faire appel, pour mener leurs actions d'EAD, à des partenaires : collectivités territoriales, intervenants extérieurs qualifiés, organisations de SI, centres de recherche, de documentation et d'information sur la SI, organisations de SI issues des migrations, etc.

## 2.2 Un processus en plusieurs étapes

L'EAD est une approche de long terme, qui cherche à susciter l'analyse et le changement de comportement auprès d'un public ciblé. Pour permettre ce changement, une démarche d'EAD comporte quatre étapes qui se complètent efficacement : sensibilisation, conscientisation / responsabilisation, incitation à l'action, et consolidation.

### **Collectivités territoriales, EAD et Coopération décentralisée**

Malgré la décentralisation de certaines compétences, les collectivités territoriales restent encore limitées globalement à la « gestion des murs » des établissements scolaires de leur région ; certaines souhaitent cependant s'investir plus avant dans les contenus éducatifs des programmes d'EAD.

Par ailleurs, les activités de coopération décentralisée et d'EAD peuvent être étroitement liées. Une démarche de coopération décentralisée sera d'autant plus dynamique que nombre d'acteurs de la région seront conscientisés et prêts à s'impliquer dans des projets menés avec des régions partenaires. Inversement, les projets menés dans le cadre de la coopération décentralisée et les événements qu'ils génèrent, favorisent la mise en place d'activités d'EAD.

Pour en savoir plus : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)



### **La sensibilisation**

Cette étape vise à apporter aux gens une certaine connaissance et à les faire se sentir concernés par la situation analysée. La sensibilisation sera plus ou moins informative selon les moyens qui seront utilisés. Une campagne de sensibilisation sur le long terme et visant un public en particulier sera par exemple plus informative et permettra une réflexion plus objective qu'une

opération médiatique ponctuelle adressée au grand public qui, elle, fera surtout appel aux émotions, et de ce fait, laissera un impact plus superficiel.

### **La conscientisation / responsabilisation**

Cette étape vise à approfondir ce qui résulte de la sensibilisation en amenant les gens à se questionner, à se forger une opinion sur les comportements adoptés par nos sociétés et à acquérir un sentiment de responsabilité propice à un engagement. Pour être efficaces, les activités visant à conscientiser le public visé se font en comité restreint et sous l'égide d'un animateur afin de permettre la conduite d'une réflexion partagée.

Contrairement à un enseignement plus conventionnel, durant ces activités, ce ne sont pas les bénéficiaires qui écoutent mais plutôt l'animateur. En plaçant les participants dans des situations stimulantes et en posant les bonnes questions, l'animateur les encourage à trouver eux-mêmes des réponses qui loin d'être définitives évoluent tout au long de l'activité. L'animateur prend également en compte les connaissances préexistantes des participants, notamment des adultes, afin d'éviter d'aller trop brutalement à l'encontre de ces dernières. En amenant les participants à formuler et à analyser leurs connaissances existantes, il rend alors possible la mise en œuvre d'un réel travail collectif de recherche.

### **L'incitation à l'action**

Cette étape vise à proposer au public cible, désormais conscientisé, des perspectives d'engagement et de plaidoyer, car l'un comme l'autre sont nécessaires pour faire évoluer nos sociétés.

Les acteurs de l'EAD proposent aux citoyens de participer à des actions individuelles (comment devenir un consomm'acteur, un éco-citoyen, etc.) ou collectives (participation à des campagnes d'opinion, devenir bénévole dans une association, etc.).

### **La consolidation**

Elle vise à garantir une continuité permettant aux bénéficiaires d'actions d'EAD non seulement de conserver et d'approfondir les nouveaux comportements qu'ils ont

adoptés mais également de leur faire transmettre leurs savoirs, en faisant d'eux par exemple des animateurs d'EAD. C'est d'ailleurs cette étape qui a permis la multiplication des acteurs dans ce domaine. Car si ce sont les organisations non gouvernementales (ONG) qui les premières se sont engagées dans des actions d'EAD, les personnes sensibilisées ont à leur tour pris le relais, entraînant une multiplication et une multiplicité des acteurs du secteur.

### 2.3 Les temps forts de l'éducation au développement

L'EAD est marquée sur le territoire français tout au long de l'année par des temps forts qui lui permettent de gagner en visibilité et de s'ancrer sur le long terme. Ces campagnes et ces événements offrent un espace d'expression privilégié aux acteurs de l'EAD.

#### **Les principales campagnes à suivre**

- **ALIMENTERRE** est une campagne pour une agriculture viable et durable. Elle est pilotée par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et est relayée par deux cent organisations locales. Elle prévoit l'organisation de la journée mondiale de l'alimentation, fournit des outils pédagogiques et mène des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires. *Pour en savoir plus : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)*

- Les multiples campagnes du collectif « **de l'éthique sur l'étiquette** » visent à sensibiliser les consommateurs afin qu'ils prennent conscience des violations des droits de l'homme au travail et de l'absence de mécanisme mondial de régulation sociale. *Pour en savoir plus : [www.ethique-sur-etiquette.org](http://www.ethique-sur-etiquette.org)*

- « **Demain le monde...** » est une campagne d'éducation au développement durable et à la SI dont le thème change tous les trois ans. Depuis 2007 et jusqu'en 2010 le thème est celui de la santé pour tous. La campagne informe et sensibilise les jeunes en leur proposant des outils pédagogiques, en initiant des activités qui suscitent débat, réflexion et action, et en proposant un soutien financier et un label. *Pour en savoir plus : [www.demain-le-monde.org](http://www.demain-le-monde.org)*

- La campagne « **Huit fois oui** » est une campagne d'information sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) organisée sous l'égide du ministère des Affaires étrangères et européennes. Elle produit et diffuse deux expositions présentant les OMD, une pour les enfants, l'autre pour le grand public en général. *Pour en savoir plus : [www.huitfoisoui.fr](http://www.huitfoisoui.fr)*

- La campagne « **Pas d'école, pas d'avenir !** » a été créée comme Quinzaine de l'école publique en 1946. Depuis 2002 elle est désormais tournée vers la SI. Organisée par la Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque, l'opération vise à sensibiliser et à faire récolter des fonds par les élèves en France afin de soutenir des projets d'appui à l'éducation dans les pays du Sud et de l'Est. *Pour en savoir plus : [www.pasdecolepasdavenir.org](http://www.pasdecolepasdavenir.org)*

- La campagne de la plate-forme Dette et développement « **Il faut annuler la dette odieuse** » qui vise à l'annulation des dettes des pays pauvres qui ont été contractées par des dirigeants corrompus. *Pour en savoir plus : [www.detteodieuse.org](http://www.detteodieuse.org)*

- **OXFAM France-Agir ici** met en place régulièrement de nombreuses campagnes portant sur des thèmes très variés. *Pour en savoir plus : [www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org)*

## **Les grands rendez-vous à ne pas manquer**

### ■ **Avril**

– La **Semaine du développement durable** est organisée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et rassemble tous les porteurs de projets liés au développement durable. *Pour en savoir plus :* [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

– La **Semaine mondiale de l'éducation** a pour but de relayer la campagne mondiale pour l'éducation, qui, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement promeut le droit à une éducation gratuite et de qualité pour tous afin de réduire la pauvreté. Elle propose des activités et des outils pédagogiques. *Pour en savoir plus :* [www.ei-ie.org/globalactionweek2009/fr/index.php](http://www.ei-ie.org/globalactionweek2009/fr/index.php)

### ■ **Mai**

– Durant la **Quinzaine du commerce équitable**, de nombreux événements ont lieu à travers les principales villes de France afin de promouvoir cette forme alternative de commerce et de sensibiliser le grand public : conférences, débats, dégustations, ventes de produits équitables, etc. *Pour en savoir plus :* [www.quinzaine-commerce-equitable.fr](http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr)

### ■ **Octobre**

– La **Journée mondiale de l'alimentation** qui a lieu le 16 octobre est l'occasion d'organiser de nombreux événements. Vous pourrez entre autres participer au 3<sup>ème</sup> festival du film ALIMENTTERRE qui durera jusqu'au 30 novembre. *Pour en savoir plus :* [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr), rubrique Rendez-vous.

### ■ **Novembre**

– La **Semaine de la solidarité internationale** est coordonnée par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID). Il s'agit d'un rendez-vous à ne pas manquer pour les acteurs impliqués dans la sensibilisation à la SI. Outre des soutiens financiers pour les acteurs locaux (ex : dispositifs coup de pouce), la Semaine propose des pistes concrètes au public pour agir en citoyen solidaire. *Pour en savoir plus :* [www.lasemaine.org](http://www.lasemaine.org)

## **3. Fiche technique : mise en œuvre d'un projet d'éducation au développement**

### **3.1 Etape 1 : se former à l'éducation au développement**

Animer des actions d'EAD ne s'improvise pas. Mal mise en œuvre, une action d'EAD sera non seulement inefficace mais pourra même avoir l'effet opposé de celui escompté en renforçant des idées préconçues.

Pour éviter cela, il convient de se renseigner et de se former auprès d'organismes ressources (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive).

#### **Les organismes ressources**

##### ■ **RITIMO**

Nombre d'ONG, au même titre que des bibliothèques ou des boutiques, sont des centres de recherche, de documentation et d'information sur la solidarité internationale regroupés au sein du réseau RITIMO. Ce réseau regroupe plus de soixante dix lieux d'information spécialisée sur la solidarité internationale et le développement et met à la disposition du public de la documentation ainsi que des outils pédagogiques. *Pour en savoir plus :* [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

#### ■ EDUCASOL

EDUCASOL est la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Elle vise à promouvoir l'EAD auprès des institutions et à faciliter la concertation des acteurs impliqués dans cette démarche. Pour cela, elle organise des formations spécifiques à l'éducation au développement et à la solidarité internationale et propose aux acteurs un appui méthodologique, des publications et des bases de données. *Pour en savoir plus : [www.educasol.org](http://www.educasol.org)*

#### ■ Starting-Block

Starting-Block est une association d'EAD qui cherche à encourager les jeunes à prendre conscience de leur citoyenneté, en leur permettant de développer leur réflexion sur le monde qui les entoure et en les initiant à la réalisation de projets collectifs tournés vers les autres. *Pour en savoir plus : [www.starting-block.org](http://www.starting-block.org)*

#### ■ Afric'impact

Afric'impact est une fédération affiliée à Peuples Solidaires qui coordonne les actions d'associations locales visant à soutenir des projets de groupements humains en Afrique. Convaincue que le développement au Sud ne pourra se faire sans un changement des mentalités au Nord, l'association est très impliquée dans des activités d'EAD. *Pour en savoir plus : [www.afric-impact.org](http://www.afric-impact.org)*

#### ■ L'UNICEF

Le Comité français pour l'UNICEF constitue un partenaire privilégié pour mener des actions d'EAD : ressources pédagogiques, interventions de bénévoles dans les établissements scolaires, clubs UNICEF. *Pour en savoir plus : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)*

#### ■ Les acteurs de la région Centre

Pour en savoir plus sur les acteurs de la région Centre en lien avec l'EAD, consulter l'annuaire de CENTRAIDER sur [www.centraider.org](http://www.centraider.org).

### 3.2 Etape 2 : concevoir le projet

Pour concevoir un projet, quel qu'il soit, il est essentiel de se poser les bonnes questions. Sans cette phase de questionnement le projet ne pourra pas fonctionner.

#### ***Pourquoi mener une action d'EAD ?***

Une confusion malheureusement courante se produit souvent entre communication et éducation au développement. La communication a pour but de mettre en valeur et de faire connaître au plus grand nombre possible de personnes les réalisations de l'organisme qui les mène, ce qui n'est en aucun cas l'objectif de l'éducation au développement. Cette confusion n'a pas lieu d'être pour les organisations dont la seule action est de mener des actions d'EAD, mais concerne les acteurs (Etat, ONG) qui mènent à la fois des projets de développement et des actions d'EAD, et qui doivent donc faire particulièrement preuve de vigilance. S'interroger au préalable sur les motivations de l'action permet d'éviter cet écueil.

#### ***Qui cibler ?***

Pour qu'un projet soit réellement efficace, il faut le concevoir en fonction du public auquel il est destiné. Ainsi une action de sensibilisation adressée au grand public ne prendra pas la même forme qu'une action de conscientisation adressée à des étudiants. Les caractéristiques des bénéficiaires (ex : jeunes/adultes, élève/étudiant/professionnel, etc.) conditionneront les outils qui seront utilisés pour les sensibiliser et/ou les responsabiliser.

### **A quoi sensibiliser et/ou responsabiliser ?**

Une fois défini le public qui sera visé, il convient de décider du domaine auquel ce public sera sensibilisé. En effet la solidarité internationale est un sujet trop vaste pour l'appréhender dans son ensemble. Une action d'EAD sera d'autant plus efficace qu'elle traitera d'un aspect de la solidarité internationale restreint (exemple : commerce équitable, tourisme solidaire, finance solidaire, etc.).

Le sujet choisi doit être parfaitement maîtrisé afin que les renseignements fournis soient exacts, à jour et le plus percutants possible. Ces connaissances, ainsi qu'une certaine force de conviction, sont indispensables pour argumenter efficacement lors d'actions de conscientisation.

### **Comment sensibiliser et/ou responsabiliser ?**

Une fois le public et le thème définis il ne reste plus, avant de décider de l'outil, qu'à choisir l'étape du processus d'EAD qui sera concernée : sensibilisation ou conscientisation des participants. Cependant ces deux étapes peuvent être complémentaires et englobées dans une même action.

Enfin il faut savoir que les outils de sensibilisation, quels qu'ils soient, gagnent en richesse lorsqu'ils sont élaborés avec un ou des partenaires du Sud. D'autre part, permettre aux acteurs des pays en développement de témoigner en personne de certaines problématiques enrichit l'échange et facilite la sensibilisation.

### **3.3 Etape 3 : choisir le ou les outils appropriés**

Afin d'être à même de toucher tous les publics, l'EAD a multiplié les supports, outils et activités : musique, théâtre, cinéma, photo, concours, formations, manifestations, happenings, stands, forums, conférences, débats, théâtre débat, presse, etc.

L'objectif est en général de gagner en visibilité. Dans cette optique de nombreuses actions s'articulent autour d'une date ou d'une période à thème (ex : petits déjeuners équitables pendant la quinzaine du commerce équitable), en mobilisant les médias afin que l'évènement soit relayé auprès du plus grand nombre.

#### **Les outils de sensibilisation**

##### **■ Les campagnes**

Les campagnes visent à mettre en avant divers aspects de la solidarité internationale. Elles s'adressent soit au grand public soit à des publics spécifiques (ex : la campagne Demain le monde, ou la campagne de l'Ethique sur l'étiquette, etc.) et permettent d'élargir le public traditionnel de la solidarité internationale.

Au-delà de cette fonction de sensibilisation les campagnes permettent d'ancrer l'EAD dans le long terme, fournissent des outils pédagogiques à des acteurs souhaitant faire de la solidarité internationale et



permettent de légitimer une partie de la société civile.

#### ■ **Les vidéos**

Qu'il s'agisse de vidéos pédagogiques, de reportages télévisés, de films de fiction (fragments de réalités des pays), ou de vidéos de témoignages d'expériences d'associations (qui jouent sur le registre du vécu), les vidéos permettent de sensibiliser les bénéficiaires à une thématique donnée. Pour que la vidéo puisse être un outil d'éducation au développement, certaines conditions doivent être remplies : le moment où l'on souhaite utiliser la vidéo doit être déterminé avec soin, l'animateur doit visionner plusieurs fois la vidéo à projeter, etc.

#### ■ **Les expositions clés en main**

Certaines associations de solidarité internationale spécialistes de l'EAD produisent des expositions parfois itinérantes sur les relations Nord/Sud qui permettent de sensibiliser et d'informer efficacement le public.

En conclusion, l'information de sensibilisation ne doit pas être utilisée de manière passive, elle doit susciter des questions et doit encourager à aller plus loin. Les étapes de sensibilisation et de conscientisation sont étroitement liées et la première peut aisément mener à la seconde. Ainsi les outils de sensibilisation deviennent, s'ils sont suivis d'une phase de débat et d'échange, des outils de conscientisation.

#### **Les outils de conscientisation**

##### ■ **Les débats**

Une activité d'EAD prend tout son sens lorsqu'elle permet l'échange et la réflexion. Le débat est en général précédé d'une phase d'information, dont les formes varient : conférences, film, etc.

> Exemple du festival de films ALIMENTTERRE

Ce festival organisé pour la première fois en 2008 a permis d'organiser plus d'une centaine de projections dans plus de cinquante villes françaises. Tous les films traitent de questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture, et sont suivis de débats afin de permettre qu'une réelle réflexion émerge suite aux projections.

*Pour découvrir le programme de l'édition 2009 qui se déroulera du 1<sup>er</sup> octobre au 30 novembre : [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)*

> Exemple du théâtre forum

Le théâtre forum repose sur la création collective. La pièce est montée au fur et à mesure avec les participants. Ce processus permet une mise en parallèle de situations liées à l'EAD et favorise une analyse des contextes par les participants. Le public est double : les comédiens eux-mêmes, qui prennent part au processus éducatif, et les spectateurs, qui sont actifs.

##### ■ **Les animations**

Afin d'interpeller le public ciblé, les organisations choisissent parfois de mettre en place des animations liées au thème sur lesquelles elles souhaitent sensibiliser : marché solidaire, défilé de mode éthique, etc.

> Exemple du commerce équitable

Les ONG qui cherchent à promouvoir le commerce équitable ont à leur disposition des outils qui vont au-delà des campagnes de sensibilisation grâce aux produits qu'elles promeuvent et dont l'achat constitue un acte éducatif en soi. Cependant l'aspect commercial tend souvent à prendre le dessus conduisant les organisations de commerce équitable à se spécialiser dans la commercialisation et à laisser d'autres acteurs s'occuper de l'aspect éducatif.

### ■ **Les formations**

Nombre d'organismes proposent des formations au cours desquelles le participant est amené à réfléchir sur des questions de développement et de solidarité internationale. Souvent ludiques, ces activités se déroulent en général en petits groupes pendant au moins une demi-journée.

#### > Exemple du repas insolent

Pour être vraiment efficace, le principe du repas insolent ne doit pas être connu des participants afin qu'ils y participent. Sachez seulement que si vous choisissez d'aller vous restaurer dans un repas insolent, vous mériterez votre assiette et vous aurez pris conscience de certaines réalités. *Pour en savoir plus sur cette expérience : [www.repas-insolent.org](http://www.repas-insolent.org)*

### ■ **Les jeux éducatifs**

Il existe de nombreux jeux destinés à des publics variés : les jeux d'éveil et/ou de mémoire permettent une première approche et une information sur les enjeux du développement international, les jeux de simulation mettent les joueurs en situation en leur attribuant des rôles, etc. Il est même possible de concevoir ses propres jeux.

### ■ **Les échanges de correspondance**

Ces échanges entre jeunes de pays du Nord et du Sud ont pour objectif de favoriser la découverte mutuelle, la compréhension, et l'ouverture au regard critique de l'autre. Pour parvenir à ces résultats, l'échange doit être le fruit d'une collaboration avec un partenaire du Sud, et les enseignants du Nord doivent être formés à l'EAD afin d'être capables de susciter de vraies réflexions et d'éviter le renforcement d'idées reçues chez les élèves. Bien mené ce travail permet d'induire un certain recul et un regard critique sur sa propre culture.

### ■ **Le parrainage et les dons**

Ces initiatives lorsqu'elles sont menées doivent faire l'objet d'une réflexion préalable sur le contexte local et les effets que ces démarches sont susceptibles d'engendrer.

### ■ **Les voyages**

Partir peut faire partie de la réalisation d'un projet, qu'il s'agisse de chantiers jeunes internationaux ou encore de projets montés par les groupes eux-mêmes, car outre l'action sur place le voyage est surtout l'occasion de faire des rencontres et de découvrir d'autres cultures. Cependant, pour que ces rencontres aient lieu, le voyage doit être préparé, pour faire face à la rencontre de cultures différentes et déconstruire certains clichés. Après le retour, le voyage doit être analysé et les participants informés sur les possibilités d'engagement qui s'offrent à eux au Nord.

## **3.4 Pérenniser l'action**

Une fois l'action d'EAD achevée, il convient de l'évaluer afin d'être en mesure d'améliorer les actions futures. Questions orales ou écrites et sondages permettent de mieux circonscrire le profil socioprofessionnel des participants, s'ils ont été réceptifs au message et s'ils sont prêts à modifier leurs comportements. Pour certaines actions le résultat est immédiatement quantifiable (ex : pétitions).

Il est également important de proposer dès la fin de l'action d'EAD des pistes d'engagement individuel ou collectif aux participants afin de faciliter leur démarche d'engagement.

## **SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

### RESSOURCES EN LIGNE

ACODEV, 2007, Eduquer au développement et à la solidarité internationale : synthèse réalisée par ACODEV sur l'éducation au développement en Communauté française de Belgique, Bruxelles, Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale, 48 p. [En ligne] [www.acodev.be/IMG/pdf/EDcondense.pdf](http://www.acodev.be/IMG/pdf/EDcondense.pdf)

CRID, Maison des citoyens du monde, 2008, Quels partenariats pour quelles solidarités ? Actes de l'Université d'été de la solidarité internationale du 2 au 5 juillet 2008 à Nantes, CRID, Maison des citoyens du monde, 196 p. [En ligne] [www.crid.asso.fr/IMG/pdf/ActesUniversiteEte2008.pdf](http://www.crid.asso.fr/IMG/pdf/ActesUniversiteEte2008.pdf)

Faucon, M., [ca 1999], Historique, notion et démarche de l'EADSI, EDUCASOL, 8 p. [En ligne] [www.educasol.org/IMG/doc/Colloque\\_international\\_franche\\_comte.doc](http://www.educasol.org/IMG/doc/Colloque_international_franche_comte.doc)

Miguel Sierra, A., 2007, Portrait de l'éducation au développement dans un cadre scolaire : synthèse des travaux de l'Université européenne en éducation au développement sur école et éducation au développement, ITECO. [Mis en ligne en février 2007] [www.iteco.be/Portrait-de-l-education-au#titre1](http://www.iteco.be/Portrait-de-l-education-au#titre1)

RESACOOOP, Fiche technique : Education au développement et à la solidarité internationale, RESACOOOP. [En ligne] [www.resacoop.org](http://www.resacoop.org), Rubrique Boîte à outils, Fiches techniques.

### SITES INTERNET

Académie de Bordeaux : [www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr), rubrique Europe et International, EAD.

CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement) : [www.crid.asso.fr](http://www.crid.asso.fr), Rubrique Découvrir le CRID, puis Stratégies

Cités-Unies France, Portail de la coopération décentralisée et de l'action des collectivités territoriales françaises : [www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)

Ministère de l'Éducation nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), rubrique Bulletin officiel et Actualité pédagogique.

RITIMO, Réseau d'information et de communication pour le développement durable et la solidarité internationale : [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

# REVUE STATISTIQUE DES ACTIONS ET ACTEURS DE LA REGION CENTRE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT ET DES ACTIONS DE CITOYENNETE ETHIQUE ET SOLIDAIRE

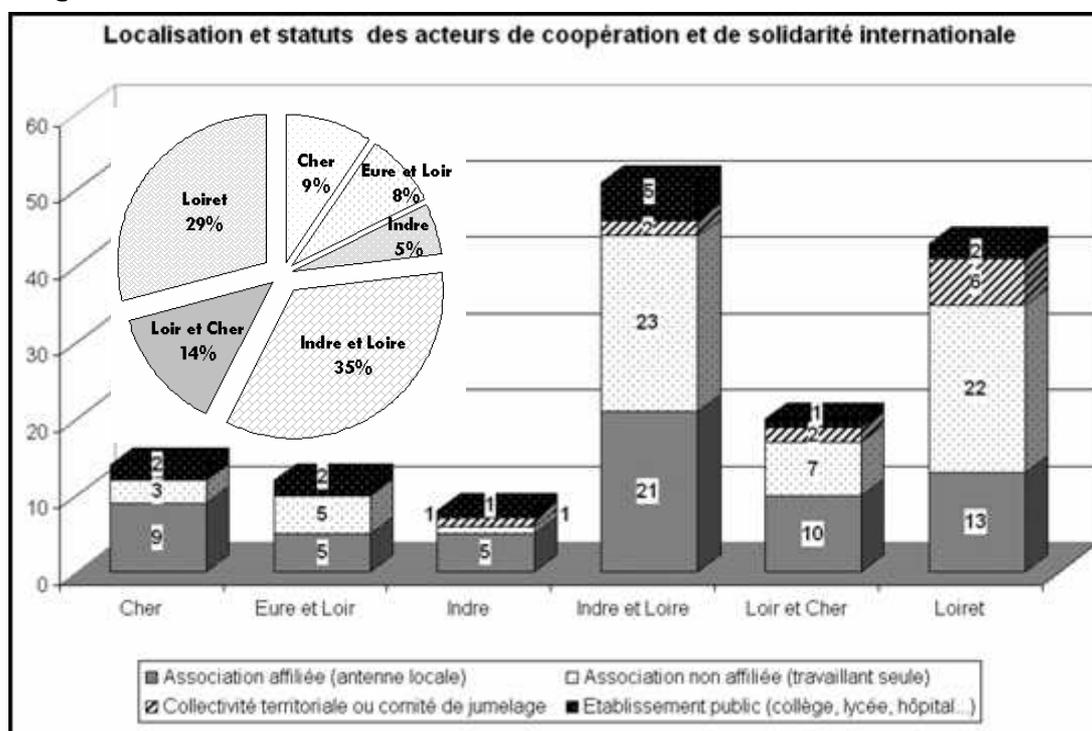
La revue des acteurs dans le domaine de l'éducation au développement (EAD) et de la citoyenneté éthique et solidaire en région Centre a été menée essentiellement à partir de la base des acteurs de coopération internationale gérée et animée par l'association CENTRAIDER, recensant plus de 700 acteurs sur la région Centre. Cette revue a été complétée des informations issues de l'étude sur l'action internationale des lycées menée par Claire Michelot (apprentie à la direction de la coopération internationale, Conseil régional du Centre).

Sur ces 700 acteurs, 148 ont été identifiés comme exerçant des activités d'EAD et/ou de renforcement de la citoyenneté éthique et solidaire. Deux grandes catégories d'actions ont été identifiées :

- les actions de sensibilisation (éducation au développement, promotion de la citoyenneté, campagnes d'opinion) ; et
- les actions de citoyenneté éthique et solidaire (commerce équitable, tourisme solidaire, économie solidaire).

Ces 148 acteurs travaillent dans près de 60 pays différents, tant au Nord qu'au Sud.

## 1. Qui sont-ils et d'où viennent-ils ?



Le département de l'Indre-et-Loire accueille 35 % des acteurs retenus et le Loiret 29 % ce qui s'explique par la présence d'une ville très active dans chacun de ces départements : Tours pour l'Indre-et-Loire et Orléans pour le Loiret.

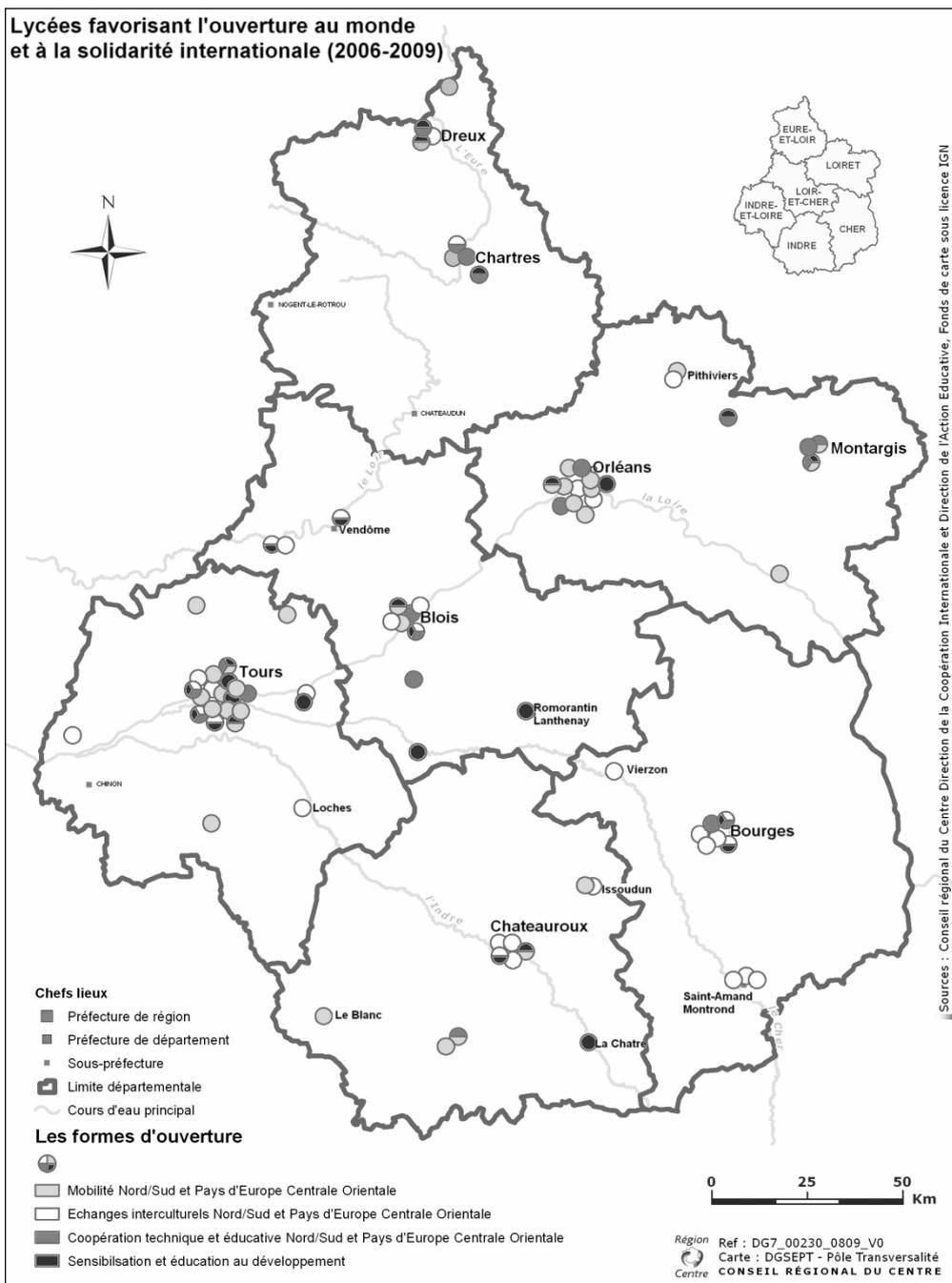
Les acteurs se répartissent de manière très déséquilibrée entre deux statuts :

- les acteurs publics (16 % de collectivités territoriales et d'établissements publics) ;
- et privés (84 % d'associations).

La faible présence du secteur public, notamment des établissements publics (9 %), est à contrebalancer par l'analyse plus fine des actions des lycées de la région Centre menée par C. Michelot, qui montre un dynamisme plus important des établissements scolaires dans le domaine de la coopération internationale et notamment de la sensibilisation à la solidarité internationale, que ne le laisse pas supposer l'analyse de la base de données des acteurs de la région.

#### ■ **Zoom sur les lycées**

Le travail sur 179 lycées de la région a permis d'analyser l'intensité, les types d'actions de coopération et leur répartition dans le monde. Entre 2006 et 2009, 93 d'entre eux ont mené une action de coopération.

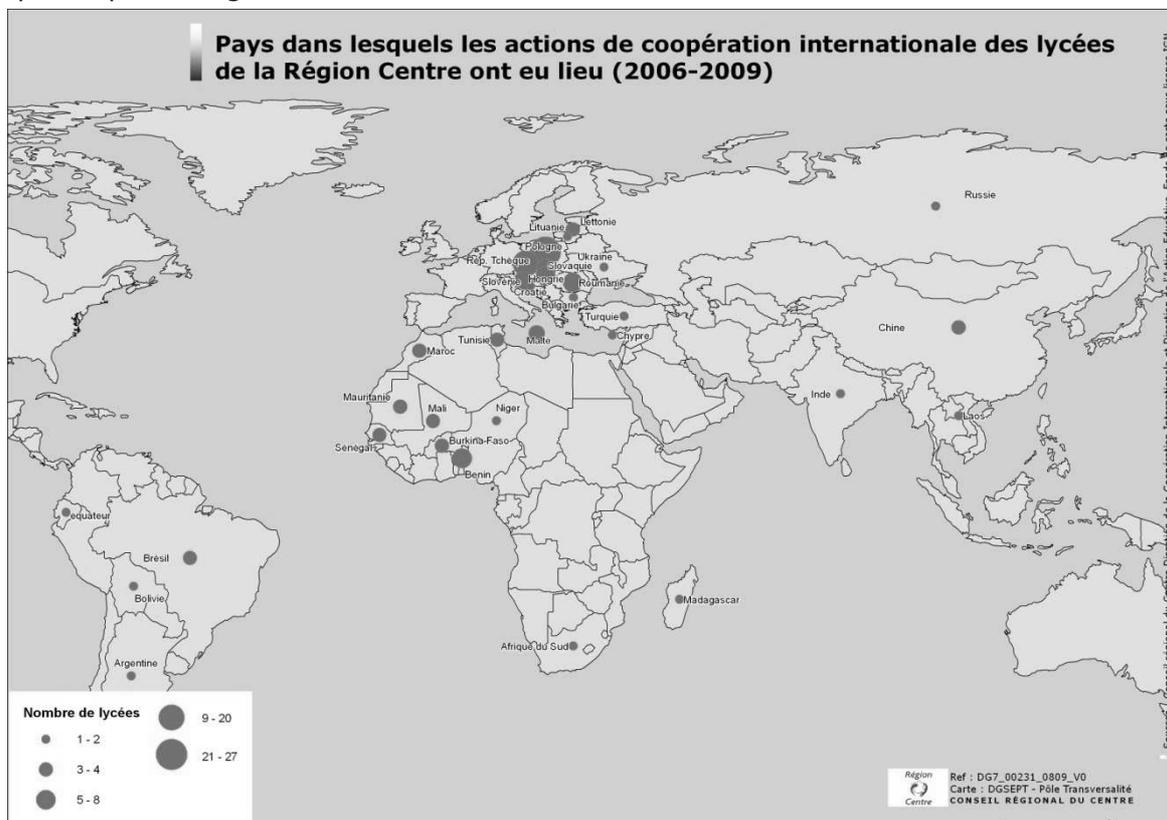


En 2008-2009, les lycées porteurs d'initiatives atteignaient le nombre de 120 : 34 ont pratiqué des activités d'échanges interculturels, 37 ont mis en place des programmes de mobilité, 27 ont mené des activités de sensibilisation à la solidarité internationale (SI) en France et 22 ont instauré une coopération technique et éducative. Les activités d'échanges interculturels et de mobilité sont plus nombreuses que celles de sensibilisation et de coopération car elles constituent en général une première étape d'ouverture des lycées avant que ces derniers ne cherchent, éventuellement, à aller plus loin dans leur démarche.



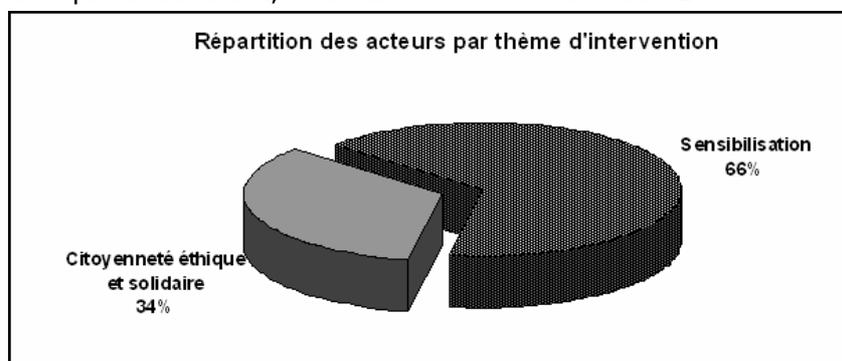
## ■ Zoom sur les lycées

Le travail spécifique sur les lycées montre que les actions menées entre 2006 et 2009 suivent la même logique géographique que celles des autres acteurs. Elles se concentrent d'abord en Europe de l'Est, puis en Afrique de l'Ouest, avec une trentaine de projets réalisés entre 2006 et 2009. L'Amérique latine et l'Asie ne représentent qu'une part marginale de ces actions.



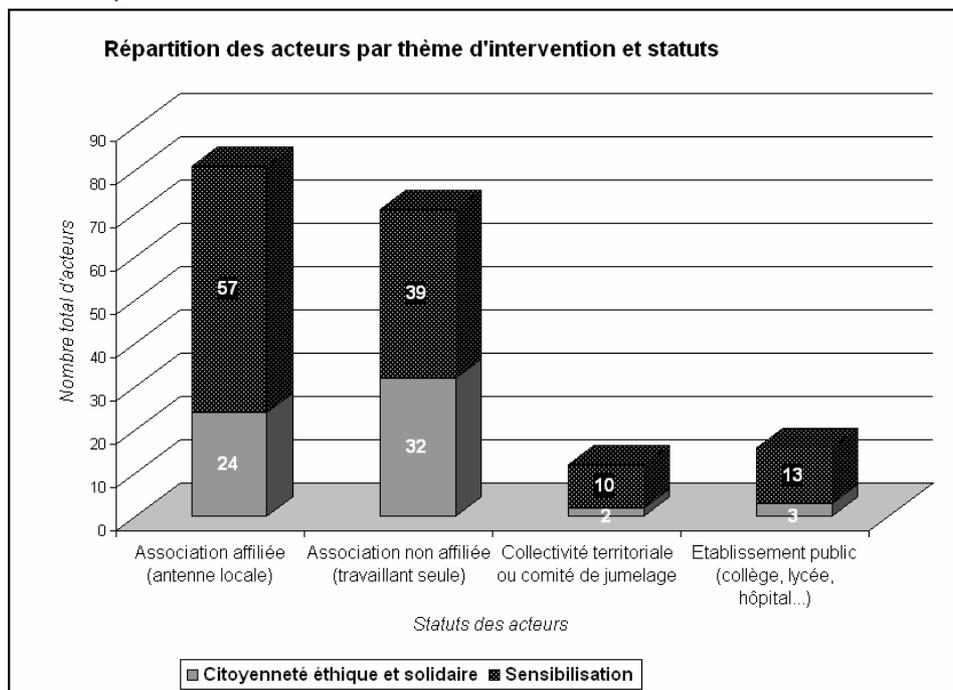
## 3. Quels sont les domaines d'action des organisations de la région Centre ?

Les 148 acteurs recensés se divisent donc entre ceux menant uniquement des actions de sensibilisation, ceux menant uniquement des actions de citoyenneté éthique et solidaire et ceux menant à la fois des actions de sensibilisation et de citoyenneté éthique et solidaire, ceux-ci sont au nombre de 32.

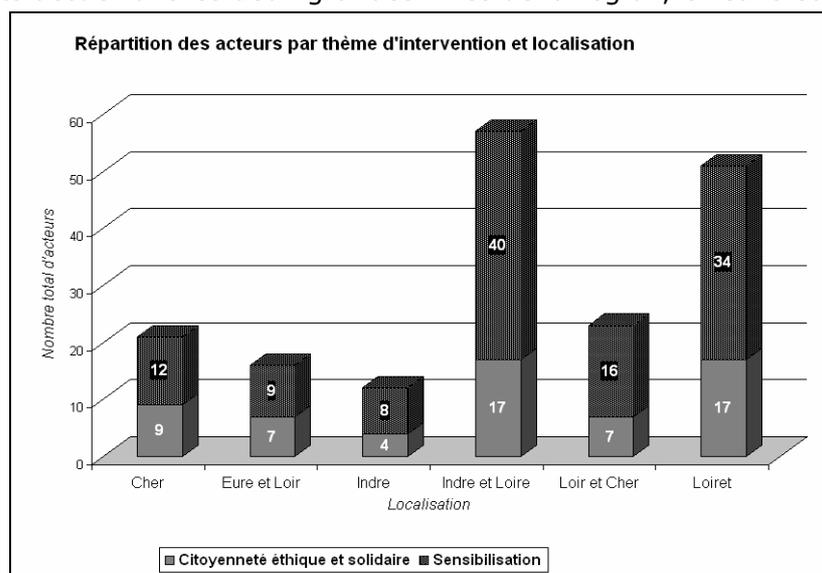


On constate une forte prédominance des actions de sensibilisation, qui sont en général des préalables avant de pouvoir s'engager dans des actions plus concrètes de renforcement de la citoyenneté éthique et solidaire, actions aussi plus complexes à initier mêlant de nombreux partenaires Nord et Sud.

Par ailleurs, les actions de sensibilisation sont plus facilement portées par des acteurs publics, d'où la majorité d'actions de ce type au sein des collectivités et des établissements publics recensés.



Enfin, on constate une répartition assez homogène des deux types actions au sein des départements, exceptés en Indre-et-Loire et dans le Loiret, les deux départements accueillant les deux grandes villes de la région, Orléans et Tours.



## COUPS DE PROJECTEUR SUR LES PROJETS

---

### I. EN REGION CENTRE

---

#### 1. Echanges interculturels de jeunes autour de l'agro-écologie en régions mexicaines

##### **Fiche d'identité**

<i>Intervenant :</i>	<i>Sierra</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Indre-et-Loire</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>Mexique</i>
<i>Partenaires dans le pays :</i>	<i>Lycée mexicain « Chine en Chine Kjua », Coopérative Cotzaselch, Association Ixim, ONG Vive Mexico</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Environnement, Développement durable</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Echanges interculturels de jeunes pour un développement local intégré</i>
<i>Date :</i>	<i>année 2009</i>
<i>Montant :</i>	<i>20 900 €</i>
<i>Autres partenaires :</i>	<i>Région Centre, Concordia, Compagnons bâtisseurs, Solidarité jeunesse, ...</i>

##### **Le contexte**

Le projet s'inscrit dans le cadre d'actions plus vastes menées par l'association Sierra avec ses deux partenaires mexicains. Les échanges de jeunes contribuent à la mise en œuvre de deux projets de développement local, basés sur la formation agro-écologique et artisanale en milieu rural isolé ainsi que sur la sensibilisation environnementale dans les Etats du Chiapas et d'Oaxaca.

Ce projet, monté en accord avec les autorités mexicaines a pour but de préserver l'environnement dans les espaces naturels mexicains, de réduire l'exode rural, de promouvoir des initiatives de développement local par la formation professionnelle (notamment agricole et artisanale) et de renforcer les zones indigènes, politique mexicaine actuelle, à l'échelle nationale et régionale.

Parallèlement aux chantiers de jeunes, Sierra organise également des actions de sensibilisation à la solidarité dans la région Centre.

##### **Les objectifs**

L'**objectif global** du projet est de contribuer au développement local de la région du Chiapas.

Le projet vise **trois objectifs spécifiques** :

- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement en région Centre ;
- les échanges de jeunes autour de chantiers internationaux de développement local ;
- le renforcement des capacités des structures partenaires.

### ***Le plan d'action***

Quatre chantiers de jeunes ont eu lieu en 2009. Ils ont réuni pendant trois semaines une dizaine de jeunes étrangers et une dizaine de jeunes mexicains du village :

- « Cotzaselch 1 » : mars 2009
- « Cotzaselch 2 » : avril-mai 2009
- « Cotzaselch 3 » : août 2009
- « Ixim » : juillet 2009

### ***Les réalisations***

Durant ces quatre chantiers de trois semaines, une vingtaine de jeunes (de plusieurs nationalités), encadrés par des responsables techniques locaux, ont réalisé des travaux de réhabilitation, de construction et de rénovation :

- « Cotzaselch 1 » et « Cotzaselch 2 » ont permis la réhabilitation d'un bâtiment qui est destiné à accueillir une boutique artisanale et un restaurant bio. Les jeunes travaillant sur ces chantiers ont également réalisé les travaux préliminaires à la création du jardin collectif.
- « Cotzaselch 3 » a permis l'éco-construction de toilettes sèches. Les jeunes ont également participé à la création du jardin collectif.
- « Ixim » a permis la réalisation en matériaux traditionnels et naturels d'un « temazcal », bain de vapeur traditionnel.

Parallèlement à ces actions les jeunes et les habitants du village ont été sensibilisés à la protection de l'environnement et à l'agro-écologie

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

Pour varier les activités et offrir aux jeunes une vision plus globale et riche de la culture indigène qui les accueille au Chiapas, les activités techniques ont été complétées par des échanges culturels (cours de langues, cuisine mexicaine, musique traditionnelle...) et artisanaux (initiation à la joaillerie, au tissage...). De plus des activités de sensibilisation environnementale ont permis d'impliquer davantage les jeunes et la population dans le projet de développement local.

Outre ce projet au Mexique, l'association mène en région Centre de nombreuses actions d'information et de sensibilisation à l'environnement et à la solidarité internationale, notamment en direction de publics jeunes.

Les chantiers de jeunes, en favorisant les échanges culturels internationaux, apportent sans aucun doute une dimension humaine à un projet de développement local.

## 2. Programme de solidarité pour le développement durable de Foumihara Demboubé

### Fiche d'identité

<i>Intervenant :</i>	<i>Foyer Elizabeth de Thuringe</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Eure-et-Loir</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>Sénégal, région du Fuuta, village de Foumihara Demboubé</i>
<i>Partenaires dans le pays :</i>	<i>Autorités locales</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Logistique, santé et éducation à la santé, scolarisation, commerce équitable, communication</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Développement du village de Foumihara Demboubé</i>
<i>Date :</i>	<i>Année 2007/2008</i>
<i>Montant :</i>	<i>13 340 €</i>
<i>Autres partenaires :</i>	<i>Région Centre</i>

### Le contexte

Le projet s'inscrit dans le programme Agora Santé et qui a débuté en 1999 par la construction d'un poste de santé dans le village de Foumihara. Malgré les difficultés rencontrées par le foyer, le programme n'a jamais été interrompu depuis lors. La faisabilité du projet repose sur la solidité du partenariat entre le foyer et le village de Foumihara.

Le projet compte cinq axes de travail : éducation à la santé, logistique, commerce équitable, scolarité et communication.

### Les objectifs

Le programme de solidarité mis en œuvre par le foyer a pour **objectif général** de faire émerger et de développer le concept de solidarité chez chaque habitant du foyer.

Les **objectifs spécifiques** sont de :

- favoriser l'ouverture d'esprit et l'acquisition de certaines valeurs et compétences chez les résidents du foyer ;
- faire évoluer la situation sociale, culturelle et médicale des villageois de Foumihara.

### Le plan d'action

*Phase 1* (nov. 2007) : sensibilisation des résidents et des jeunes externes : l'équipe du foyer présente le programme aux jeunes et les sensibilisent à l'action solidaire. Repérage des jeunes prêts à s'engager et examen des dossiers de candidature.

*Phase 2* (Semaine de la solidarité internationale 2007) : Organisation de la Semaine de la solidarité en interne et réunion de la commission de sélection afin de désigner les jeunes volontaires qui partiront.

*Phase 3* (déc. 2007) : préparation à la mission de solidarité. Les jeunes sélectionnés sont préparés à la mission par la directrice et l'animateur du foyer, le coordinateur et une volontaire déjà partie sur le terrain.

*Phase 4* (déc. 2007 – janv.2008) : mission de solidarité dans le Fuuta

*Phase 5* (mars 2008) : évaluation individuelle et collective et diffusion des résultats.

*Phase 6* (Semaine de la solidarité 2008) : durant la semaine, les jeunes volontaires présentent leurs actions et les avancées du programme sous forme d'expositions photo, de vidéo ou de diaporama.

### ***Les réalisations***

- Axe logistique : envoi d'un container contenant du matériel pour le poste de santé.
- Axe éducation à la santé : mise à disposition du poste de santé d'un seul volontaire.
- Axe commerce équitable : soutien apporté aux villageois pour développer leur cultures vivrières et leur atelier de teinte de tissus et de fabrication de vêtements, et pour gérer leur coopérative.
- Axe scolarité : démarrage de la construction d'une salle de classe, équipée de latrines, dans le village de Medina Collel, voisin de Foumihara.
- Axe communication : électrification du poste de santé par panneaux solaires et attribution d'un ordinateur afin d'en faciliter la gestion.

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

Outre son impact sur le village de Foumihara, le projet a été une expérience riche d'enseignements pour les jeunes bénévoles qui se sont engagés dans le dispositif. La plupart des participants ont acquis un certain recul vis-à-vis de leurs difficultés personnelles et ont pris des décisions déterminantes pour leur avenir. Enfin leur engagement se prolonge jusqu'à la Semaine de la solidarité internationale qui suit le projet, durant laquelle ils restituent eux-mêmes les actions qui ont été réalisées (film et exposition, vente des pièces fabriquées par les femmes de la coopérative) afin de contribuer à sensibiliser les membres du foyer qui ne sont pas partis, aux questions de solidarité et de coopération internationale.

### 3. Installation d'une pompe hydraulique par des lycéens au Burkina Faso

#### Fiche d'identité

<i>Intervenant :</i>	<i>Lycée des métiers de l'environnement et du développement durable de Saint-Aignan</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Etablissement public</i>
<i>Département :</i>	<i>Loir-et-Cher</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>Burkina Faso, Ouagadougou</i>
<i>Partenaires dans le pays :</i>	<i>Autorités locales, SOS Paspanga, Association Eau vive</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Accès à l'eau</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Permettre l'accès à l'eau courante d'une banlieue de Ouagadougou</i>
<i>Date :</i>	<i>Année 2009</i>
<i>Montant :</i>	<i>11 961 €</i>
<i>Autres partenaires :</i>	<i>Région Centre, entreprise ACTEA</i>

#### Le contexte

Au cours d'actions antérieures menées par d'autres lycéens de Saint-Aignan, il a pu être constaté que nombre de puits à Ouagadougou et aux alentours sont hors service depuis plusieurs années, contraignant la population locale à s'approvisionner en eau sur des sites éloignés de plusieurs kilomètres. Cette année il a donc été décidé que le site d'intervention se situerait dans la banlieue proche de Ouagadougou, particulièrement malmenée par les inondations qui ont suivies la sécheresse du mois de juin.

Ainsi, en partenariat avec les autorités locales et des organismes spécialisés dans l'adduction en eau potable (ACTEA, SOS Paspanga, ...), les élèves prévoient l'installation d'une pompe à motricité humaine dans un quartier à l'est d'Ouagadougou nommé Gougin, dont la population résidante avoisine 3 000 personnes.

Le projet s'articule dans le cadre d'une relation entre le lycée professionnel et les représentants des villages burkinabés concernés.

#### Les objectifs

L'**objectif général** est de permettre aux élèves d'acquérir des savoirs pratiques tout en les sensibilisant aux grands enjeux du développement planétaire afin de susciter chez certains un engagement citoyen différent.

Les **objectifs spécifiques** sont :

- d'améliorer l'accès et la gestion de l'eau ;
- de valoriser les acquis professionnels des lycéens participant à l'opération ;
- de favoriser les échanges culturels, la rencontre et la prise de conscience des réalités du monde actuel autrement que de manière théorique.

#### Le plan d'action

3 septembre 2009 : début de la mise en œuvre du projet ; élaboration du projet par les élèves (recherche de subventions, prises de contact, étude de la

faisabilité, ..) ; gestion des fonds par la gestionnaire de l'établissement et l'agent comptable.

*24 juin au 2 juillet* : visite du site, interventions sur le puits, inauguration du puits, rencontre avec les associations créées autour de la gestion des puits ; évaluation du projet aussi bien par les élèves, que par leurs partenaires et les bénéficiaires.

### ***Les réalisations***

Afin de réaliser le projet, huit élèves en BEP « Métiers des industries de procédés » encadrés par deux enseignants et un professionnel de l'hydraulique, se sont rendus sur place, et ont réalisé les activités suivantes :

- acheminement de fournitures scolaires à destination de l'école de Zongo, laquelle est liée avec les écoles primaires de Couffy et de Saint-Aignan-sur-Cher ;
- installation de la pompe hydraulique, en partenariat avec le comité de gestion de l'eau du village ;
- organisation de sessions de formation portant sur l'utilisation et la maintenance de la pompe ;
- suivi et contrôle des pompes installées les années précédentes.

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

La mobilisation des lycéens et des enseignants du lycée professionnel de Saint-Aignan a été forte tant dans la recherche de continuité et de cohérence des actions menées d'une année sur l'autre, que dans l'organisation d'actions de sensibilisation à l'utilisation et la gestion de l'eau dans les pays du Sud (expositions, débats...).

Par ailleurs, le projet fait l'objet d'une restitution puisque, à leur retour, les lycéens organiseront une soirée durant laquelle un film sur leur mission sera projeté et une exposition photos installée ce qui permettra une sensibilisation et une transmission du projet aux générations de lycéens suivantes.

#### 4. « Alimentation, santé, citoyenneté, on se sent tous concernés ! »

##### **Fiche d'identité**

<i>Intervenant :</i>	<i>Lycée agricole de Châteauroux</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole</i>
<i>Département :</i>	<i>Indre</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>France</i>
<i>Partenaires :</i>	<i>CODES, Artisans du monde, CIVAM, Conseil régional du Centre, Réseau des établissements agricoles, CCFD, AFDI, Sierra, Réseau Education au développement de l'enseignement agricole, association Lafi Bala</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>EAD</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Sensibiliser les jeunes à une alimentation saine, équilibrée et au développement durable.</i>
<i>Date :</i>	<i>Année 2008/2009</i>
<i>Montant :</i>	<i>11 838 €</i>
<i>Autres partenaires :</i>	<i>Région Centre, Réseau Education au développement de l'enseignement agricole (RED), Lafi Bala</i>

##### **Le contexte**

La crise alimentaire et la nécessaire évolution de l'agriculture vers un mode de production plus durable font de la question de l'alimentation un sujet de réflexion capital et commun aux établissements agricoles et à leurs partenaires professionnels.

Le public concerné par ce projet est composé de plus de 150 jeunes du lycée agricole de Châteauroux qui sont directement acteurs du projet ainsi que de 240 jeunes des lycées agricoles de Tours et de Blois.

Le projet contient deux volets : un aspect prévention - éducation santé et une dimension solidarité internationale. Cette ouverture au monde n'est pas nouvelle au sein du lycée puisque certains des élèves ont déjà participé à un chantier solidaire de jeunes en Tunisie et que d'autres ont réalisé leurs stages professionnels dans des pays du Sud. C'est pour les aider à partager leurs idées, et à aller plus loin, que cette dimension de solidarité internationale a été intégrée au projet, en menant une réflexion sur les conséquences de nos choix alimentaires au niveau mondial en particulier sur les pays du Sud.

##### **Les objectifs**

Le but de ce projet est de sensibiliser les jeunes à une alimentation saine, équilibrée et au développement durable en soulevant les questions liées à la souveraineté alimentaire et par l'appréhension des impacts sociaux et environnementaux que la composition de l'assiette de chaque citoyen a sur la planète.

##### **Le plan d'action**

- Janvier à juin 2008 : présentation des différents thèmes d'éducation au développement et de citoyenneté internationale proposée par l'association Lafi Bala ; choix de la thématique « alimentation ».

- Juin et septembre : clarification du projet, des équipes pédagogiques concernées, du calendrier, recherche de financements, coordination régionale.
- Octobre : identification des classes pilotes et des autres classes ciblées.
- Décembre à février : préparation régionale des équipes impliquées.
- Février 2009 : temps fort, accueil de « Un peu de Sud dans mon assiette » dans les trois lycées.
- Mars à avril : préparation de la valorisation du projet pour la Journée régionale de la coopération Internationale.
- Juin : bilan et prolongements de l'action « alimentation » avec tous les lycées.

### **Perspectives 2009/2010**

- Projet « Un peu de Sud dans mon assiette » au sein d'autres établissements agricoles de la région Centre.
- Circulation du cabas « Planète alimentation » (valise pédagogique) au sein des établissements agricoles de la région.

### ***Les réalisations***

Au cours des sessions de préparation du jour d'animation « Un peu de Sud dans mon assiette » les élèves des classes pilotes ont :

- réalisé des sets de tables « décode ton assiette », sur l'empreinte écologique et sociale du repas servi au sein de l'établissement ;
- valorisé des photos que les jeunes des classes pilotes ont prises à chaque étape de leur travail ; et
- réalisé un CD sur le déroulement de l'élaboration des différentes actions.

Le jour de l'animation, ce sont les élèves des classes pilotes qui ont conduit la journée. Ils ont été aidés par les membres de l'association Lafi Bala. Tout au long de la journée, différents ateliers, animés par les classes pilotes et les membres de l'association, se sont succédés : jeu de la banane, jeu de l'énergie, dégustation de produits et sensibilisation au commerce équitable.

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

Le projet s'inscrit pleinement dans la thématique de l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale puisque ces jeunes sont participants mais aussi acteurs des activités d'EAD. L'étalement du processus sur un long terme permet une véritable appropriation et compréhension des enjeux abordés pendant les sessions de préparation. Le succès de la démarche repose sur la réflexion ante-projet, la pertinence des partenaires du lycée dans l'organisation de l'événement, et l'animation de l'événement par des élèves.

## 5. « Dessine moi une passerelle »

### **Fiche d'identité**

<i>Intervenant :</i>	<i>Babel-sur-Loire</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Loiret</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>Palestine, ville de Battir</i>
<i>Partenaires dans le pays :</i>	<i>Bethleem Joint Council, Enfants Jeu et Education,</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Echanges culturels</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Etablir une passerelle entre la Palestine et la France</i>
<i>Date :</i>	<i>2008</i>
<i>Autres partenaires :</i>	<i>Ecole Maxime Perrard, Palestine 45, LABOMEDIA, Le 108, GUPS, Etudiants et développement, ...</i>

### **Le contexte**

En France, les enfants ont une conscience virtuelle et déformée du conflit israélo-palestinien, et les animateurs de Babel-sur-Loire souhaitaient confronter ces enfants de France à la réalité vécue par les enfants vivant en Palestine. Ils souhaitaient que cette réalité leur soit transmise par les enfants palestiniens eux-mêmes, afin que ces derniers puissent donner leur propre point de vue sur leurs conditions d'existence.

C'est de cette idée d'échange entre deux cultures qu'est né le projet qui s'est fondé sur un partenariat avec des associations locales.

### **Les objectifs**

L'**objectif** général est d'établir une passerelle entre la Palestine et la France. Les **objectifs spécifiques** sont de :

- permettre la rencontre de deux cultures ;
- favoriser le jeu, le rire, et le rêve ;
- contribuer à une connaissance réciproque pour faire évoluer les représentations Occident/Proche-Orient.

### **Le plan d'action**

- La préparation en France : prise de contact de préparation en collaboration avec les instituteurs français et palestiniens, présentation du projet aux enfants et aux parents d'élèves de l'école Maxime Perrard, reportage vidéo dans l'école, avec les enfants français, etc.
- Les ateliers en Palestine : les ateliers se dérouleront sous forme d'échange, selon une alternance de pratiques françaises et palestiniennes.
- Le retour en France.

### **Les réalisations**

L'équipe a réalisé des ateliers divers : atelier musique (réalisation d'instruments simples, éveil musical, ateliers d'expression plastique (peinture, dessin,

...), activités physiques (jeux et jonglage, ...), atelier vidéo (achat d'un caméscope sur place destiné à l'école palestinienne, initiation à la vidéo et préparation de la correspondance future).

En termes d'échanges culturels, la langue a au départ posé quelques problèmes, mais l'équipe est parvenue rapidement à établir un contact intuitif avec les enfants.

En général les activités découlaient de la mise en scène de contes (mime, théâtre, décors, déguisements, musique, ...) d'autant que cela permettait des échanges culturels car les jeunes ont alterné des contes palestiniens et français.

L'avenir du projet repose sur le travail que mèneront ensemble l'instituteur palestinien et l'instituteur français. Les élèves des deux pays se sont vus régulièrement proposer des sujets d'arts plastiques, écriture, vidéo... sur le même thème. Les réponses à ces sujets ont été partagées grâce à Internet sous forme de vidéos car cette forme d'échange semblait plus appropriée à l'équipe qu'une correspondance épistolaire.

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

Tous les bénévoles du projet sont des jeunes, habitués à travailler avec des enfants et qui ont pour la plupart des compétences professionnelles dans le domaine de la culture : animateur de radio, musicien, cadreur-monteur, etc.

De retour en France l'équipe a rendu compte de son expérience auprès des enfants de l'école Maxime Perrard à travers de nombreuses images, dessins d'enfants, photographies, vidéos, ...

L'équipe prévoit de constituer une exposition destinée à faire étape dans différents lieux et de réaliser un documentaire témoignant de la mise en place de l'échange et du déroulement des ateliers dans les deux écoles.

En termes de communication sur leur action, l'association a été très efficace puisqu'elle est parvenue à ce que son action soit relayée dans la presse local et que les jeunes ont posté des vidéos des animations sur un site de partage de vidéo ([www.dailymotion.com/video/x6wnrf\\_1iere-video-dessine-moi-une-passere\\_travel](http://www.dailymotion.com/video/x6wnrf_1iere-video-dessine-moi-une-passere_travel)).

Leur action d'éducation au développement va au-delà des deux classes avec lesquelles ils ont travaillé puisque ils ont réussi à mobiliser la presse locale pour les aider à relayer leur action et leur message auprès du grand public.

## II. HORS REGION CENTRE

### 1. L'association STARTING-BLOCK

#### Fiche d'identité

<i>Intervenant :</i>	<i>STARTING-BLOCK</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Île-de-France</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>France</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Handicap, environnement, développement durable, prévention des risques, Solidarité internationale, commerce équitable, solidarité locale, soutien scolaire, animation</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Education au développement par les jeunes vers les jeunes au sein des établissements scolaires</i>
<i>Partenaires :</i>	<i>AFD, Mairie de Paris, Animafac, CNAJEP, EDUCASOL, RITIMO, REFEDD, etc.</i>



#### **Le contexte de l'association**

STARTING-BLOCK est une association étudiante. Elle a été créée en 1998 par un groupe d'étudiants qui avaient constaté que leur classe d'âge (les 18-30 ans) était à même d'avoir un rôle significatif dans le processus de maturation citoyenne des collégiens et lycéens.

Elle intervient en milieu scolaire et parascolaire et privilégie des zones d'éducation prioritaire, les quartiers politiques de la ville et les centres pour jeunes handicapés.

Le volet EAD-SI s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste. En effet l'association a deux programmes de sensibilisation : Handivalides qui est un programme de sensibilisation des jeunes valides et handicapés à travers la conduite d'activités communes, et SENS (sensibiliser ensemble) qui consiste en des actions de sensibilisation à différentes thématiques liées à la solidarité et à la citoyenneté menées en collaboration avec un réseau d'associations de jeunes. Le volet EAD-SI de l'association s'inscrit dans ce programme SENS, au même titre qu'un volet éducation à la citoyenneté et aux solidarités locales.

#### **Les objectifs du Volet EAD-SI**

Le volet EAD-SI vise à promouvoir l'inter-culturalité et la solidarité internationale avec les **objectifs spécifiques** suivants :

- informer et faire prendre conscience aux jeunes des inégalités Nord-Sud ;
- lutter contre les idées reçues et les préjugés culturels ;
- présenter aux jeunes des projets de développement pertinents et en démontrer le bien-fondé ;

- permettre aux jeunes d'agir à leur niveau, notamment en sensibilisant à leur tour les plus jeunes.

### **Les réalisations**

STARTING-BLOCK a développé un réseau d'une soixantaine d'associations étudiantes ou de jeunesse. Ces dernières ont toutes signé une charte dans laquelle elles expriment leur intérêt pour la sensibilisation et où elles s'engagent notamment à former chaque intervenant d'EAD. Afin de former ces futurs intervenants, STARTING-BLOCK organise deux week-ends de formation annuels au cours desquels les animateurs sont formés à l'intervention en milieu scolaire et à l'élaboration collective d'animations et d'outils.

En effet STARTING-BLOCK joue un rôle de centre de ressources auprès des associations qui composent son réseau. Outre les formations qu'elle dispense, elle leur propose également de nombreux outils de sensibilisation. Ces derniers reposent sur la pédagogie active : jeux de rôle, mises en situation, simulations, ... Les bénéficiaires des actions de sensibilisation ne sont pas passifs mais actifs : ils participent à l'animation<sup>32</sup>.

Ces outils de sensibilisation, en général fruits de réflexions communes au sein du réseau, constituent des outils « clé en main ».

- des livrets : « Eduquer les jeunes à la citoyenneté et à la solidarité » ou encore « Le Repas insolent, guide d'animation » ;
- des kits Repas insolent qui comprennent quelques éléments essentiels pour l'organisation d'un Repas insolent : assiettes, couverts....
- des jeux sur les OMD : IMPR'OMD, Sur la piste des OMD ; et
- un guide d'animations clés en main : le guide « 7 + 7 » compilation d'animations d'EAD-SI pour ados et adultes, issues de différentes associations.

### **L'intérêt**

Cette association, animée par des jeunes et au service des jeunes, illustre pleinement comment certaines associations font le choix de se consacrer uniquement à l'EAD, que ce soit au travers d'actions de sensibilisation, de formations d'animateurs ou de créations d'outils de sensibilisation.

*Pour en savoir plus : [www.starting-block.org](http://www.starting-block.org)*

---

<sup>32</sup> Principe même de l'EAD. Cf. : partie V sur l'EAD

## 2. L'association Etudiants et développement (E&D)



### Fiche d'identité

<i>Intervenant :</i>	<i>Etudiants et développement</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Île-de-France</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>France</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Solidarité internationale, animation de réseau</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Animer le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale</i>
<i>Partenaires :</i>	<i>LES PETIT'S LIB, EQUITERRE, SO ACTE, AFD, Mairie de Paris, ANIMAFAC,...</i>

### **Le contexte de l'association**

L'association Etudiants et développement a été créée en 1994 pour répondre aux besoins d'information et d'échange du monde étudiant. Etudiants et développement est le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale et rassemble des associations de jeunes et d'étudiants engagés dans des actions de solidarité internationale, tant à travers des projets au Sud qu'à travers des projets d'EAD.

Selon E&D, cette mise en réseau permet aux porteurs de projets de mettre en lumière leur engagement dans la solidarité internationale et de faire entendre leur conception du développement et des relations Nord-Sud. Elle facilite également la sensibilisation du public étudiant aux problématiques de solidarité internationale, la circulation d'informations pratiques entre associations étudiantes de solidarité internationale, et le tissage de liens originaux entre jeunes engagés.

Cette mise en réseau et ces dynamiques ne s'arrêtent pas à nos frontières et E&D a dans cette optique développé des liens avec des organisations de jeunes du Sud. Selon E&D, jeunes et étudiants de tous horizons (Nord, Sud, Est, Ouest) doivent travailler ensemble à la mise en place de projets collectifs ainsi qu'à l'élaboration d'une réflexion commune.

### **Les objectifs**

L'**objectif général** d'E&D est d'animer le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale.

Ses **objectifs spécifiques** sont :

- d'informer, accompagner et former les jeunes porteurs de projets solidaires ;
- de sensibiliser le milieu jeune et étudiant aux questions de développement, aux relations Nord-Sud et à la solidarité internationale ;
- de favoriser l'échange et le partage d'expériences entre les associations étudiantes de solidarité internationale ;

- de mettre en place un réseau international d'étudiants pour le développement, et d'accroître les liens dans l'action entre étudiants du Nord et du Sud ;
- de stimuler les échanges entre les étudiants et les autres acteurs de la solidarité internationale : associations, ONG, entreprises, collectivités territoriales ;
- de faire émerger une réflexion et une parole de jeunes sur les problématiques du développement et de la solidarité internationale ;

### ***Les réalisations***

- Développement d'outils pour diverses campagnes : la Semaine de la solidarité internationale, Demain le monde : La santé pour toutes et pour tous, la Semaine étudiante du commerce équitable, etc. ;
- mise à disposition d'outils de sensibilisation : films, jeux, expositions, etc. ;
- organisation d'une rencontre nationale annuelle qui permet aux responsables d'associations étudiantes de solidarité de se rencontrer afin d'échanger et de se former ;
- organisation de commissions d'appui aux projets qui permettent aux associations de présenter leurs projets devant des professionnels du développement ainsi que des spécialistes de la zone géographique spécifiée afin de pouvoir bénéficier de leurs conseils ;
- organisation d'ateliers thématiques qui permettent aux associations de mesurer les enjeux de leur thématique d'intervention et d'en débattre.

### ***L'intérêt***

Le dynamisme du réseau E&D montre combien, contrairement aux idées reçues, les jeunes sont impliqués bénévolement dans des actions de solidarité internationale, tant au niveau de projets au Sud que d'EAD au Nord.

### 3. Réalisation d'un court-métrage sur l'éducation à Salvador de Bahia

#### Fiche d'identité

<i>Intervenant :</i>	<i>RIP (Résister, Insister, Persister)</i>
<i>Type d'acteur :</i>	<i>Association loi 1901</i>
<i>Département :</i>	<i>Ile de France</i>
<i>Pays et zone d'intervention :</i>	<i>Brésil, Salvador de Bahia</i>
<i>Partenaires dans le pays :</i>	<i>Bagunçação</i>
<i>Thématique d'intervention :</i>	<i>Echanges culturels, art</i>
<i>Objectif du projet :</i>	<i>Réalisation d'un court-métrage</i>
<i>Date :</i>	<i>Année 2009</i>

#### **Le contexte**

L'association RIP a été créée en 1998 à l'initiative de jeunes issus de quartiers populaires, désireux de s'engager pour promouvoir un monde plus solidaire. Au début simple association de quartier, RIP a acquis, à mesure que ses actions se développaient, une dimension internationale. Le fil conducteur de tous ses projets est de veiller à ce que chaque activité se décline à l'échelle nationale et internationale.

La solidarité internationale est l'un des deux volets d'action de RIP, le deuxième étant la démocratie locale. En termes de solidarité internationale, l'objectif de RIP est de sensibiliser les jeunes français, en particulier ceux issus de quartiers populaires, à différents thèmes, inspirés des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment celui concernant l'éducation primaire pour tous.

Le projet Brésil 2009, qui est l'un des huit projets de SI de RIP, découle du partenariat de cette dernière avec Bagunçação, association brésilienne avec laquelle elle a déjà organisé des échanges culturels de jeunes. Dans ce projet, les huit jeunes français (âgés de 18 à 20 ans) qui iront à Salvador de Bahia, auront pour mission de réaliser un court-métrage sur l'éducation et sa pratique dans cette région.

#### **Les objectifs**

L'**objectif principal** est de favoriser l'émancipation des jeunes et de les sensibiliser aux objectifs du millénaire pour le développement.

Les **objectifs spécifiques** sont de :

- sensibiliser les jeunes aux problématiques liées à l'éducation et à la solidarité ;
- démocratiser la pratique artistique ;
- favoriser l'échange Nord-Sud entre jeunes.

#### **Les réalisations**

*Février-juillet* : formations à l'action internationale, à l'audiovisuel et initiation au Portugais des huit jeunes bénévoles.

*Juillet* : séjour de trois semaines, découverte du Brésil et des favelas, prise de conscience des inégalités en matière d'éducation dans le monde, réalisation d'un court-métrage. Tournage du court-métrage dans des écoles, le local de Bagunçaco (association partenaire), et dans différents quartiers de la ville.

*Retour* : Restitution et travail de témoignage en France à travers la participation à des festivals.

### ***L'intérêt du projet en lien avec la thématique***

RIP permet aux jeunes qui participent à ses projets de décloisonner leur regard sur des questions de solidarité internationale. De plus les jeunes bénévoles doivent, à leur retour, restituer leur expérience. Dans le cas de ce projet Brésil, la restitution prendra la forme de projections du court-métrage dans des salles du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis, de participation à des festivals et d'un débat.

# **Bibliographie et organismes ressources**



# I. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET RESSOURCES EN LIGNE

---

## 1. Formations et métiers

**Les métiers de l'humanitaire et du développement.** Elodie Thivard, Auriane Vigny, 5e éd., Levallois-Perret, Studyrama, 2008, 189 p.

Ce guide présente tous les métiers et les formations préparant aux professions de l'humanitaire et du développement. Un carnet d'adresses complète l'ouvrage.

## 2. Bénévolat

**Le guide du bénévolat 2009.** Ministère de la Santé, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, 2009, 20 p. [en ligne] [www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/GuideBenevole.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/GuideBenevole.pdf)

Tout ce qu'il faut savoir sur le bénévolat : les principales dispositions juridiques, administratives et fiscales intéressant les bénévoles (formations, responsabilité, protection sociale, régime fiscal...).

**Pratiques citoyennes des lycéens dans et hors de l'établissement.** Guillaume, J.-C., Verdon, R., Paris, 2007, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Coll.II, Les dossiers Insertion, éducation et société, n° 184, mai 2007, 135 p. [En ligne] [media.education.gouv.fr/file/37/8/5378.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/37/8/5378.pdf)

Ce dossier fait le point sur le comportement participatif des lycéens en fin de parcours scolaire secondaire. L'enquête s'est déroulée en 2004 auprès de plus de 2 900 lycéens en classe de terminale et a porté sur toute forme de participation à des activités collectivement organisées dans des domaines les plus divers (sportif, culturel, social, etc.).

**Quand les jeunes s'engagent : Entre expérimentations et constructions identitaires.** Sous la direction de Valérie Becquet et Chantal de Linares, Paris, L'Harmattan, 2005, coll. « Débats jeunesse », 190 p.

Loin de disparaître, l'engagement des jeunes perdure même s'il a fortement évolué. Les modalités d'engagement des jeunes sont autant d'expérimentations leur permettant de se construire comme sujets.

## 3. Volontariat

**Partir pour être solidaire ? Guide pratique de la solidarité internationale.** Paris, RITIMO, 2007, 112 p.

Guide destiné à tous ceux qui souhaitent s'engager dans une action de solidarité internationale à l'étranger : tout ce qu'il faut savoir avant de partir.

**Voyageur, certes ! Solidaire, vraiment ? Boîte à outils de 50 fiches.** Christophe Vadon, Denys Leplus, Joëlle Soret, Bernard J. Lecomte et dessins de Calza, Bonneville, GRAD, Koumpentoum (Sénégal), Inter Ententes, Paris, RITIMO, SCI-France, 2007, 50 p.

Boîte à outils de 50 fiches utiles avant, pendant, après un voyage, un chantier, une mission ou un long séjour à l'étranger pour le préparer ou le décrire, réussir son retour, faire son bilan personnel, analyser et évaluer un projet, capitaliser pour échanger, s'orienter pour le futur.

**Fiche Bénévoles et volontaires.** RITIMO, nov. 2007.

[En ligne]  
[www.ritimo.org/dossiers\\_thematiques/volontariat/FichePrat\\_benevoles\\_intro.html](http://www.ritimo.org/dossiers_thematiques/volontariat/FichePrat_benevoles_intro.html)  
Informations de base, lectures utiles et sites ressources pour se préparer au départ et/ou monter son projet de solidarité internationale.

#### **4. Citoyenneté éthique et solidaire**

##### **4.1 Economie solidaire**

**Le guide de l'économie équitable : commerce équitable Nord-Sud/Nord-Nord, coopératives / mutuelles/ associations, économie sociale et solidaire, grande distribution, altermondialisation.** Sous la direction de Sylvie Mayer et de Jean-Pierre Caldier, Paris, Fondation Gabriel Péri, 2007, 359 p.

Ce guide présente successivement des éléments de compréhension et de réflexion sur le commerce équitable Nord Sud ; les différentes formes d'économie sociale et solidaire ; les liens entre commerce équitable et grande distribution, le commerce équitable et l'altermondialisme. Il se termine par un annuaire répertoriant l'essentiel des organismes, sociétés et associations de l'économie équitable.

**Les nouveaux utopistes de l'économie : produire, consommer, fabriquer... différemment.** Sylvain Allemand, Paris, éd. Autrement, 2005, 253 p.

Se chauffer aux énergies renouvelables, concilier agriculture et écologie, recycler, glaner, récupérer, épargner pour des fonds éthiques... Autant d'expériences alternatives dont cet ouvrage rend compte.

##### **4.2 La consommation citoyenne**

**Guide de la consommation responsable.** Tours, CRE-SOL, 2008, 123 p.

Ce guide est à la fois un répertoire d'adresses pour consommer responsable et un recueil d'informations sur le commerce équitable, l'agriculture biologique et paysanne, l'éco-construction, les énergies renouvelables, le tourisme vert et solidaire, internet libre, le recyclage, etc. C'est un recueil de propositions pratiques et pédagogiques pour inscrire vos choix de consommation dans une logique responsable avec plus de 500 adresses sur toute la région Centre.

**Guide pratique d'organisation d'un marché équitable ou solidaire.** La mulatière, CADR, Bonneville, GRAD, Paris, RITIMO, 2008, 96 p.

Ce guide s'adresse aux associations, comités d'entreprise et collectivités territoriales, qui souhaitent organiser un marché équitable ou solidaire. Il leur fournit des pistes de réflexion pour mener leur projet au mieux et pour sensibiliser aux enjeux de la solidarité sur le marché.

**La consommation citoyenne,** Alternatives économiques, hors-série pratique n° 25, 2006/11, 176 p.

Comment donner un sens à ses achats ? Comment s'y reconnaître ? Où acheter ? Quelles sont les nouvelles pratiques responsables ? Comment agir ? Et quelles sont les perspectives ? Ce hors-série pratique est conçu pour permettre au consommateur de se repérer dans l'offre citoyenne et de distinguer les produits réellement éthiques, équitables ou écologiques.

##### **4.3 Commerce équitable**

**Des bulles dans le commerce : cinq histoires sur le commerce équitable.** Illustrations de Calza, Maret, Mibé, Roulin et Sen ; Texte de Valérie Bouloudani et de Christophe Vadon, Bonneville, GRAD, 2004, 32 p.

Une bande dessinée pour comprendre l'organisation du commerce mondial et son impact sur le producteur et le consommateur et pour nous inviter à participer à un mode de consommation plus responsable.

**Autres échanges, autre monde**, Alternatives économiques, n° spécial, 2004, 12 p.  
A l'occasion de ses 30 ans, Artisans du monde s'est associé à Alternatives économiques pour un numéro spécial. En 12 pages, il fait le point sur les principes du commerce équitable, l'origine et l'évolution du secteur ainsi que les propositions des associations pour une autre organisation du commerce mondial.

A commander sur le site d'Artisans du monde : [www.artisansdumonde.org/outils-altereco.htm](http://www.artisansdumonde.org/outils-altereco.htm)

**Guide du consomma(c)teur : mieux orienter ses achats pour favoriser le commerce équitable et le développement durable.** Stéphanie Mariaccia, Fédération Artisans du Monde, Paris, Sang de la Terre, 2003, coll. « Guide pratique », 168 p.

Ce guide pratique fournit des adresses de structures proposant des produits éthiques dans de nombreux domaines (alimentation, artisanat, culture, loisirs, déchets, recyclage, finances, épargne, habillement, hygiène, beauté, jardinage, fournitures de bureau, produits d'entretien, etc.) ainsi qu'un agenda de rencontres et une liste d'associations et structures spécialisées. Il contient en outre des textes de réflexion sur la consommation citoyenne.

**Quel commerce équitable pour demain ? Pour une nouvelle gouvernance des échanges.** Corinne Gendron, Arturo Palma Torres, Véronique Bisailon, Paris, éd. Charles Léopold Mayer, 2009, 280 p.

Qu'est-ce que le commerce équitable aujourd'hui ? Qui en sont les principaux acteurs ? Quel est son avenir ? Quels en sont les enjeux ? Autant de questions auxquelles ce livre se propose de répondre à travers sept expériences sur le terrain dans différentes régions du monde.

#### **4.4 Tourisme solidaire**

**Le tourisme autrement.** Alternatives économiques, hors-série pratique, n° 18, 2005/03, 160 p.

Ce hors-série propose des pistes pour partir autrement et pour promouvoir un tourisme responsable et durable : il fait le point sur les différentes chartes et labels éthiques et écologiques et passe en revue les principaux opérateurs du tourisme et les réseaux alternatifs du voyage (tourisme solidaire, tourisme rural, écotourisme, etc.).

**Voyager autrement : vers un tourisme responsable et solidaire.** Sous la direction de Boris Martin, Paris, éd. Charles Léopold Mayer, 2002, coll. « Dossier pour un débat », n° 125, 172 p. [En ligne] [www.eclm.fr/fileadmin/administration/pdf\\_livre/290.pdf](http://www.eclm.fr/fileadmin/administration/pdf_livre/290.pdf)

Voyager autrement recense les effets négatifs du tourisme de masse, présente une série d'expériences originales de tourisme solidaire (villages d'accueil, écotourisme, etc.) et fournit des éléments de réflexions sur le sujet.

#### **4.5 Finances solidaires**

**Des bulles dans la finance : quatre histoires sur le microcrédit.** Bonneville, GRAD, 2007, 48 p.

Cette bande dessinée présente en quatre histoires l'œuvre des fondateurs des coopératives bancaires Raiffeisen en Allemagne, l'histoire de la Grameen Bank fondée au Bangladesh par le professeur Muhammad Yunus, le cas d'une mutuelle de solidarité au Sénégal et met en évidence les produits d'épargne solidaire qui participent à la chaîne de solidarité pour le financement, au Nord comme au Sud, des entreprises de l'économie sociale.

**Les placements éthiques et solidaires**, Alternatives économiques, hors-série pratique n° 35, 2008/09, 184 p.

Comment placer utilement son argent ? Ce guide pratique détaille deux types de placements : l'investissement socialement responsable et l'épargne alternative et solidaire.

A commander sur : [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)

## **5. Education au développement**

### **Base de données des outils pédagogiques d'EDUCASOL**

Plus de 1500 outils y sont répertoriés.

[www.educasol.org/bdd/outil](http://www.educasol.org/bdd/outil)

### **Base de données d'outils en ligne sur l'éducation à la solidarité internationale et à la solidarité de proximité de Starting-Block.**

[www.starting-block.org/ewb\\_pages/o/outils.php](http://www.starting-block.org/ewb_pages/o/outils.php)

**L'éducation active par les jeunes, vers les jeunes ! Livret pédagogique pour des animations auprès des jeunes de 9 à 18 ans.** Paris, Starting-Block, 2007, 120 p.

Ce livret a pour objectif de partager les expériences construites depuis 2002 par Starting-Block et les associations membres de son réseau en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. Il donne des exemples d'actions pour monter une animation de sensibilisation dans des collèges et lycées.

**Recueil d'outils pédagogiques d'éducation au développement.** CFSI, SOS Faim Belgique, SOS Faim Luxembourg, Starting-Block, 42 p.

[En ligne] [www.cfsi.asso.fr/upload/ALIMENTERRE08\\_recueilEAD.pdf](http://www.cfsi.asso.fr/upload/ALIMENTERRE08_recueilEAD.pdf)

Ce recueil rassemble les outils développés dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE : des informations et des connaissances qui permettent une mise au point sur la faim dans le monde et les moyens de lutter contre ; divers documents, films, expositions... à disposition des formateurs pour aborder ces sujets ; et des animations et des jeux à réaliser avec les jeunes pour les sensibiliser.

## **II. ORGANISMES RESSOURCES**

---

### ***Les centres de ressources incontournables...***

#### **■ RITIMO (Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale)**

RITIMO est un réseau d'information spécialisé sur la solidarité internationale et le développement qui regroupe plus de 80 centres de documentation ouverts au public. Le site propose de nombreuses informations sur les grands thèmes de la solidarité internationale et de l'actualité Nord Sud, à travers notamment ses dossiers thématiques, ses dossiers pays, ses bases de données bibliographiques, d'outils pédagogiques, des acteurs de la solidarité internationale, etc....

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris - Tél. : 01 44 64 74 14 – E-mail : [contact@ritimo.org](mailto:contact@ritimo.org)  
[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

#### **Membres RITIMO en région Centre :**

**MDE (Maison des droits de l'enfant)**, 28 rue de l'Echo, 36000 Châteauroux - Tél : 02 54 61 52 14 - Fax : 02 54 61 52 14 – E-mail : [mde.chateauroux@free.fr](mailto:mde.chateauroux@free.fr)  
[maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org](http://maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org)

**CID-MAHT**, Centre des Halles, Place Gaston Pailhou, 37000 Tours - Tél : 02 47 38 35 36 –

E-mail : [association.cidmaht@laposte.net](mailto:association.cidmaht@laposte.net)

## ■ **INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire)**

L'INJEP est un établissement public autonome sous la tutelle du ministre en charge des politiques de jeunesse qui conduit des études et des recherches sur les pratiques et les attentes des jeunes. Il gère le Programme européen Jeunesse en action (PEJA). C'est également un centre de ressources qui gère un fonds unique en France spécialisé sur la jeunesse, l'éducation populaire, la vie associative et l'animation.

11 rue Paul Leplat, 78160 Marly-le-Roi – Tél. : 01 39 17 27 27

[www.injep.fr](http://www.injep.fr)

### **1. Formations et métiers**

#### ■ **CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse)**

Le CIDJ est une association qui accueille et informe les jeunes sur tous les domaines qui les concernent : initiatives et projets, études, métiers, formation en alternance, orientation, emploi, formation continue, stages en entreprise, jobs d'été, séjours linguistiques, bourses, mobilité internationale... Le CIDJ publie des dossiers thématiques : voir notamment « les métiers de l'humanitaire » ([www.cidj-librairie.com](http://www.cidj-librairie.com) rubrique Engagement et projets).

101 quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 – Tél. : 01 44 49 12 00

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

CRIJ (Centre régional d'information jeunesse du Centre) : 3-5 bd de Verdun, 45000 Orléans – Tél. : 02 38 78 91 78 - Fax : 02 38 62 70 22 - E-mail : [crij45@ijcentre.fr](mailto:crij45@ijcentre.fr) - Site Web : [www.informationjeunesse-centre.fr](http://www.informationjeunesse-centre.fr)

#### ■ **Coordination SUD - Solidarité urgence développement**

Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe initiatives) et plus de 130 ONG. Le site propose l'actualité du secteur, de la documentation et des offres d'emplois et de stages.

14 passage Dubail, 75010 Paris – Tél. : 01 44 72 93 72 - Fax : 01 44 72 93 73

[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

### **2. Bénévolat**

#### ■ **CRIB (centre de ressources et d'information des bénévoles)**

L'objectif des CRIB est de faciliter les démarches des associations en permettant aux bénévoles de trouver du temps pour mieux se consacrer à l'animation de leur association. Ils apportent des informations concrètes et offrent un service d'appui-conseil aux dirigeants d'associations.

**Eure-et-Loir** : 3 rue Jean Monnet, 28000 Chartres – Tél. : 02 37 90 84 97 – E-mail : [eureetloir@franceolympique.com](mailto:eureetloir@franceolympique.com)

**Cher** : Fédération des Œuvres laïques (FOL 18), 5 rue Samson, 18022 Bourges – Tél. : 02 48 48 01 00 – E-mail : [fol18@lalique.org](mailto:fol18@lalique.org)

**Indre-et-Loire** : Maison des sports de Touraine, rue de l'Aviation, ZA Le Papillon, BP 100, 37210 Parçay-Meslay et BIJ, 78/80 rue Michelet, 37000 Tours

**Indre** : FOL 36, 23 bd de la Valla, 36000 Châteauroux

**Loir-et-Cher** : FOL 41, 4 rue Bourseul, BP 11003, 41010 Blois – Tél. : 02 54 43 01 61

### ■ **DDVA (Délégués départementaux à la vie associative)**

Le rôle des DDVA est de développer, animer et coordonner la vie associative au niveau du département. Le délégué est un interlocuteur privilégié pour tous les renseignements relatifs au bénévolat.

**Cher** : direction départementale de la Jeunesse et des Sports, 27 rue Louis Mallet, BP 605, 18016 Bourges – Tél. : 02 48 50 48 48 / 02 48 50 56 71

**Eure-et-Loir** : direction départementale de la Jeunesse et des Sports, 15 place de la République, 28019 Chartres – Tél. : 02 37 20 50 98 / 02 37 36 28 97

**Indre** : direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Cité administrative, bd Georges Sand, BP 613, 36020 Châteauroux – Tél. : 02 54 53 82 00 / 02 54 53 82 20

**Indre-et-Loire** : direction départementale de la Jeunesse et des Sports, 4 rue Albert Denney, BP 2735, 37027 Tours – Tél. : 02 47 70 11 00 / 02 47 70 11 11

**Loir-et-Cher** : direction départementale de la Jeunesse et des Sports, 28 avenue du Maréchal Maunoury, 41011 Blois – Tél. : 02 54 55 22 50 / 02 54 78 15 85

**Loiret** : direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, 122 fg Bannier, 45042 Orléans – Tél. : 02 38 77 49 30 / 02 38 53 98 99

### ■ **France Bénévolat**

France Bénévolat est une association d'intérêt général, créée en 2003. Elle développe le bénévolat en le faisant mieux connaître et reconnaître, et en facilitant la mise en relation des bénévoles et des associations. Le site fournit des actualités, de la documentation et les adresses des 260 points d'accueil en France.

E-mail : [contact@francebenevolat.org](mailto:contact@francebenevolat.org) - [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

**France Bénévolat du Loiret**, 1 bis rue Henri Roy, 45000 Orléans – Tél. : 02 38 53 34 27 – E-mail : [fbloiret@wanadoo.fr](mailto:fbloiret@wanadoo.fr) – Site web : [cdvolontariat.free.fr](http://cdvolontariat.free.fr)

**Antenne de Pithiviers**, 8 place du Général de Gaulle, 45300 Pithiviers

**Antenne France Bénévolat Loiret Fleury-les-Aubrais**, 4 rue Pablo Picasso, 45400 Fleury-les-Aubrais – Tél. : 02 38 71 93 42

**France Bénévolat Touraine**, 9 avenue St Lazare, 37000 Tours – Tél. : 02 47 66 36 81 – E-mail : [francebenevolat.touraine@orange.fr](mailto:francebenevolat.touraine@orange.fr)

### ■ **Envie d'agir**

Envie d'agir est un programme national de soutien à l'engagement et à l'initiative des jeunes du Haut Commissaire à la jeunesse qui encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans dans tous les domaines : de la solidarité internationale ou de proximité, l'animation sociale et culturelle, le développement durable à la création d'entreprise... Il apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant d'accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation effective de leur projet.

[www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

### ■ **PEJA (Programme européen Jeunesse en action)**

Ce programme est mis en œuvre par l'AJEFA (Agence française du Programme européen Jeunesse en action), implantée à l'INJEP, et placée sous la tutelle du Haut Commissaire à la Jeunesse. Le programme favorise les rencontres de groupes, l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays et aide les jeunes à réaliser leurs projets collectifs. Il apporte également un soutien aux projets favorisant la participation active des jeunes à la vie de leur communauté et le dialogue avec les décideurs et les organisations de jeunesse.

AFPEJA, INJEP, 11 rue Paul Leplat, 78160 Marly-le-Roi - Tél. : 01 39 17 27 70 -  
Fax : 01 39 17 27 57  
[www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)

### **3. Volontariat**

#### **■ AFVP (Agence française des volontaires du progrès)**

Association laïque créée en 1963, l'AFVP recrute, forme et encadre des volontaires de solidarité internationale. Elle les affecte sur des missions préalablement identifiées avec ses partenaires (collectivités territoriales, ONG, bureaux d'études...). Elle offre ainsi à des jeunes la possibilité de vivre une première expérience professionnelle, humaine et culturelle de deux ans dans un pays en voie de développement.

11 rue Maurice Grandcoing, BP 220, 94203 Ivry-sur-Seine Cedex – Tél. : 01 53 14 20 30 –

Fax : 01 53 14 20 50

[www.afvp.org](http://www.afvp.org)

#### **■ AVE (Agence pour le volontariat étudiant)**

L'AVE travaille avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour informer et sensibiliser étudiants et associations sur l'existence du nouveau statut de volontaire en service civil. Avec l'appui de ses partenaires associatifs, l'AVE propose aujourd'hui de nombreuses missions de service civil. Le site propose des actualités et des informations pratiques.

[www.volontariat-etudiant.fr](http://www.volontariat-etudiant.fr)

#### **■ CIVI (Centre d'information sur le volontariat international)**

Organisme de conseil et d'orientation, le CIVI a pour objectifs de promouvoir le volontariat international auprès des jeunes, permettre aux candidats de s'inscrire, mettre en contact l'offre et la demande et développer avec les écoles et universités des partenariats assurant une meilleure mobilité internationale pour les 18/28 ans.

77 bd Saint-Jacques, 75998 Paris Cedex 14 – Tél. : 0810 10 18 28 (n° azur)

[www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)

#### **■ CLONG-Volontariat (Comité de liaison des ONG de volontariat)**

Créé en 1979, le CLONG-Volontariat regroupe 14 associations ; c'est un lieu d'échange d'expériences et de pratiques sur les questions de volontariat de solidarité internationale et de ressources humaines expatriées en ONG. Il permet aussi à ses membres d'entretenir un dialogue et une concertation permanente avec les pouvoirs publics.

Voir les dossiers thématiques en ligne sur les métiers de la solidarité internationale, le volontariat de solidarité internationale, le retour de mission de VSI.

14 passage Dubail, 75010 Paris – Tél. : 01 42 05 63 00 – Fax : 01 44 72 93 73 – E-mail : [clong@clong-volontariat.org](mailto:clong@clong-volontariat.org)

[www.clong-volontariat.org](http://www.clong-volontariat.org)

#### **■ MFE (Maison des français de l'étranger)**

Site institutionnel de l'expatriation. La MFE est un service du ministère des Affaires étrangères et européennes qui a pour mission d'informer tous les Français envisageant de partir vivre ou travailler à l'étranger.

Informations sur le VSI et le volontariat civil international : rubrique Thématiques / Stages-volontariat.

244 bd Saint Germain, 75303 Paris 07 SP – Tél. : 01 43 17 60 79 - Fax : 01 43 17 84 67

[www.mfe.org](http://www.mfe.org)

#### ■ **Volontariat.gouv.fr**

Le site du Haut Commissaire à la jeunesse fournit toutes les informations utiles sur tous les types de volontariat : volontariat associatif, volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité, volontariat de solidarité internationale, service civil volontaire, etc.

[www.volontariat.gouv.fr](http://www.volontariat.gouv.fr)

### **4. Citoyenneté éthique et solidaire : Commerce équitable**

#### ■ **Equi'SOL**

Créée en 1996, Equi'SOL est une association de promotion du commerce équitable en Rhône-Alpes. Elle consacre la totalité de son action à la formation, la sensibilisation et l'éducation de tous les publics ainsi qu'à l'animation et au développement des filières de commerce équitable. Equi'Sol a développé trois sites distincts : **Equi'Doc**, un centre de ressources spécialisé sur le commerce équitable ([www.equidoc.info](http://www.equidoc.info)) ; **Achats publics équitables**, un site à destination des collectivités locales pour les accompagner dans une démarche équitable ([www.achatspublicsequitables.com](http://www.achatspublicsequitables.com)) et **Education équitable**, un centre de ressources pédagogiques ([www.educationequitable.com](http://www.educationequitable.com))

Equi'SOL Lyon : Tél. / Fax : 04 72 56 07 05 - Equi'SOL Grenoble : Tél. : 09 80 08 40 21

[www.equisol.org](http://www.equisol.org)

#### ■ **Fédération Artisans du Monde**

Artisans du Monde est une association qui construit avec ses partenaires du Sud une économie solidaire au service du développement durable. Réseau de distribution, associatif et militant, Artisans du Monde défend l'idée d'un commerce équitable à trois dimensions : économique, éducative et politique. Ses moyens d'action sont la vente de produits du commerce équitable, l'éducation des consommateurs, des campagnes d'opinion publique et des actions de plaidoyer.

53 bd de Strasbourg - 75010 Paris - Tél. : 01 56 03 93 50 - Fax : 01 47 70 96 35 - E-mail : [info@artisansdumonde.org](mailto:info@artisansdumonde.org)

[www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)

#### ■ **Max Havelaar France**

Max Havelaar France est une association de solidarité internationale qui représente le mouvement international Fairtrade. Son but est d'utiliser le commerce pour permettre à des paysans et employés de l'hémisphère sud de vivre de leur travail, en toute autonomie.

Immeuble Le Méliès, 261 rue de Paris, 93556 Montreuil Cedex - Tél. : 01 42 87 70 21 - Fax : 01 48 70 07 68 - E-mail : [info@maxhavelaarfrance.org](mailto:info@maxhavelaarfrance.org)

[www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

#### ■ **PFCE (Plate-forme pour le commerce équitable)**

Créée en 1997, la PFCE est un collectif national de concertation et de représentation d'acteurs de commerce équitable français. Forte de 39 institutions, elle réunit des organisations nationales de commerce équitable auxquelles s'associent des structures qui appuient cette démarche.

PFCE c/o SNCF, 61 rue de la Chapelle, Boîte n° 4, 75018 Paris - Tél : 01 42 09 05 53 - Fax : 01 42 09 05 44 - E-mail : [plate-forme@commerceequitable.org](mailto:plate-forme@commerceequitable.org)

[www.commerceequitable.org](http://www.commerceequitable.org)

## **5. Education au développement**

### **■ AFDI (Agriculteurs français et développement international)**

L'AFDI est une association d'agriculteurs français engagés dans la coopération internationale pour le développement. L'AFDI conduit des projets dans les pays du Sud et sensibilise au Nord le grand public, et le monde agricole plus particulièrement, aux questions du développement agricole des pays du Sud.

11 rue de la Baume, 75008 Paris - Tél : 01 45 62 25 54 - Fax : 01 42 89 58 16 - E-mail :

[afdi@afdi-opa.org](mailto:afdi@afdi-opa.org)

AFDI Centre, Cité de l'agriculture, 13 avenue des Droits de l'Homme, 45921 Orléans Cedex 9 - Tél : 02 38 71 91 37 - E-mail : [afdi.centre@yahoo.fr](mailto:afdi.centre@yahoo.fr)

### **■ CENTRAIDER**

Réseau régional des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Créée en 2000, l'association a pour mission l'identification des acteurs régionaux, la diffusion de l'information, la formation et l'appui-conseil aux acteurs. Actualités, documents en ligne et annuaire des acteurs.

59, bis Faubourg Chartrain, 41100 Vendôme - Tél. : 02 54 80 23 09

[www.centraider.org](http://www.centraider.org) / [www.centraider.eu](http://www.centraider.eu)

### **■ CFSI (Comité français pour la solidarité internationale)**

Association créée en 1960, le CFSI regroupe 24 associations de solidarité internationale. Il a pour priorité de lutter durablement contre la faim, la pauvreté et les inégalités.

Il pilote la campagne de sensibilisation ALIMENTERRE pour agir contre la faim dans le monde.

32 rue Le Peletier, 75 009 Paris - Tél. : 01 44 83 88 50 - Fax : 01 44 83 88 79

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

### **■ CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement)**

Collectif de 55 associations françaises de solidarité internationale qui ont pour objectifs le développement, le partenariat, l'éducation au développement et à la solidarité internationale et la construction d'un mouvement de solidarité internationale.

14 passage Dubail, 75010 Paris - Tél. : 01 44 72 07 71 - Fax : 01 44 72 06 84 - E-mail : [info@crid.asso.fr](mailto:info@crid.asso.fr)

[www.crid.asso.fr](http://www.crid.asso.fr)

### **■ EDUCASOL**

Créée en mars 2004, EDUCASOL est la plate-forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Elle a été mise en place par des associations, campagnes et collectifs, pour lesquels l'éducation au développement et à la solidarité internationale est une des priorités d'actions. Le site donne accès à une base répertoriant plus de 1300 outils pédagogiques : [www.educasol.org/bdd/outil](http://www.educasol.org/bdd/outil)

Tél. 01 44 72 89 71 / 01 44 72 89 73 - E-mail : [info@educasol.org](mailto:info@educasol.org)

[www.educasol.org](http://www.educasol.org)

### **■ GRAD**

Depuis 1978, le GRAD s'attache à soutenir la communication et l'information sur les problèmes relatifs au développement. Son but est de favoriser un meilleur dialogue Nord-Sud, en produisant et diffusant des outils de réflexion, et en appuyant des initiatives paysannes dans le Sahel qui vont dans le même sens.

**GRAD France**, 228 rue du Manet, 74130 Bonneville - Tél. : 04 50 97 08 85 - Fax : 04 50 25 69 81 - E-mail : [grad.fr@grad-france.org](mailto:grad.fr@grad-france.org)

[www.grad-france.org](http://www.grad-france.org)

#### ■ **Orcades**

Association poitevine d'éducation au développement et à la solidarité internationale, Orcades produit et diffuse des outils pédagogiques, anime des projets pédagogiques et s'engage dans des actions de plaidoyer et des campagnes d'opinion pour la promotion d'un monde plus juste et plus solidaire. Plate-forme de diffusion d'outils pédagogiques : [www.orcades-vpc.com](http://www.orcades-vpc.com).

6 bis rue Albin Haller, ZI République II, 86000 Poitiers - Tél. : 05 49 41 49 11 - Fax : 05 49 52 22 66 – E-mail : [infos@orcades.org](mailto:infos@orcades.org)

[www.orcades.org](http://www.orcades.org)

#### ■ **Fédération Afric'impact**

Fédération affiliée à Peuples solidaires et au RITIMO, AFRIC'IMPACT coordonne les actions, en France, de petites associations locales soutenant divers projets de groupements humains en Afrique. Elle mène, en partenariat avec de multiples organismes, deux grandes activités d'éducation au développement : le programme Clubs Afrique dirigé vers des enfants, écoliers et collégiens, de 5 à 15 ans et le programme Relations directes destiné à un public de jeunes de 15 à 25 ans.

E-mail : [contact@afric-impact.org](mailto:contact@afric-impact.org)

[www.afric-impact.org](http://www.afric-impact.org)

#### ■ **Starting-Block**

Starting-Block est une association créée en 1998, qui rassemble depuis 2002 des associations de jeunes engagés dans les domaines de la solidarité internationale ou locale et agissant ensemble autour d'une démarche commune de sensibilisation à la solidarité et à la citoyenneté à destination des 9-30 ans. Le site donne accès à une base de données d'outils en ligne sur l'éducation à la solidarité internationale et à la solidarité de proximité (site du Programme SENS).

23, rue des Balkans, 75020 Paris

[www.starting-block.org](http://www.starting-block.org)

#### ■ **Réseau école et nature**

Le Réseau école et nature est un réseau français mettant en relation un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement (éducateurs, agents de l'Etat et des collectivités publiques, acteurs du secteur privé, etc.) afin de développer et de faire avancer l'éducation à l'environnement dans les territoires.

474 allée Henry 2 de Montmorency, 34000 Montpellier – Tél. : 04 67 06 18 70

Fax : 04 67 92 02 58

[www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)

Réseau régional : GRAINE Centre, Domaine de Villemorant, Ecoparc, 41210 Neung-sur-Beuvron - Tél. : 02 54 94 62 80 - Fax : 02 54 94 62 81 – E-mail : [info@grainecentre.org](mailto:info@grainecentre.org) - Site Web : [www.grainecentre.org](http://www.grainecentre.org)

Site du festival du très court métrage de jeunes pour l'environnement « Jamais trop court pour agir ! » organisé par le Réseau Ecole et Nature.

[www.jamaistropcourtpouragir.org](http://www.jamaistropcourtpouragir.org)



**Délégation générale  
Stratégies, Europe,  
Partenariat, Transversalité  
Direction de la Coopération  
Internationale**

Tél : 02 38 70 32 66

[cooperation-internationale@regioncentre.fr](mailto:cooperation-internationale@regioncentre.fr)

**Conseil régional du Centre**

9 rue Saint-Pierre-Lentin  
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30

Fax : 02 38 70 31 18

[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)

